VOL. XXXIV—No 37 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 3 JANVIER 1947 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Le Connaisseur



Les dissensions qui existaient jadis se sont accrues, dit le Pape Pie XII

"Les 'quatre libertés' semblent maintenant des ombres ou des contrefaçons... Les peuples de vastes territoires se trouvent dans un état d'instabilité d'où pourrait naître l'incendie de nouveaux conflits."

VATICAN—Sa Sainteté Pie XII a adressé un discours de Noël au Sacré Collège. Ce discours a été radiodiffusé dans le monde entier.

Le pape exhorte les hommes politiques à faire que la paix véritable règne sur l'univers l'an prochain. Il note que le monde est malheureux et vit dans le danger d'une nouvelle guerre, que la méfiance entre Etats ne fait que croître.

"Les compromis et les arrangements fondés sur la force, le prestige, la puissance politique" ont semé la désillusion et le malheur dans beaucoup d'esprits. Le pape affirme que les quatre libertés promises par la Charte de l'Atlantique ne semblent plus que "des ombres, des contrefaçons".

Humanité à bout de forces

Le Saint-Père dit que la nature humaine a fait preuve d'une incroyable force de résistance pendant la guerre, mais ajoute: "Pour des millions d'hommes, la limite est atteinte. Le ressort a été trop tendu. Il suffit d'un rien presque pour le briser, et sa rupture peut avoir d'incalculables conséquences.

"L'humanité veut pouvoir espérer encore."

Dans son message, le pape demande la paix juste, le désarmement général. Il prévient que "l'agitation actuelle du monde peut entraîner de nouveaux conflits", où serviraient de nouvelles armes, "si terribles qu'elles paraissent à l'humanité horrifiée comme des spectres de l'enfer".

Rarement un message de Noël pontifical a été rédigé en termes aussi énergiques. Le pape supplie avec instance les hommes d'Etats d'épargner à tous les pays la guerre atomique.

"Un nouvel élément est apparu dernièrement pour stimuler le désir de paix. La puissance des machines de destruction qu'a aug-

[Suite à la sixième page]

Pourquoi faire exception pour le régime espagnol?

On ne veut pas intervenir en Yougoslavie mais on est prêt à déloger Franco.

LONDRES — "On nous dit que nous ne pouvons pas intervenir dans la politique intérieure de la Yougoslavie, mais nous sommes prêts à intervenir dans la politique intérieure espagnole. Que deviennent donc nos principes?" a demandé Son Eminence le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, qui parlait récemment, au cours d'une réunion du conseil catholique.

"L'un des résultats de la conférence de l'ONU a été l'attaque contre ce que l'on nomme l'Espagne de Franco", a poursuivi le prélat.

"L'attaque fut conduite par les représentants d'un gouvernement imposé par la force à un autre pays, autrement dit par le gouvernement de Varsovie. On a condamné Franco et l'on rappelle les représentants diplomatiques. Je ne suis pas disposé à dévoiler mon opinion sur Franco car c'est du domaine politique, mais quand on nous dit de ne pas intervenir en Yougoslavie, je pose la question, pourquoi allons-nous intervenir en Espagne?"

Elections en Pologne

Abordant ensuite la question des prochaines élections en Pologne, S. E. le cardinal Griffin a dit qu'il espérait que les gouvernements alliés veilleront à ce qu'elles se déroulent librement, et que, si ce n'est pas le cas, on ne reconnaisse aucun gouvernement imposé par la force. Le cardinal a terminé en assurant les Polonais, qui sont actuellement en Grande-Bretagne, en vertu de l'accord conclu avec le général Anders, que les catholiques anglais feront leur possible pour leur venir en aide, en signe de gratitude et en appréciation pour ce qu'ils ont fait pendant la guerre et "je suis certain, conclut le cardinal, que le peuple britannique commence à se rendre compte de la dette que nous avons contractée".

Secours du Pape au Japon éprouvé

VATICAN—Sa Sainteté Pie XII a exprimé au gouvernement japonais sa vive douleur pour le grave fléau qui a atteint le Japon.

Le Saint-Père a envoyé une forte somme d'argent, destinée aux populations atteintes par le tremblement de terre et le raz de marée.

Un nonce papal serait bientôt nommé à Ottawa

L'archidiocèse de Québec serait divisé prochainement; la Beauce constituerait le nouveau diocèse.

QUEBEC — L'annonce faite que le délégué apostolique du Canada fera sous peu un voyage à Rome, suscite un vif intérêt dans les cercles ecclésiastiques du diocèse de Québec et l'on est d'avis que ce voyage signifie des changements considérables dans l'organisation de l'Eglise canadienne et en particulier pour l'archidiocèse de Québec.

On est unanime, parmi les observateurs religieux les plus renseignés, à prédire qu'à la suite de ce voyage de S. Exc. Mgr Hildebrando Antoniutti, la délégation apostolique du Canada sera élevée au rang de nonciature, qui équivaut à celui d'ambassade.

On croit aussi, pour ce qui est du diocèse de Québec, que la question depuis longtemps à l'étude de la division de l'immense territoire, sous la juridiction apostolique de S. E. le cardinal Villeneuve, serait enfin réglée.

Le siège à St-Georges de Beauce

Depuis vingt-cinq ans, en effet, on parle d'en réduire les bornes. On nous informe que le Vatican serait favorablement disposé à étudier la possibilité de la création d'un nouveau diocèse de la Beauce dont le siège serait St-Georges. On mentionne que cette question est l'une des principales que le délégué apostolique du Canada ira discuter à Rome au cours de sa première visite depuis 1938 dans la ville sainte.

On va même jusqu'à exprimer l'opinion que le présent auxiliaire de l'archidiocèse de Québec,

[Suite à la quatrième page]

De Gaulle assiste à la messe de minuit

COLOMBEY - LES - DEUX - EGLISES — C'est dans une humble petite église blanchie à la chaux que le général et madame de Gaulle, suivis d'une vieille domestique, se sont rendus à la messe de minuit. Le général portait une petite lampe électrique et madame de Gaulle lui tenait le bras. Ils prirent place à l'église sur un banc sur lequel on pouvait lire "famille de Gaulle".

Quand les fidèles se levèrent pour communier, le général attendit son tour, et sa voix se mêla à celle des chantres dans le "Minuit chrétiens".

Un journaliste surprit le général à sa sortie de l'église et lui souhaita un bon Noël. "Joyeux Noël pour vous aussi", répondit le général, qui s'en alla aussi simplement qu'il était arrivé, en devisant avec ses voisins.

Massacre par les Rouges de Chinois catholiques

Un régime de terreur sévit partout où les communistes sont maîtres.

SHANGHAI — Le journal propagandiste **Shun Pao** a rapporté de Kalgan que des troupes communistes qui ont occupé brièvement la ville de Chungli ont massacré la moitié des 2,800 habitants de cet endroit.

Ce journal habituellement bien renseigné précise qu'on a recouvré 400 cadavres. Deux cents d'entre eux se trouvaient dans la seule église catholique de la ville. Chungli est situé à 35 milles au nord-est de Kalgan.

Le **Shun Pao** mande d'après son correspondant à Kalgan, que plusieurs milliers de communistes ont institué un régime de terreur dans la ville après avoir écrasé la petite garnison gouvernementale.

Terreur

Un prêtre catholique aurait été tué et deux missionnaires cruellement battus. Toujours selon le "Shun Pao", les communistes ont semé la terreur à Chungli en usant de représailles contre les civils qui ont aidé les nationalistes à défendre la ville.

A l'arrivée de renforts nationalistes, les communistes se retirèrent en dépouillant la ville de toutes ses réserves de provisions et de charbon.

Le correspondant du **Shun Pao** s'adresse à "toute la nation" pour venir en aide aux survivants et demande au gouvernement chinois d'ordonner une expédition punitive contre ce qu'il appelle "les rouges assassins". Il ajoute dans sa dépêche: "J'espère que d'autres correspondants étrangers visiteront l'endroit du massacre".

L'Argentine maintiendra son ambassadeur en Espagne

BUENOS-AYRES — Le nouvel ambassadeur argentin en Espagne occupera son poste à Madrid, en dépit de la résolution adoptée à l'Assemblée générale de l'O.N.U., priant les membres des Nations-Unies de retirer leurs ambassadeurs et ministres de la capitale espagnole.

Lettre de Paris

Une grave crise gouvernementale

Par Maurice HIER

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

C'est en titubant que la IVe République française a fait ses premiers pas dans le monde, et de graves difficultés politiques, inscrites dans les résultats du scrutin du 10 novembre, ont surgi dès les premières réunions de l'Assemblée nationale.

Ces élections avaient amené à l'intérieur du bloc marxiste affaibli par la lourde défaite, un renforcement sensible du parti communiste, arrivé ce jour-là en tête de tous les partis. La conséquence en était la perte, par les socialo-communistes, de la faible majorité qu'ils détenaient dans les diverses assemblées depuis la Libération.

Ce fait capital, dont les communistes n'ont pas voulu reconnaître la réalité, est à l'origine de la crise politique qui a laissé la France sans gouvernement pendant plus de deux semaines, alors que les circonstances exigeaient la constitution rapide d'un ministère habile à prendre, avant la fin de l'année, les mesures indispensables au redressement des finances publiques.

Cette crise s'est ouverte sur la démission anticipée — exigée par les communistes — du gouvernement présidé par M. Georges Bidault, sans que celui-ci ait été désavoué en quelque façon que ce soit. Désireux de s'emparer du pouvoir et décidés à ne pas laisser traîner les choses, les communistes refusèrent d'attendre l'échéance constitutionnelle de janvier. Ils espéraient à la faveur de la surprise causée par leur succès électoral se hisser rapidement aux leviers de commande en balayant en un tournemain une opposition puissante, certes, mais encore inorganisée et incohérente. C'est dans ce but que le Comité central du parti communiste présenta la candidature de M. Maurice Thorez à la présidence du gouvernement.

Le leader des communistes était à peu près certain des suffrages des élus du parti socialiste. Mais le total des 182 bulletins communistes et des 102 bulletins socialistes était insuffisant pour atteindre la majorité de 310 voix requise pour l'élection du chef du gouvernement. Les communistes espéraient obtenir l'appoint des voix du groupe radical, présidé par M. Edouard Herriot, en laissant entendre à celui-ci que les voix communistes de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République lui seraient acquises

(Suite à la septième page)

Assermentation de M. Ray Lawson comme lieutenant-gouverneur

TORONTO — Au cours d'une cérémonie qui n'a duré que 15 minutes, M. Ray Lawson, de London, Ont., a été assermenté comme le 17ème lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario. Il succède à M. Albert Matthews.

La cérémonie était présidée par le juge en chef d'Ontario, M. R. S. Roberton. Tous les ministres du cabinet provincial, ainsi que le premier ministre Drew étaient présents.

40 blessés dans un déraillement

NOUVELLE-ORLEANS — Le train de luxe de l'Illinois Central Railroad, le Panama Limited, en route de Chicago à la Nouvelle-Orléans, a déraillé la semaine dernière et les autorités de la compagnie à McComb, Missouri, ont rapporté que 40 voyageurs avaient reçu des blessures.

LONDRES — Le général sir Miles Dempsey, commandant des troupes britanniques au Proche-Orient, prendra sa retraite le 1er juillet. La nouvelle a été annoncée par le "War Office".

Le lieutenant-général sir John Crocker succédera au général Dempsey.

Thérèse Deniset de retour au Manitoba

Elle revient au Manitoba après un séjour de huit ans en France.

Mme Thérèse Deniset est de passage au Manitoba après avoir fait un séjour de 8 ans en France où elle étudia le chant sous la célèbre cantatrice, Ninon Vallin, dont elle devint rapidement la meilleure élève. Pendant l'occupation, elle épousa M. Louis Souchon, professeur au lycée de Lyon et élève de Mme Ninon Vallin.

M. et Mme L. Souchon arrivèrent à Montréal au début de septembre; M. Souchon devint professeur au collège Jean de Brébeuf.

Mme Thérèse Deniset donnera un concert le 14 janvier à l'Institut Collégial St-Joseph. Elle a voulu donner son premier concert à St-Boniface, à l'Institut Collégial St-Joseph, afin de témoigner de l'estime qu'elle garde pour son Alma Mater.

Mme Deniset est la fille de M. François Deniset, de St-Boniface, et la nièce de l'hon. Juge Joseph Bernier.

Nous reproduisons ici le texte d'un interview qu'elle donna à son arrivée au Canada à un reporter de la revue "l'Oeil", de Montréal.

—o—

Avant son départ pour la France—il y a déjà huit ans—Thérèse Deniset était un soprano lyrique avantageusement connu au Manitoba et dont le talent semblait fort prometteur. A son retour — qui date à peine de trois mois — elle se révèle une brillante cantatrice, alliant à une connaissance approfondie de son art une richesse et une pureté de voix merveilleuses. Madame Deniset a étudié en France sous la direction de Madame Ninon Vallin, professeur des plus réputés de l'école française actuelle.

—C'est en 1938, nous raconte Madame Deniset, que j'ai quitté le Manitoba pour la France afin de me perfectionner dans l'art vocal sous la direction des grands maîtres.

—Vous étiez déjà, à ce moment, une chanteuse au talent reconnu.

—Mes débuts ont été modestes. Ce n'est que vers l'âge de douze ans que se manifestèrent de façon précise mon goût et mes aptitudes pour le chant. Adolescente, je fredonnais sans cesse à la maison, au couvent, et j'adorais chanter des soli à la chapelle. Mes parents me firent étudier simultanément le chant et le piano. Etudiante, je participai au grand festival de chant des écoles manitobaines et j'eus le bonheur de remporter la palme dans les épreuves finales. A ma sortie de l'école normale — la profession d'institutrice m'attirait — j'eus le privilège d'avoir comme professeur un artiste de l'opéra français, M. Charles Milhau, résidant alors à



Mme Thérèse Deniset

(Suite à la deuxième page)

L'URSS accusé de s'armer grâce au prêt-bail

BROOKLYN — Les millions de dollars américains prêtés à la Russie sont utilisés par celle-ci pour la construction de vastes arsenaux qui serviront à l'expansion de l'impérialisme soviétique, a déclaré Matthew Woll, vice-président de l'American Federation of Labour, lors d'un forum des Chevaliers de Colomb. Il ajouta que si Molotov et Gromyko consentaient à ne pas recourir au veto, les Nations-Unies feraient bien d'inspecter les centres d'armements de l'Union soviétique.

L'appel du communiste Fred Rose est rejeté

MONTREAL — La Cour d'appel a rejeté à l'unanimité l'appel de Fred Rose, député ouvrier-progressiste (communiste) de Montréal-Cartier, qui en avait appelé du verdict rendu par un jury de la Cour d'Assises, au mois de juin dernier, le trouvant coupable de conspiration dans le but de livrer des secrets officiels à la Russie et de la sentence de six années de pénitencier prononcée par le juge Wilfrid Laliberté.

La Cour d'appel qui a étudié les plaidoiries était composée des juges Antonin Galipeault, J.-L. St-Jacques, Gregor Barclay, Bernard Bissonnette et J.-Arthur Gagné.

Décoration papale à M. Victor Barrette

OTTAWA — Sa Sainteté le Pape Pie XII a accordé à M. Victor Barrette, rédacteur au journal le **Droit**, à Ottawa, la médaille **pro ecclesia et pro pontifice**. C'est S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, actuellement à Rome, qui a annoncé la nouvelle par un câblogramme le 24 décembre.

M. Barrette est à l'emploi du **Droit** comme rédacteur depuis 1921. Il a collaboré à l'organisation de nombreux mouvements religieux et nationaux et il est aussi l'auteur de plusieurs brochures. M. Barrette a consacré son talent d'écrivain et d'orateur à la cause catholique et française, particulièrement en Ontario.

La France a perdu un million et demi d'habitants

PARIS — Les résultats du recensement du 10 mars dernier ne peuvent pas encore être établis de façon définitive. Toutefois, l'institut national de la statistique évalue provisoirement la population légale ou de résidence habituelle (et non de la population présente dont le chiffre est moins élevé) dans les quatre-vingt-dix départements à 40 millions et demi. La diminution serait ainsi de 1,400,000 habitants depuis 1936.

En regard de cette dépopulation, on notera comme un signe encourageant l'accroissement de la natalité. Le nombre des enfants nés vivants a été de 205,000 dans le premier trimestre de cette année, contre 150,000 dans le premier trimestre de 1939.

De Gaulle ne serait pas candidat

PARIS — Le général de Gaulle a déclaré qu'il ne se porterait pas candidat à l'élection du président de la Quatrième République française.

Il a déclaré par écrit que, "selon sa conscience, il ne serait pas convenable pour lui de présider sans pouvoirs aux destinées d'un Etat sans puissance".

M. Dunford Smith condamné à cinq ans de pénitencier

OTTAWA — M. Dunford Smith, ingénieur au service du Conseil national des recherches, a été trouvé coupable d'avoir transmis des renseignements confidentiels à la Russie et condamné à cinq ans de pénitencier à la prison de Kingston.

C'est le juge A. G. McDougal qui a prononcé la sentence, après un délibéré qui avait duré une semaine.

Le juge a basé son jugement sur ce qu'il a appelé les "explications fantastiques" de l'accusé et la "preuve accablante accumulée par la Couronne".

Le juge a dit qu'il était convaincu que Smith avait transmis un grand nombre de secrets à la Russie, au préjudice évident du Canada.

S. Exc. Mgr Nilus Savaryn, O.S.B.M., évêque auxiliaire des Ukrainiens catholiques du Canada, présidera la bénédiction du Très Saint Sacrement selon le rite ukrainien, à l'occasion de la cérémonie de la citoyenneté qui aura lieu dans la cathédrale de St-Boniface le dimanche 5 janvier à 3 heures de l'après-midi. (Voir page de St-Boniface).

Accord entre les Etats-Unis et la Pologne

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat a annoncé que les fonds de la Banque de Pologne, au montant de $28,400,000, en or et en Etats-Unis, ont été rendus disponibles. Cette décision fait partie d'un accord qui comporte aussi le paiement d'indemnités aux propriétaires américains d'industries qui ont été nationalisées par le gouvernement polonais.

La déclaration dit que le Trésor rendra aussi disponibles, à la date du 7 janvier, les biens polonais détenus aux Etats-Unis en vertu des règlements du temps de guerre. Des officiels du secrétariat d'Etat ont dit que l'accord conclu quant aux idemnités comporte la nomination d'un arbitre impartial pour les cas où les négociations par l'entremise d'une commission polonaise-américaine ne donneraient pas de résultats satisfaisants. Ce règlement dispose des objections des Etats-Unis au programme de nationalisation polonais.

Conscription du travail dans la zone britannique

HAMBOURG — Un décret du gouvernement militaire britannique institue le service du travail obligatoire pour la population de la zone britannique en Allemagne.

Tous les hommes âgés de 15 à 55 ans et les femmes âgées de 18 à 50 ans peuvent être convoqués pour servir dans des équipes de travail.

100,000 immigrants acceptés chaque année

OTTAWA — Les règlements de l'immigration au Canada sont actuellement entièrement revisés et ils seront modifiés dans une nouvelle loi d'immigration qui sera soumise à la session fédérale qui débutera le 30 janvier prochain, alors que l'on prévoit la reprise de l'immigration britannique sur une vaste échelle.

Les autorités du ministre de l'Immigration disent que la rareté des moyens de transport a paralysé l'arrivée des immigrants britanniques. Mais ils estiment que lorsque la situation du transport maritime sera redevenue normale, le Canada pourra recevoir jusqu'à 100,000 immigrants britanniques par année.

OTTAWA — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé la nomination de Me Paul-Henri Bouffard, c.r., de Québec, au Sénat, comme représentant de la division électorale de Grandville, Québec.

Communiqué de l'épiscopat au sujet des Témoins de Jéhovah

QUEBEC — L'Archevêque de Québec a émis, la semaine dernière, les communiqués suivants:

Remerciements de Son Eminence

De toutes parts, durant son épreuve de santé et particulièrement à cette période de l'année, d'innombrables et émouvants témoignages de sympathie pieuse et de voeux ardents ont été adressés à Son Eminence le cardinal archevêque de Québec. Malgré le grand désir qu'éprouve notre Eminentissime archevêque de manifester sa gratitude personnellement à chacun, et la grande joie qu'il aurait à le faire, la prudence continue d'exiger qu'il s'en abstienne.

Ce flot constant de prières a été pour lui le réconfort le plus précieux dans ses épreuves, dans ses deuils, spécialement dans le plus récent et le plus cruel que lui fut la mort de son vicaire général, Mgr Ulric Perron, et dans son éloignement prolongé et singulièrement sensible du clergé, des communautés religieuses et de ses chers diocésains. On voudra bien trouver ici l'expression des remerciements très vifs de Son Eminence le cardinal Archevêque, avec l'assurance de ses ferventes prières et bénédictions.

L'Assemblée épiscopale et les Témoins de Jéhovah

En septembre 1943, alors que notre pays était encore en guerre, l'assemblée des archevêques et évêques de la province civile de Québec s'inquiétait déjà des effets subversifs de la doctrine des Témoins de Jéhovah et en faisait part aux autorités civiles. Réunis à Québec le 10 décembre 1946, les membres de ce même épiscopat tiennent à affirmer qu'ils n'ont pas changé d'avis depuis cette époque et ils croient devoir dénoncer de nouveau les menées anarchiques de cette secte, dangereuse en temps de paix comme en temps de guerre.

La souscription pour Radio-Saint-Boniface dépasse $10,700

La souscription en est rendue à près de $11,000.00. C'est un résultat consolant, mais ce n'est pas encore assez! Ce n'est pas la moitié de l'objectif; il faudrait que tous se donnent la main. Que personne ne néglige de faire sa part!

Reporté	$8,110.
Précieux-Sang (317.25)	84.7
St-Laurent (200.00)	100.
Soeurs Franciscaines, St-Laurent	25.
St-Malo	219.
Chevaliers de Colomb:	
St-Eustache	25.
Elie	25.
Ste-Elisabeth	32.
St-Claude (709.67)	170.
C. Jeanson, Lorette	5.
R. P. Lalonde, C.S.V.	5.
N.-D. de Lourdes	500.
S. Aubin, St-Adolphe	5.
Bruxelles (140.20)	10.
J. Dheilly, Haywood	25.
RR. PP. Rédemptoristes, Ste-Anne	100.
Prêtres de l'Hospice T.	12.
Abbé Elie-B. Rocan	25.
Aubigny	67.
J.-T. Tremblay, St-Lazare	5.
St-Norbert	400.
St-Boniface (4188.25)	166.
Alice Parent, St-Bon.	25.
Laurier	100.
M. Molgat, Strathclair	50.
RR. PP. Oblats, St-Bon.	300.
P. Métail, Kenora	5.
Abbé L. Laliberté, Keewatin	25.
Abbé A. Hébert, St-Adolphe	10.
St-Adolphe (54.40)	19.
TOTAL (28 déc.)	$10,703.

Nouvel ordre européen

Réflexions sur la dernière assemblée

par Thomas GREENWOOD

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Le temps de Noël a dû hâter la fin de la seconde assemblée des Nations Unies: l'ordre du jour du grand parlement des peuples a été épuisé, en effet, de manière à permettre aux délégués d'aller passer chez eux cette traditionnelle fête de famille. Des fleurs de rhétorique ont servi à toutes ces personnalités politiques, pour vanter le travail accompli, et pour se féliciter de la bonne entente des nations qui permet de faire de plus heureux présages pour l'avenir.

Certes, il est consolant de voir tant de peuples représentés à l'Assemblée des Nations Unies, agiter pacifiquement ensemble les graves questions qui encombrent la route de la paix. Déjà une tradition se forme, des amitiés se lient, on peut pénétrer davantage la pensée profonde de tel ou tel gouvernement. En rentrant chez eux, les diverses délégations feront ainsi à leur gouvernement et, quand cela est permissible, à leur peuple, les confidences qui leur sont inspirées par leurs contacts et leurs discussions dans les salles de travail ou dans les couloirs de l'Assemblée des Nations Unies. Avec de la sincérité, chacun pourrait finir par comprendre les problèmes de l'autre, à voir ainsi comment accorder en justice les aspirations diverses et pourtant confluentes de toutes les nations.

D'ailleurs, le travail accompli par la seconde Assemblée peut être considéré comme très utile. Le problème du désarmement a été posé et certaines résolutions ont été prises pour en commencer l'étude. L'attention des grandes puissances a été attirée sur les abus du droit de veto; si les petites nations ont perdu leur offensive à cet égard, par contre il faut écrire que les puissants du jour ...

(Suite à la huitième page)

IL FAUT ENCORE $14,296.58 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

Un membre du MRP est président du Conseil de la République

PARIS — M. Auguste Champetier de Ribes, membre du Mouvement Républicain Populaire, a été élu président du Conseil de la République, à la Chambre haute du parlement français au 3ème tour du scrutin. Il a obtenu 124 votes, contre 119 pour M. Georges Marrane, communiste, et un vote pour M. Jules Gasser, radical-socialiste; il y a eu neuf votes en blanc.

Un quatrième candidat, M. Alex. Raubert, socialiste, s'est retiré après le deuxième vote, lorsque les socialistes ont annoncé qu'ils appuieraient le candidat communiste. Le Conseil et l'Assemblée Nationale se sont ensuite ajournés au 14 janvier; le 16, les deux Chambres se réuniront en séance conjointe pour élire un président de la République.

➡ Thérèse Deniset de retour au Manitoba

(Suite de la première page)

Winnipeg depuis une quinzaine d'années. Mes débuts devant le grand public furent difficiles. J'ai commencé péniblement, participant à des concerts d'amateurs, à différents programmes, mais, petit à petit, je gravissais des échelons et, en 1937, soit un an avant mon départ pour la France, je chantais régulièrement à Radio-Canada, à Winnipeg, avec l'orchestre de Marius Benoist.

—Je devine qu'avec le talent que vous vous découvriez et la belle carrière de chanteuse qui se dessinait pour vous à ce moment votre grand rêve ait été de poursuivre vos études de chant à Paris. Mais Paris est loin de St-Boniface. Nous diriez-vous par quelle route vous y êtes parvenue?

—Par la route toute simple de mon origine française. Si ma mère est issue d'une vieille famille canadienne-française du Manitoba, mon père est français de naissance. C'est la visite de sa soeur, résidant en France, et son invitation de m'amener à Paris qui ont occasionné mon départ en 1938.

—Avez-vous quitté le Canada, avec l'intention d'étudier sous la direction de Ninon Vallin?

—Je n'avais aucun professeur en vue à mon départ. J'allais plutôt à la recherche d'un maître possédant le vrai secret de l'art vocal. A Paris, je fut présentée entre autres, à trois professeurs bien réputés, mais leur technique ne me semblait pas posséder toutes les qualités que je recherchais. C'est alors que ma tante m'incita à rencontrer, à Marseille, la répétitrice de Ninon Vallin, Mireille Sabatier. Habituellement lorsque nous prions un maître de nous enseigner, celui-ci ou son répétiteur demande à nous entendre Je me permis de renverser les rôles et je priai Madame Sabatier de bien vouloir chanter pour moi. Elle s'exécuta avec simplicité et je compris que j'avais enfin trouvé un maître qui détenait le vrai secret de l'art vocal. Mireille Sabatier me conduisit à Lyon chez Ninon Vallin et la célèbre cantatrice française m'accepta comme élève. Sous sa direction, je commençai mes études avec sérieux et enthousiasme.

—Mais la guerre a dû vous surprendre peu de temps après le début de vos études?

—En effet, j'étais en vacances à la montagne lorsque la guerre éclata en septembre 1939. Je commençais à réaliser toute la somme de travail qui s'imposait pour atteindre la culture musicale que je souhaitais. J'avais enfin trouvé le professeur idéal et ce dernier semblait satisfait de mes efforts. Je ne pouvais songer à rentrer. Je télégraphiai donc à Ninon, qui me répondit: "Venez habiter chez moi, dans ma maison de la banlieue de Lyon." C'était une hospitalité et un privilège très précieux. Je suis demeurée plus de trois ans, jusqu'à mon mariage, dans cette jolie maison au milieu des bois et des champs. Ce furent trois années d'études intenses. Trois années de travail et d'intimité avec cette femme merveilleuse qu'est Ninon Vallin. Tout le monde en France reconnait son charme fait de simplicité et de sincérité. "C'est le charme personnifié," dit-on fréquemment à son sujet. Personnellement, j'ai eu l'occasion de la voir souvent lasse, inquiète, mais je ne me souviens pas de l'avoir vue désagréable. Elle était très contente de moi. "Ca me repose de donner des leçons à Thérèse," répondait-elle souvent à sa pianiste qui lui conseillait plus de repos. En 1940, on lui demanda une élève pour interpréter le grand air de **Louise** à **Radio-Paris**; elle m'a choisie.

—Voilà qui prouve combien votre éminent professeur était fier de vous. Il a dû l'être davantage après votre grand succès sur les scènes lyriques et en concert, succès dont des échos sont parvenus jusqu'à nous. J'ai ici une découpure de journal qui cite l'éloge d'un critique français à votre sujet: "Thérèse Deniset chantait et jouait le rôle de **Micaela** avec une exquise sensibilité, d'une voix sûre et idéalement pure, même dans les notes les plus aiguës." Si vous nous rappeliez vos principaux engagements en France . . .

—J'ai chanté tout d'abord deux saisons, en 1941 et 1942, à l'opéra de Lyon; puis la saison suivante à l'opéra de Monte-Carlo sous la direction du grand chef d'orchestre Paul Paray qui, après m'avoir entendu en audition spéciale, m'a engagée. J'y ai interprété, entre autres, les rôles de **Mireille, Manon, Butterfly** et ai chanté dans **Carmen, La Vie de Bohème** et les **Noces de Figaro**, où j'ai eu l'honneur et la grande joie de jouer Chérubin à côté de Ninon Vallin qui interprétait la comtesse. Durant ces trois années, j'ai aussi chanté à la radio de Marseille et en concert dans différentes villes de France. En 1944, je n'ai pu tenir aucun engagement, mes cordes vocales subissait le contre-coup des privations et des fatigues endurées depuis le début de la guerre. Je souffrais d'une laryngite chronique; parfois je pouvais à peine parler, mais je travaillais quand même, sans chanter.

—La guerre a dû vous toucher de bien près?

—En effet nous avons travaillé presque sous le feu de la canonnade; nous avons souffert de la faim, du froid et de tension nerveuse. Un jour, une bombe est tombée à deux cents mètres de notre maison et je ne parle ni des multiples "mitraillages" ni des combats de la libération.

—Votre santé s'est-elle remise assez rapidement?

—Grâce aux excellents soins de deux amis, le docteur et Mme Quenée—Mme Quenée est une grande pianiste — je retrouvai mes forces et ma voix et je pus chanter à Paris en concert et à la radio, durant toute l'année 1945. Je dois tout particulièrement mon succès à Paris à deux jeunes artistes: Irène Aïtoff, mon accompagnatrice dans la capitale française, qui m'a fait entendre à Charles Münch, et à un jeune écrivain, Marc Soriano, qui m'a présenté à Jules Boucherit, éminent professeur de violon au Conservatoire, et à d'autres grands maîtres: Reynaldo Haln et Gaston Poulet. Tous m'ont entendue, félicitée et chaleureusement encouragée. Après une représentation de **Carmen**, dirigée par le maître Paul Paray, celui-ci m'écrivait:

"Ma chère Micaela,

Je n'oublie pas que vous avez tenu ce rôle à merveille et je suis certain que dans des temps meilleurs nous ferons encore ensemble de la musique."

—Voilà certes de précieux encouragements et d'excellents projets. Madame Vallin doit en vouloir à votre mari, M. Louis Souchon, de vous avoir ramenée au Canada où il a été appelé pour enseigner dans divers collèges de Montréal.

—Au contraire. Si Ninon a été peinée de me voir partir, elle m'a vivement approuvée de suivre mon mari pensant que je pourrais continuer à répandre au Canada l'art vocal français, nuancé, plein de finesse et de raffinement. Mon mari s'intéresse, en outre, beaucoup à la musique: il possède une belle culture musicale et une jolie voix de ténor et, si je suis son professeur de chant, il demeure, suivant le conseil de Ninon, mon meilleur "baromètre" au Canada. Plus que tout autre, il est en mesure de me dire si j'ai bien ou mal chanté. Depuis, Madame Vallin a toujours continué de me suivre et ses lettres si amicales et si encourageantes sont parfois de véritables leçons de chant. Elle viendra d'ailleurs très probablement chanter au Canada le printemps prochain.

—Vous ne pouvez apporter aux Canadiens de plus réjouissant message et, en attendant la venue de l'éminente cantatrice française, ils pourront souvent, je l'espère, goûter à son merveilleux secret par la voix d'or de sa plus talentueuse élève.

* * *

Madame Deniset-Souchon possède une personnalité de femme et d'artiste des plus sympathiques. Elle est d'une exquise simplicité, qualité rare qui distingue les vrais et les grands artistes. Cette brillante cantatrice ne se considère que comme le dépositaire d'un précieux talent à cultiver et à faire rendre au centuple. Son plus cher désir est la naissance d'un autre petit enfant, pour remplacer celui qu'elle a malheureusement perdu en France et "qui était toute notre joie," nous dit-elle, émue, en nous quittant. — Marie-Jeanne Patry, de la revue "l'Oeil".

L'Eglise est la mère des âmes et la créatrice de la cité chrétienne et, de ce double chef, son oeuvre doit être continuellemnt constructive. Cardinal VERDIER.

Un rapport de la
CHAMBRE DES COMMUNES
par
VOTRE DEPUTE
Au poste **CKSB**
tous les mardis soirs à 8 h. 30

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

SAMEDI 28 DEC.
7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.45—Orgue populaire
11.00—Programme des enfants du Théâtre "Le Paris"
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles - Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Chronique sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Musique Hawaïenne
8.30—Chefs-d'oeuvres de la Musique
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 29 DEC.
5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Rendez-vous
5.45—Dans un tour de valse
6.00—A l'opéra
6.30—Orgue et poèmes
6.45—Concert populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Quart-d'heure de Chopin
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Gisèle La Flèche, récital de violon
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 30 DEC.
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Au Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Chef d'oeuvre de la musique
8.30—Notre français sur le vif
8.45—Amérique latine
9.00—Sur demande
9.43—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MARDI 31 DEC.
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le Quart d'Heure des Mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Renée Gravel
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Le petit théâtre
8.15—Chef d'oeuvre de la musique
8.30—Amérique latine
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 1er JANV.
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos voisins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Au Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Les amateurs
8.30—Questionnaire
9.00—Sur demande
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

JEUDI 2 JANVIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Le forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Musique Sud américaine
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Del Genthon
8.30—L'école des parents
9.00—Sur demande
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 3 JANV.
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise température Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Semaine d'éducation
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Chef d'oeuvre de la musique
8.30—Rendez-vous romanesque
8.45—Musique hawaïenne
9.00—Sur demande
9.30—Le Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

Un geste de charité bien récompensé

CHICAGO — Il y a 35 ans, par une chaude journée d'automne, un étranger sans le sou se présenta à l'hôpital de la Merci et demanda à voir la soeur supérieure.

"Ma soeur, je suis malade, dit-il. J'ai besoin d'un traitement médical qui prendra des semaines ou des mois. Je n'ai pas d'argent; je ne suis pas même catholique."

Les Soeurs de la Merci le reçurent comme elles avaient fait pour bien d'autres. Le meilleur traitement lui fut donné et, plusieurs semaines plus tard, il partait guéri.

Les religieuses avaient tout oublié de cet incident quand, près d'un an plus tard, un chèque au montant de $250,000 leur arriva de Paris, France. Le chèque était signé par Ferris Thompson, un New-Yorkais habitant Paris avec sa femme. Thompson écrivait que l'homme qu'on avait soigné était son ami. Il ajoutait qu'il n'avait jamais entendu parler des Soeurs de la Merci et qu'il n'était pas catholique, mais qu'il leur envoyait cet argent pour leur permettre de soigner d'autres indigents.

$5,000 tous les ans

Dorénavant, les soeurs reçurent un chèque de $5,000 tous les ans, soit $165,000 en tout. Thompson mourut en 1913, mais les chèques étaient envoyés par sa veuve, l'ancienne comtesse de Beaurepaire. En 1930, les religieuses construisirent un foyer d'infirmières près de l'hôpital et l'appelèrent Salle Ferris Thompson, en l'honneur de leur bienfaiteur.

Dernièrement, la Rév. Soeur Mary-Thérèse, surintendante de l'hôpital recevait de la firme légale Stewart & Shearer, à New-York, une lettre l'informant que Mme Thompson était décédée à New-York, le 20 août. Elle avait légué $200,000 aux Soeurs de la Merci.

Cette somme porte à $615,000 le montant rapporté par un acte de charité. Soeur Mary-Thérèse dit que ce legs sera considéré comme un cadeau anniversaire pour commémorer le centenaire de l'arrivée de six religieuses de Pittsburgh à Chicago.

Rien ne se perd: le moindre bienfait au moindre des êtres a un retentissement infini.

OLLE-LAPRUNE.

Sur une guérison miraculeuse

Le Bureau des constatations de Lourdes, dans sa session du 2 octobre, a déclaré miraculeuse, c'est-à-dire inexplicable au point de vue humain, la guérison du petit François Pascal, âgé de 4 ans, lequel, aveugle et paralysé des quatre membres, s'est trouvé subitement guéri, à Lourdes, lors du pèlerinage d'Aix-en-Provence, en 1938.

Les événements qui se sont passés depuis lors dans notre pays, n'avaient pas permis aux médecins, qui enquêtent sur les faits de Lourdes, de se prononcer sur ce cas vraiment merveilleux. On sait, au reste, que la persistance de la guérison est une des conditions qu'exige le Bureau médical pour reconnaître qu'il y a miracle.

Mais le petit Pascal est guéri, et bien guéri. Le procès-verbal de reconnaissance contient ces mots d'une clarté fulgurante: "Cette guérison s'est maintenue jusqu'ici sans défaillance". L'acte a été signé par onze médecins, parmi lesquels figurent deux professeurs de Faculté et un agrégé du Val-de-Grâce.

Pour nous, qui croyons au fait de Lourdes, c'est-à-dire à l'apparition de la Vierge dans la grotte de Massabielle en 1858, nous n'avons ici aucune raison de nous étonner. Cela dure déjà depuis quatre-vingt-huit ans, et il ne s'est jamais passé une longue période sans que quelque malade, plus ou moins abandonné des médecins, n'ait trouvé en ce lieu sa guérison totale.

Si nous ne nous étonnons pas devant le miracle, si merveilleux soit-il, c'est que nous avons la foi, c'est que nous apercevons derrière le fait lui-même la Vierge Marie, puissante et bonne, se penchant sur la pauvre misère humaine.

Mais quel ne devrait pas être l'étonnement des autres, de ceux qui n'ont jamais connu Lourdes, en apprenant qu'un enfant de 4 ans a retrouvé d'un coup, sans usage d'aucun remède, ses yeux, ses bras et ses jambes! Un tel événement n'est-il pas en lui-même, dans sa valeur purement humaine, aussi digne d'attention que les faits divers, dont les journaux font les échos à grands renforts de titres et d'images? Un miracle, un authentique miracle comme celui-là ne devrait-il pas produire un choc dans les esprits, tout aussi bien que les effets effrayants de la bombe atomique?

Car le miracle est, à sa manière, une bombe qui éclate dans le monde spirituel. A une humanité distraite, matérialisée, qui ne veut rien voir au delà des horizons de la terre, il crie des mots d'une sonorité puissante: "Attention! semble-t-il dire, la vie surnaturelle est une réalité. Le ciel existe, puisqu'un être secourable en descend à des heures imprévues pour faire ici-bas quelque chose d'humainement impossible. La religion catholique mérite examen, puisque c'est en elle et pour elle que s'accomplissent ces merveilles."

Comme il serait normal, dès lors, qu'un miracle de Lourdes, quel qu'il soit, pourvu qu'il ait été reconnu, obtienne une audience aussi étendue que le monde, non que Lourdes ait besoin de publicité, mais parce que les faits qui s'y passent intéressent au plus haut chef l'esprit humain. Il s'agit de lumière. Il s'agit de signes pour le moins étranges. Il s'agit de pénétration dans l'invisible. Est-ce que l'homme n'a pas autant besoin de savoir ce qui peut le faire vivre à jamais que ce qui peut détruire en un instant la terre sur laquelle il habite?

Or, proclamons-le bien haut, à l'honneur de notre radio nationale: le mercredi 30 octobre, à l'émission de 12 h. 45, le speaker annonçait au monde, parmi d'autres nouvelles d'importance inégale, que le petit François Pascal, aveugle et paralysé des quatre membres, avait été guéri à Lourdes. C'est là un beau geste, une preuve tout au moins de l'impartialité de nos ondes. Dire ce qui est, le dire sans commentaire, le dire sans qu'apparaisse un esprit tendancieux, l'Eglise n'en demande pas davantage pour tout ce qui touche aux manifestations de sa vie.

Donc, le 30 octobre au milieu du jour, le monde entier pouvait apprendre qu'il y avait en France une ville qui s'appelait Lourdes, et que là un enfant avait été l'objet d'une extraordinaire faveur. Oh! que nous sommes loin de cette époque, où, dans notre pays, se manifestaient deux attitudes aussi peu bienveillantes l'une que l'autre à l'égard des événements de Lourdes: d'un côté, le silence; de l'autre, le sourire sceptique des médecins. Aujourd'hui, les ondes françaises servent de porte-voix au miracle. Aujourd'hui, c'est par milliers que les médecins, parmi lesquels des professeurs agrégés, des spécialistes renommés, des savants de tout premier ordre, vont voir ce qui se passe là-bas, au bord du Gave, et en reviennent, sinon avec le **Credo** sur leurs lèvres, au moins avec l'affirmation très nette que **l'impossible** s'est réalisé sous leurs yeux.

Que faut-il de plus pour que l'humanité insouciante ou orgueilleuse se courbe enfin devant la force rayonnante du surnaturel? Ce qu'il faut? Mais c'est bien simple, il faut que les âmes chrétiennes soient plus pures, plus humbles, plus charitables. C'est cela même que la Vierge Marie demandait à Bernadette en lui portant son message du ciel.

(La Croix)

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

L'avenir de l'Indochine

L'ouragan politique que la guerre mondiale a déchainé à travers la terre, a profondément remué la vie des peuples les plus lointains. Le désir d'émancipation de certaines nations, comme l'Indochine par exemple, a ainsi trouvé des appuis sérieux auprès de circonstances qu'on n'osait prévoir et qui lui ont permis de s'épanouir avec succès avec une rapidité déconcertante. C'est ainsi qu'en six ans, les Indochinois ont réussi à venir traiter de leur avenir avec les Français avec un esprit d'indépendance et une sereine dignité remarquables.

Pendant que la Conférence de la Paix siégeait au Palais du Luxembourg à Paris, une autre réunion politique entamait des travaux laborieux au Château de Fontainebleau. Et alors que des touristes affairés s'y rendaient pour voir le fameux chapeau de Napoléon trônant sur un coussin sous une caissette en verre, des représentants du VIETNAM marchandaient avec le gouvernement français sur les termes de la constitution et des prérogatives de leur pays.

Le VietNam? C'est tout simplement le nom nouvellement façonné de l'Indochine; pour être exact, d'une partie de l'Indochine. Car en fait il comprend le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine, qui forment ensemble le Pays du Sud (VietNam) assoiffé d'indépendance. Les territoires du Cambodge et du Laos, qui ont refusé de participer à la révolution vietnamienne, restent, chacun avec un roi, dans le giron colonial de la France. Toute l'Indochine, malgré ses progrès, avait dû subir depuis sa conquête sous le Second Empire et la Troisième République, les effets d'un colonialisme qui vexait les patriotes indigènes. Or le nom de VietNam, symbolisant leur lutte contre ce régime, était le mot de ralliement des nationalistes annamites.

L'occupation de l'Indochine par les Japonais en septembre 1940, fut le prétexte d'une exacerbation de ce nationalisme. Pour détacher les indigènes de la France, les occupants japonais ont attisé de leur mieux les revendications et les résistances des Annamites, jusqu'à produire des insurrections qui durent être écrasées par les efforts combinés des Japonais et des troupes de l'administration vichyoise de la colonie. Les patriotes annamites s'organisèrent alors en guérillas et gagnèrent peu à peu les masses à l'idée d'indépendance. Après la victoire des Alliés en août 1945, ils déposèrent l'empereur Bao-Dai et proclamèrent l'indépendance de la République du VietNam avec l'appui du peuple.

De son côté, le gouvernement de la France Libre à Londres s'était préoccupé de la question indochinoise de bonne heure, malgré la difficulté des communications qui l'empêchait d'y prendre des mesures directes. Cependant le 24 mars 1945, il promulguait une déclaration affirmant le caractère de la politique coloniale, le droit à l'autonomie de ce lointain pays, la reconnaissance des libertés fondamentales pour ses habitants, et la promesse d'une méprise de la question indochinoise dès que les circonstances le permettraient. Mais comme cette déclaration ne correspondait pas aux aspirations des nationalistes annamites, ceux-ci protestèrent. C'est pourquoi, à la fin des hostilités, le gouvernement provisoire de la France entreprit des négociations avec les patriotes qui résultèrent dans l'Accord d'Hanoi du 6 mars 1946, par lequel la France reconnaissait la République du VietNam comme un Etat libre ayant son gouvernement, son parlement, son armée et ses finances, et lui promettait d'étudier avec lui le statut futur et ses relations avec la Mère-patrie.

C'est pour remplir cette promesse que des négociations franco-vietnamiennes furent entamées officiellement à Fontainebleau cet été. Elles n'aboutirent malheureusement à rien de positif, en raison des exigences des nationalistes. Cependant, il fallait une certaine entente pour préserver les intérêts réciproques des deux peuples en Indochine. C'est ce qui fut fait par l'adoption du modus vivendi du 14 septembre 1946 qui place sur un même pied juridique les ressortissants du VietNam et de la France, qui protège les biens des Français en Indochine ainsi que leurs prérogatives culturelles, et qui précise les relations économiques, financières et militaires entre les deux pays. C'est le 30 octobre que cet accord entra en vigueur.

La question indochinoise reste donc tout entière. Mais elle est devenue un problème purement politique et social. Car avec l'affaissement du Japon, la France n'a plus un intérêt stratégique dans le pays. Ce sera donc une occasion pour elle de montrer dans quel sens elle compte réaliser cette nouvelle politique coloniale basée sur le paternalisme, dont fait d'ailleurs mention la nouvelle Constitution française.

T. G.

Dans les trois amériques

Le fondateur de la J.O.C. a laissé un souvenir inoubliable au Canada. Tous se réjouiront que l'**Ecole Sociale Populaire** publie dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts le récit que le chanoine Cardijn vient de faire dès son retour en Europe de sa merveilleuse randonnée dans les trois Amériques. On y a joint deux de ses causeries, la première aux prêtres à Montréal, l'autre à New-York, au moment de son départ. Une photographie très vivante de l'auteur orne la couverture de cette intéressante plaquette. (Au Secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel est, Montréal, 10 sous l'exemplaire).

Le pape en retraite

Chaque année, en décembre, si nombreuses que soient ses occupations, le pape suspend ses audiences, met de côté ses affaires ordinaires, et se livre, avec les archevêques et évêques présents à Rome, aux exercices spirituels sous la direction d'un Père de la Compagnie de Jésus. Cette année, c'est le P. Guiseppe Massarutti, S.J., assistant ecclésiastique de l'Action catholique qui dirigea cette importante retraite fermée.

Contre les persécutions de Tito

De nombreuses et importantes manifestations ont lieu en Angleterre et aux Etats-Unis contre la guerre faite par Tito en Yougoslavie à l'Eglise catholique et particulièrement l'emprisonnement de l'archevêque Stepinac. On réclame l'intervention immédiate des gouvernants. Le gouvernement canadien a reçu lui aussi des requêtes du même genre. Agira-t-il, lui dont un des délégués à l'Assemblée des Nations Unies s'est prononcé contre le chef actuel de l'Espagne?

De l'entente à l'unité

S.S. le pape Pie XII a convié à plusieurs reprises toutes les âmes de bonne volonté à entreprendre une croisade en faveur de la paix sociale et internationale. Cette action serait certainement plus efficace si tous les chrétiens étaient déjà unis dans l'unité d'une même foi et d'une même Eglise. Mais, à défaut de cette unité qui est l'idéal à venir et vers laquelle tendent de divers côtés des hommes de bonne foi, on peut dès maintenant réaliser des collaborations fécondes.

L'Association internationale Unitas, fondée à Rome et présidée par le R. P. Boyer, S.J., a précisément pour but de rendre les catholiques attentifs à ce problème et provoquer dans nos milieux comme autour de nous la recherche de cette entente, première et indispensable étape vers une unité plus profonde, celle pour laquelle le Christ a prié.

Dans le premier fascicule de Unitas, la revue trimestrielle de l'Association, le R. P. Boyer, après avoir signalé les bienfaits d'une collaboration entre tous les hommes de bonne volonté, indique les règles que l'Eglise trace à ses fidèles, pour ces contacts avec des chrétiens d'une autre dénomination religieuse qui ne sont pas sans danger.

D'abord, elle n'admet pas que les catholiques participent au culte des non-catholiques, même quand ce culte serait identique à celui que pratique l'Eglise romaine. Bien plus, elle défend aux siens de prendre part, sans la permission de l'autorité compétente, à des discussions publiques avec des chrétiens dissidents. Ces deux cas éliminés, le R. P. Boyer expose comment la collaboration peut s'exercer. "Ces prescriptions, dont la sagesse est manifeste, limitent la liberté d'action du catholique, mais elles laissent cependant un vaste champ ouvert au genre de travail en commun que nous désirons entreprendre. Il n'est pas besoin, pour poursuivre ensemble un même but, de prier ensemble et encore moins d'entamer des discussions. Chacun poursuivra son propre bien, heureux que ce soit aussi le bien des autres. Tout compte fait, il ne nous semble pas nécessaire ni même souhaitable que les fidèles d'autres croyances s'engagent dans notre association comme membres proprement dits. Il suffit qu'ils nous soient amis.

"Peut-être des contacts pourront-ils être réalisés entre des organisations séparées, par exemple, l'une catholique, l'autre ou les autres protestantes, et quelque entente pourra-t-elle avoir lieu pour des buts limités à poursuivre parallèlement des deux côtés. Peut-être devra-t-on se contenter d'une simple influence exercée par la prière, par les publications, par le rayonnement de la charité. Si l'esprit de concorde et le désir de l'unité se répandent, s'ils croissent, s'ils se manifestent, des rapports faciles s'établiront, qui permettront l'accord ou du moins la concordance des efforts pour des buts communs. Nous croyons même que d'ordinaire la meilleure méthode serait celle-là; s'unir d'abord au sein d'une même foi et y travailler selon les directives de cette foi; ensuite, dans toute la mesure possible, chercher le contact avec des groupes d'autres confessions et pour des buts limités, entreprendre une action commune à réaliser parallèlement". — La **Croix** de Paris.

Aux Editions de La Famille

Mamans, avec le sourire
par MARIE-FRANCE

Marie-France a reçu ces jours derniers d'une maman canadienne la lettre que voici:

Bien chère amie,

Je vous appelle ainsi, comme vous le dites dans votre petit livre. J'ai quatre enfants. Je les ai, hélas! élevés à coups de disputes et de cris, quelquefois de coups.

Mon Dieu que ces nerfs m'ont fait du mal. Je vois bien, maintenant que j'ai lu votre livre **Mamans, avec le sourire . . .** que mes nerfs ont mené bien plus que moi. J'ai bien de la peine de cela. Car le sourire ne se voyait pas souvent chez moi ni chez mes enfants. Mais pourtant ils étaient bons. Maintenant, ils sont comme moi, de méchante humeur. Mais depuis que je lis votre livre et que j'essaie de suivre la recette tous les jours, ça va beaucoup mieux. Mais, vous comprenez, ça n'est pas parfait tout de suite, quand on n'a jamais souri.

Il aurait fallu que ce livre aurait paru déjà depuis longtemps. Que je trouve les mamans d'aujourd'hui chanceuses, elles ont tout pour leur aider à bien élever leurs enfants. Mais pour moi, il est un peu tard, ça fait rien, on va se mettre à l'oeuvre et avec le sourire je vais y arriver, j'en suis certaine.

Soyez assurée, chère amie, que votre petit livre a mis déjà le bonheur dans mon foyer et je m'y sens plus heureuse. Reprenez votre plume et écrivez encore de beaux livres.

Mme X . . .

Ce volume se vend **$0.80 par la poste.** Demandez-le au service de librairie de **La Liberté et le Patriote.**

L'EPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST



Le mot Epiphanie veut dire "manifestation". C'est qu'en effet, le 6 janvier, l'Eglise célèbre une triple manifestation de Jésus-Christ, qui, d'après certaines traditions, aurait eu lieu le même jour, quoique à différentes années. La fête de l'Epiphanie a donc trois objets: 1° la manifestation de la divinité du Sauveur aux Mages par l'étoile miraculeuse qui les conduisit à l'étable de Bethléem; 2° la manifestation de la divinité du Christ aux Juifs pendant son baptême, sur les bords du Jourdain; 3° la manifestation de cette même divinité aux noces de Cana, où Jésus changea l'eau en vin. Toutefois l'objet principal de cette fête, c'est bien la manifestation de la divinité de Jésus aux Mages et la vocation des peuples à la foi chrétienne.

Elevons nos âmes au-dessus du fait historique et perçons les voiles du mystère. C'est aujourd'hui l'appel de tous les peuples à la foi chrétienne; ce sont aujourd'hui les prémices du salut pour toutes les nations. L'Eglise a bien lieu de chanter: "Lève-toi, brille dans toute ta splendeur, Jérusalem! voici la Lumière du monde qui parait! la gloire du Seigneur s'est levée sur ton enceinte; lève les yeux, regarde, dilate ton sein, tout l'univers vient à toi!" — Allons avec les Mages à la crèche du Sauveur et offrons l'or de l'amour, l'encens de la prière, la myrrhe du sacrifice.

Billet du vendredi

M. Edouard Montpetit

et ses derniers propos

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Les propos d'Edouard Montpetit ne sont jamais quelconques. Cet homme ne parle pas pour s'entendre parler, ni n'écrit pour le plaisir de se relire, de s'extasier sur l'agencement heureux de ses phrases. Il a d'autres soucis. Educateur de carrière, il vise à instruire, à former, à agir sur les hommes, les jeunes surtout, ceux qui dirigeront demain, par les valeurs spirituelles qu'il leur propose. Professeur, il ne songe qu'à enseigner. Il sait le poids et le prix de la connaissance, voudrait en convaincre, non seulement ceux qui l'approchent, mais ceux-là aussi qu'il espère atteindre. Cet universitaire doublé d'un lettré, cet économiste aux goûts d'esthète, ouvert aux courants de la pensée, curieux de la vie et des idées qui la rendent supportable, conscient des réalités du jour et justement inquiet de celles qui s'annoncent, ne cesse jamais de travailler, dans tous les milieux où s'exerça son action, à la préparation et à l'élévation intellectuelle d'une élite. Il est un animateur, qui ne dédaignerait pas d'être assimilé à un vulgarisateur, dans le sens le plus fécond du mot. Il veut la fin, indiquant les moyens d'y atteindre. Il ne plane dans aucune stratosphère. Il se tient les pieds sur le sol. Il consacra sa vie à l'avancement du peuple canadien-français, dont il est, et il nourrit à l'égard de ce peuple les ambitions les plus hautes. Il peut, pour certains, avoir prêché dans le désert. Mais les grains échappés de sa main, s'ils ne lèvent pas tous, ne se perdront pas non plus jusqu'au dernier. Aussi continue-t-il à semer.

★

La moindre biographie de l'homme donne quelque idée de sa fiévreuse activité. On le trouve partout, depuis environ quarante ans. Jeune avocat, il s'intéresse déjà aux questions économiques et sociales, obtient une bourse d'études et va étudier en France. A son retour, il enseigne le droit et l'économie, fonde à l'Université de Montréal la faculté des sciences sociales, économiques et politiques, assume bientôt les fonctions de secrétaire général de l'Université et de directeur des relations extérieures. Les gouvernements font souvent appel à sa science. Le voici, tantôt président de la Commission des Assurances sociales du Québec, tantôt président du Comité de Révision des Taxes de la province, tantôt président d'une Commission technique. Entre-temps, il voyage, représente les siens en France et en Belgique, aux Etats-Unis. Il a toujours en même temps une demi-douzaine de fers au feu. Il prononce de multiples conférences, qui visent à révéler le Canada, et le Canada français en particulier, à l'étranger. Il trouve encore le temps d'écrire des livres, plus d'une douzaine à ce jour, où il condense l'essentiel de sa doctrine, orientée en fonction des besoins de sa petite patrie dans la grande, raconte ses souvenirs ou expose sa conception d'une culture destinée à nous grandir. Et cet homme reste le plus simple des hommes, facile d'approche, accueillant aux jeunes, toujours prêt à donner un coup de main et cherchant les occasions de se rendre utile. Né à Montmagny en 1881, il fit ses études secondaires chez les Sulpiciens, au collège de Montréal. Il y acquit, a-t-il raconté, ce sens de la discipline dont il se fit une règle de vie, et qu'il essaye d'inculquer à ses élèves.

★

Propos sur la montagne (1), son dernier livre, procède de ses habituelles préoccupations. Il y réunit cinq études, en marge des problèmes économiques et culturels qui sollicitent notre peuple. Deux d'entre elles ressortent, l'une sur l'élite qui tient tant à coeur à Montpetit, l'autre sur cette double culture du Canada, dont les bénéficiaires ne paraissent pas saisir toute la valeur et les possibilités. L'élite, écrit-il, doit exister. Elle s'impose dans les métiers, comme dans les professions. Mais il faut savoir comment la former, et comment l'utiliser pour le bien commun. Après des considérations sur la préparation de l'élite, l'auteur regrette les limites imposées, par exemple, à l'action de l'élite intellectuelle. Trop souvent la démocratie l'ignore ou met des entraves à sa libre expression, en raison du facteur politique. Il faut, conclut M. Montpetit, "rétablir une collaboration nécessaire entre l'intelligence et la politique". Autrement, c'est la "décomposition de nos forces où ne s'aperçoit déjà plus la vibration des énergies créatrices". A propos des deux peuples qui forment au Canada le gros de la population, des civilisations qu'ils représentent, de leur double culture, des avantages à en tirer, l'auteur ne se montre pas moins clairvoyant. Si nos deux cultures existent l'une près de l'autre, elles ne se compénètrent pas, ne se complètent pas l'une l'autre. S'il en était autrement, nous serions intellectuellement plus riches. Et l'écrivain de conclure: "Les deux groupes possèdent des valeurs complémentaires, qui, si elles réagissaient de plein l'une sur l'autre, féconderaient notre culture, la rendraient meilleure, plus large, mieux équilibrée qu'elle ne fut jamais jusqu'ici. Si nous formons des plans d'avenir, que celui-là soit le premier." Le dernier ouvrage de M. Montpetit ouvrira à plusieurs des horizons.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Aux Editions de l'Arbre, Montréal.

La Chronique Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

L'agriculture serait nationalisée en Grande-Bretagne. Les visées soviétiques dans le Moyen-Orient.

No 1

Après la nationalisation des chemins de fer, approuvée de façon décisive la semaine dernière par la Chambre des communes anglaises, le parti travailliste a soumis un projet de loi autorisant le gouvernement à contrôler les cultures et à garantir le prix des récoltes.

Le débat sur les chemins de fer a été tumultueux. Les conservateurs ont combattu le bill avec acharnement pendant trois jours. Concluant le débat au nom de l'opposition, M. Anthony Eden, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, déclara que l'adoption du projet "ne constituera rien d'autre qu'un désastre national de premier plan". Le gouvernement a riposté en déclarant que "le nouveau système offrira une splendide occasion de transformer en une entité efficace et économique les services de transport du pays".

L'Agriculture nationalisée

Tout laisse prévoir un débat encore plus acrimonieux lorsque le nouveau projet de loi viendra devant le parlement anglais. Car il y a là une véritable révolution, l'Angleterre étant traditionnellement un pays de vastes domaines cultivés par des employés à salaires ou par des fermiers à gages.

La nouvelle législation autoriserait une surveillance considérable des opérations agricoles et la garantie des prix pour de nombreux produits. Elle permettrait au gouvernement de s'emparer des terres des fermiers qui refuseront de se conformer aux avis officiels sur la façon d'exploiter leur terre. "Des améliorations techniques et mécaniques dans les méthodes de culture seront offertes aux propriétaires terriens et métayers par un service agricole consultatif ayant un caractère national," dit le projet de loi. Quant à ceux qui ne suivront pas les avis du gouvernement, le bill autorise le ministre à les mettre en surveillance, à leur adresser des directives et, au besoin, à les exproprier.

M. Churchill

Le chef de l'Opposition, M. Winston Churchill, a déclaré, immédiatement après la présentation du projet de loi, qu'après l'ajournement de Noël, il demandera un vote de censure contre le gouvernement, l'accusant "de tyrannie, d'arrogance et d'incompétence".

Evolution intérieure

A une réunion secrète du parti travailliste anglais, le comité des Affaires étrangères aurait adopté, à l'unanimité, un rapport recommandant un chambardement complet du personnel diplomatique qui ne représente pas suffisamment les vues du gouvernement travailliste. Ce rapport a été rédigé après huit mois d'étude. Ses auteurs voudraient moderniser le Foreign Office et l'affranchir de l'influence des diplomates trop intimement liés à la politique des régimes conservateurs. Ils s'opposent également à la politique de fermeté envers Moscou, politique prônée par M. Bevin.

Voici en résumé les recommandations formulées par le comité: reviser le recrutement des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, faciliter l'échange de fonctionnaires entre les Affaires étrangères et les autres ministères, instituer de nouvelles divisions au Foreign Office comme celles des renseignements politiques, des recherches économiques et ouvrières, obliger les recrues du Foreign Office à faire un stage d'étude au quartier général ou aux succursales des Nations-Unies, afin de substituer au vieux concept de l'équilibre du pouvoir l'objectif d'un "gouvernement ordonné du monde".

De toute évidence le parti travailliste anglais évolue considérablement. Il affiche maintenant ses vraies couleurs.

Les visées soviétiques

Dans un curieux reportage historique, le **Time** de New-York relate certains faits sur les visées soviétiques vers les Dardanelles et le Moyen-Orient. Ce reportage est basé sur des documents capturés en Allemagne, aux mains du département d'Etat des Etats-Unis. On parla de ces documents à Nuremberg mais la publication en fut supprimée. On les mentionna de nouveau à la Chambre des communes mais sans les relater.

Ces faits prouvent qu'en 1940, au mois d'octobre, alors que l'Allemagne, l'Italie et le Japon signaient leur pacte tripartite, on demanda à la Russie d'en devenir le quatrième signataire. Après un échange de correspondance entre Staline et Ribbentrop, Molotov fut envoyé en Allemagne pour discuter des moyens à prendre dans le but de diviser l'empire anglais entre les pays conquérants advenant la défaite alliée qu'on croyait certaine.

On décida alors que l'Allemagne prendrait une large portion de l'Afrique-sud et de l'Afrique centrale, que l'Italie prendrait le nord, que le Japon s'établirait dans l'est de l'Asie, au sud de son empire actuel et que la Russie étendrait son règne au sud du territoire de la République soviétique dans la direction de l'Océan Indien. Un peu plus tard, l'Allemagne et l'Italie consentaient à donner d'autres droits à la Russie sur les Dardanelles, mais non des bases.

Molotov, d'accord avec Staline, ne consentit pas à ce marché. Ils présentèrent officiellement leurs désirs: toute la région sud dans la direction du golfe Persique et des bases sûres pour les armées navales et terriennes de l'U.R.S.S. dans le Bosphore et les Dardanelles.

L'Allemagne refusa, et un mois plus tard Hitler décidait d'envahir la Russie. En 1943, au déclin du nazisme mais alors que les Trois Grands n'en étaient pas encore venus à une entente militaire à Téhéran, Berlin demanda à Moscou de conclure une paix séparée. Et Staline donna aux Allemands l'impression que l'U.R.S.S. signerait si Berlin voulait lui accorder: 1) la reconnaissance de l'annexion soviétique des Etats baltes; 2) le contrôle des Dardanelles; 3) l'expansion russe au sud et à l'est de la mer arabienne et enfin l'appui allemand pour que les soviets contrôlent une partie de la Mandchourie. L'Allemagne refusa toujours et marcha vers sa perte. Mais les Dardanelles et le golfe Persique demeurèrent le principal objectif d'après-guerre de la Russie.

Ces documents se passent de commentaires.

Les troubles se continuent en Indochine. Le Pape fait un nouvel appel en faveur de la paix.

No 2

Certains pays du monde ont célébré Noël dans la joie et l'abondance; d'autres, dans les privations et l'angoisse d'un après-guerre qui n'a rien de bien rassurant. En Indochine la bataille fait rage et les hostilités continuent en Grèce et en Chine. En Allemagne, surtout dans le sud, on rapporte de nombreux cas de personnes mortes de faim. Un correspondant de l'agence Reuter à Stuttgart écrit: "On ne voit plus de gens tomber sur la rue mais les gens expirent dans leurs maisons. Nul ne parle de ces victimes de la famine mais tout le monde est au courant".

En France, les Français ont assisté à la messe de minuit dans les églises non chauffées; mais le menu traditionnel de Noël était plus abondant. En Terre Sainte, les pèlerins se sont rassemblés à Bethléem mais l'agitation n'était pas oubliée car la police gardait les routes et à Jérusalem quelques Arabes ont tiré des coups de feu.

Les troubles en Indochine

La bataille continue en Indochine où les troupes françaises, sous le commandement de l'amiral d'Argenlieu tiennent en échec la révolte des Vietnamiens.

Dans son message de Noël, l'amiral d'Argenlieu a déclaré: "La France n'a pas l'intention, dans l'état actuel de l'évolution du peuple indochinois, de lui accorder une indépendance totale et inconditionnelle, action qui serait gravement préjudiciable aux intérêts des deux parties. La France ne s'assujettira pas à des traités qu'elle sera seule à respecter".

Parlant ensuite des agissements des chefs vietnamiens l'amiral a ajouté: "Le gouvernement français ne tolérera pas des violations aussi graves et aussi flagrantes d'un traité librement négocié".

En Grèce

De furieuses guérillas se sont livrées ces derniers temps en Thrace, à Drama, dans l'étroite région sise entre la Bulgarie et la mer Egée. Le brigadier général Pappanichoulou a protesté auprès du commandant bulgare au sujet de l'entrée libre de Bulgarie en Grèce de bandits en vue d'un assaut contre le village grec de Prosotami.

Les Américains et le Japon

Les Américains tentent au Japon une révolution dont le succès n'apparaît encore qu'assez problématique. On dit que le commandement suprême allié a complété sa purge des éléments belliqueux de la société japonaise. Le système dont on s'est servi, d'une sévérité extrême, a éliminé de la vie publique et commerciale des milliers de Japonais qui agissaient comme chefs des Nippons jusqu'au 2 septembre 1945.

On prétend que les purges ont mis fin à la bureaucratie et ont permis aux Japonais, du moins en théorie, de gérer leurs propres affaires. On prétend que les purges ont mis fin à un système vieux de plusieurs siècles par lequel chaque Japonais se considérait un "servant" qui doit toujours compter sur un patron comme protecteur. On prétend enfin que toute cette belle révolution prépare les voies à l'avènement de nouveaux chefs.

Il se trouve cependant des sceptiques qui trouvent que toutes ces purges ont détruit les cadres existants de la société japonaise sans créer quoi que ce soit pour les remplacer, que la reconstruction du pays a été considérablement retardée par l'élimination des techniciens et des chefs d'industrie, que le communisme peut s'infiltrer plus aisément dans les bureaux du gouvernement, dans les journaux et organes d'opinion publique, ainsi que dans les institutions d'enseignement.

Le message du Pape

Pour atténuer un tant soit peu ces divers éléments de haine universelle, la voix du Pape, à Noël, s'est élevée. Le Souverain Pontife en a appelé à tous les peuples pour une paix juste et un désarmement général, prédisant un nouveau conflit si l'agitation mondiale actuelle continue. Il a parlé des armes atomiques sans les nommer spécifiquement. "Elles sont si épouvantables, a dit le Souverain Pontife, qu'elles apparaissent aux yeux de l'humanité horrifiée comme une création infernale".

Le Pape a ajouté que Ses paroles risquaient d'être mal interprétées pour des fins politiques mais il a dit que des interprétations aussi fausses ne pouvaient pas l'empêcher de parler.

"Jamais, a dit encore le Pape, une épée n'a tracé de délimitation si nette entre vainqueurs et vaincus. Mais, pour l'Eglise, il ne saurait s'agir de prendre parti pour les uns ou contre les autres, ce qui n'anéantit pas le besoin impératif pour eux de faire considérer à qui de droit les dangers qui découlent de l'état dans lequel sont maintenus les pays vaincus".

Le Pape a reconnu les progrès réalisés depuis un an et les efforts tentés par les hommes d'Etat qui se sont réunis dans de nombreuses conférences, mais il ne peut éviter de faire certaines critiques, surtout en ce qui concerne la Charte de l'Atlantique qui est devenue selon l'avis du Saint-Père, une ombre et une contrefaçon de ce qu'elle était dans ses premiers principes.

Le Pape s'est élevé contre l'imposition de trop grandes restrictions alimentaires et économiques aux vaincus et il engage les vainqueurs à ramener dans la collectivité humaine leurs ennemis d'hier par la rééducation. Le Souverain Pontife supplie les dirigeants des Etats responsables de faire en sorte que tout en prenant les mesures voulues pour éviter le retour des agressions qui ont déchainé la dernière guerre, ils amorcent l'oeuvre de reconstruction commune.

Notre Jacques Cartier

par l'abbé Desrosiers

Jacques Cartier découvrit le Canada en 1534, très simplement à la lumière des textes du grand marin et d'une tradition ininterrompue, l'ouvrage de 160 pages de l'abbé Desrosiers, "Notre Jacques Cartier", reprend cette captivante histoire du capitaine malopin envoyé en Amérique par François 1er, pour y fonder le premier empire colonial français. Le succès est complet. Derrière Terre-Neuve et son golfe, Cartier découvre le fleuve Saint-Laurent et s'enfonce profondément dans le continent canadien jusqu'à la borne du Mont-Royal.

Le livre comprend onze chapitres, avec une introduction, une poésie d'Albert Ferland et un épilogue. Les trois voyages de Cartier y sont décrits avec une scrupuleuse exactitude et une vision muette sur leurs conséquences lointaines. Enfin, une quarantaine de dessins, dont 34 sont d'Oswald Bonin et les autres de Maurice Lebel, reproduisent la cartographie et les principales scènes de l'itinéraire de Cartier: ce livre illustré occupe d'ores et déjà une place importante dans la série de nos beaux albums historiques où notre jeunesse va puiser l'aliment de son patriotisme français et catholique.

Notre Jacques Cartier, grand volume de 160 pages, illustré, prix 0.75 réédité par Granger Frères à Montréal, est en vente dans toutes les bonnes librairies.

SAINT-BONIFACE

Radio St-Boniface

Voici la liste des causeries historiques qui auront lieu, sous les auspices de la Société Historique, au poste CKSB dans la série "Le Manitoba Français à vol d'oiseau". Les émissions ont lieu les mercredis et vendredis soirs, à 9 h. 30:

3 janvier: M. Guillaume Charette, "St-Malo" (fin).

8 et 10 janvier: M. l'abbé A. Laurin, "Letellier".

15 et 17 janvier: S. Exc. Mgr G. Cabana, "Le Centenaire du diocèse de St-Boniface".

22 et 24 janvier: R. P. Lalonde, C.S.V., "Otterburne".

29 et 31 janvier: R. P. J.-H. Létourneau, Rédemptoriste, "Ste-Anne des Chênes".

Comme nous l'avons déjà dit, on pourra se procurer plus tard le texte de ces causeries si la demande en vaut véritablement la peine.

Mme C. Schimnowski, de St-Boniface, est décédée

Mme Corinne Schimnowski, de 187, rue Masson, est décédée samedi après-midi, le 28 décembre, à l'âge de 60 ans. Mme Schimnowski était née à Rawdon, P.Q. Elle était fille d'Alexandre d'Eschambault, médecin, et de Corinne Marcotte, tous deux décédés. Elle vint au Manitoba tout enfant avec ses parents qui s'établirent d'abord à St-Boniface.

La défunte habitait St-Boniface depuis une trentaine d'années. Son époux, John Schimnowski, l'a précédée dans la tombe il y a à peine un an. Elle était alitée depuis près de deux ans et a succombé à une longue maladie qu'elle a supportée avec un admirable courage. Elle a vu venir la mort avec résignation et l'a acceptée dans un plein esprit de foi en Dieu.

La défunte laisse dans le deuil 3 enfants: Jean, résidant à 290, rue Dumoulin, St-Boniface; Florence, la Rév. Soeur Jean-Augustin, des SS. NN. de Jésus et de Marie, à l'Institut Collégial St-Joseph, et Thérèse, qui demeurait avec sa mère. Elle laisse aussi un petit-fils et deux frères et une soeur, MM. l'Abbé et Henri d'Eschambault, de St-Boniface, et Mme Philippe Guertin, de 143, rue Ethelbert, Winnipeg.

Les funérailles ont eu lieu mardi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service à été chanté par M. l'abbé Antoine d'Eschambault, assisté par le R.P. A. Schimnowski, major dans l'armée canadienne et chapelain militaire, et le R.P. F. Hilland, O.M.I. Le deuil était conduit par M. Jean Schimnowski et les membres de la famille de la défunte.

Les porteurs étaient MM. les docteurs Henri Guyot et A.-G. Dandenault, MM. Jos. Arpin, Alphonse Lemay, W. Maloney.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la rue Archibald, dans le lot familial.

Nos sincères sympathies.

Décès

MME ANNE CHOQUETTE

Mme Anne Choquette, de 484, rue Aulneau, est décédée le samedi 21 décembre à l'hôpital de St-Boniface. La défunte était âgée de 55 ans.

Lui survivent: un fils, Léonard, de St-Vital; une fille, Irène, à la maison; deux frères, Joseph et Alex Burke, de Winnipeg.

Le service funèbre fut chanté à 9 h., le mardi 24 décembre, en la cathédrale. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

27 ANS DE SERVICE

La semaine dernière, **M. Joseph Baudry**, chef de police de la ville de St-Boniface, célébrait un anniversaire important. En effet il y avait 27 ans, jeudi dernier, que M. Baudry faisait partie du département de police de St-Boniface. Le poste de chef de police lui fut confié en 1930 alors que M. Baudry n'était âgé que de 35 ans.

M. Baudry évoqua devant ses amis quelques-uns de ses souvenirs du service policier de St-Boniface. Les premiers records du département de police datent de 1882 alors que M. J.-B. Royal était chef de police. Au mois de décembre 1882 il y eut 10 cas en cours de police. L'amende la plus considérable s'élevait à $6.00. Jusqu'en 1906 le département de police avait ses quartiers dans le poste de pompier numéro 1. Il y a actuellement 18 membres du service de la police à St-Boniface. Presque tous connaissent les deux langues officielles du pays.

Quant au chef Baudry il est évidemment lui-même un parfait bilingue.

Cérémonie à l'occasion de la semaine de la citoyenneté

Une brillante cérémonie liturgique à laquelle prendront part les évêques et les fidèles du Manitoba, marquera l'ouverture de la Semaine de la citoyenneté canadienne qui s'ouvrira le 5 janvier 1947. Tenu sous les auspices de l'Assemblée générale Taché des Chevaliers de Colomb du Quatrième degré, cet événement réunira, en la cathédrale de St-Boniface, tous les catholiques des diocèses de Winnipeg et de St-Boniface; les catholiques grecs du rite ukrainien. Le vicariat apostolique de Keewatin sera probablement représenté à la cérémonie.

La bénédiction du T. S. Sacrement, qui sera donnée à 3 h. p.m., sera présidée par S. Exc. Mgr N. N. Savaryn, O.S.B., évêque auxiliaire du diocèse catholique des Ukrainiens du Canada. Le chant sera exécuté par un choeur ukrainien de Winnipeg. Leurs Excellences NN. SS. G. C. Murray, C. SS.R., archevêque-administrateur de Winnipeg, et G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, assisteront au choeur. MM. les curés des églises cathédrales et des différentes paroisses, seront aussi présents à cette manifestation de patriotisme. De courtes adresses seront données en anglais, français, ukrainien, allemand et polonais. Les Chevaliers reçus du 4ème degré revêteront leur costume pour le salut à l'épée.

Voici le programme qui sera suivi:

1. Entrée: marche sur l'orgue.
2. O Canada: orgue.
3. Chant d'action de grâces en latin, par la chorale de la cathédrale de St-Boniface.
4. Hymne français "Notre-Dame du Canada", par la chorale de la cathédrale de St-Boniface.
5. Allocutions de 5 minutes, **en français**, par S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface; **en anglais**, par S. Exc. Mgr Gerald C. Murray, Cssr, archevêque - administrateur de Winnipeg; **en ukrainien**, par S. Exc. Mgr Nilus Savaryn, évêque auxiliaire de S. Exc. Mgr Ladyka, ordinaire des Ukrainiens de tout le Canada; **en polonais**, par le R.P. S. Baderski, curé de la paroisse de Holy Ghost, de Winnipeg; **en allemand**, par le R.P. Paul Hilland, O.M.I.
6. Hymne anglais, par la chorale de la cathédrale Ste-Marie.
7. Bénédiction du T. S. Sacrement, selon le rite ukrainien, présidée par S. Exc. Mgr N. Savaryn, O.S.B.M.; le chant sera exécuté par un choeur ukrainien de Winnipeg.
8. Marche de clôture, sur l'orgue.

N. B. — La cérémonie sera radiodiffusée par le poste CKSB.

Baptêmes

Le 4 décembre: Marie-Louise-Yvette-Gracia, née le 1er décembre, fille de Jules Boisjoli et de Gracia Laurendeau. Parrain, Pamphile Laurendeau; marraine, Mme V. Fortin.

Le 15 décembre: Joseph-Jean-Hercule, né le 8 décembre, fils de Hercule Rémillard et de Sara Sherwood. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Rémillard.

Le 15 décembre: Joseph-Horace-Raymond, né le 17 novembre, fils d'Antonin Ducharme et d'Angèle MacKay. Parrain, Antonin Ducharme; marraine, Clémence Ducharme.

Petites notes

Mme Wilfrid Hamel, de Wauchope, Sask., en route pour Montréal où elle visitera son frère, M. J.-M. Cloutier, autrefois de Willow-Bunch, Sask., était de passage en fin de semaine chez sa fille, Mme Cécile Wallace, de St-Boniface.

Naissance

M. et Mme Lucien Lévêque sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Georges-Henri-Russell à l'hôpital Général de Winnipeg, le 15 décembre.

Un nonce papal serait bientôt nommé à Ottawa

(Suite de la première page)

Mgr Georges-Léon Pelletier, serait le premier évêque du nouveau diocèse ainsi créé. Cependant, on ne mentionne pas de nom pour le poste d'auxiliaire de Québec, advenant le cas où Mgr Pelletier serait désigné pour le nouveau diocèse.

Il est également question de la création d'un deuxième diocèse sur la rive sud du St-Laurent, mais cette question pourrait être retardée encore quelque temps.

Enfin, la nomination d'un remplaçant pour feu Mgr Perron, ancien vicaire général, serait bientôt annoncée.

Ambassadeur auprès du Vatican

On note que l'élévation de la délégation apostolique du Canada à celle du rang de nonciature rendrait possible la nomination d'un ambassadeur canadien au Vatican, qui pourrait bien être en même temps ambassadeur auprès du gouvernement italien. Deux noms ont été fréquemment désignés pour occuper ce poste d'ambassadeur, Son Excellence M. Jean Désy, présentement ambassadeur du Canada au Brésil, et M. Jean Désy, sous-secrétaire de la province de Québec.

Cependant, la nomination d'un ambassadeur canadien auprès du Vatican pourrait être longtemps retardée, même si Mgr Antoniutti devient nonce apostolique au Canada. Il y a des pays où Sa Sainteté le Pape est représenté par un nonce et qui n'ont pas d'ambassadeur au Vatican. Mais il est certain que le Saint-Siège songe depuis longtemps à élever sa délégation d'Ottawa au rang de nonciature et on croit que ce sera un des événements annoncés par le Souverain Pontife au cours de l'année 1947.

Dès que le Canada aura décidé d'échanger un ambassadeur avec l'Italie, la création d'une ambassade canadienne au Vatican, si ardemment souhaitée par les catholiques de notre pays, sera étudiée avec soin.

Office de Noël sans apparat au Vatican

CITE DU VATICAN — Le Saint-Père a célébré la messe de minuit dans une petite chapelle au deuxième étage du palais apostolique. A cet office avaient été invités les membres du corps diplomatique auprès du Vatican. La cérémonie se déroula en toute simplicité, comme en 1942 et en 1943.

Le Souverain Pontife, assisté seulement des camériers secrets participants, revêtit les ornements du sacerdoce et célébra trois messes basses. Plusieurs diplomates et membres de leur famille s'approchèrent de la sainte table. L'office était accompagné des chants de la chapelle musicale pontificale, et des instruments à corde exécutèrent des morceaux de musique spirituelle.

Les diplomates étrangers portaient l'habit et les femmes étaient en toilette noire, couvertes de la mantille, comme pour les audiences. Seules les robes blanches de quelques fillettes mettaient une clarté dans l'ensemble composé par les vêtements noirs, le rouge foncé des tapisseries et le violet des soutanes des prélats présents.

Après l'office, le Saint-Père donna sa bénédiction à l'assistance.

SAINT-JEAN, N.-B. — M. J. B. M. Baxter, 75 ans, juge en chef du Nouveau-Brunswick et ancien premier ministre de cette province, est décédé vendredi dernier, à sa maison de West St-John, après une longue maladie.

A la Chapelle Ste-Marie

Soirée

Le zèle et le dévouement de nos organisateurs nous ont valu une soirée intéressante le 15 décembre dernier. Il y avait une belle assistance et la partie de cartes fut très animée.

Voici les noms des gagnants: Mlle Alice Roy, Mme Gobeil, M. Désautels, Mlle J. Kenny, M. A. Picard et M. G.-A. Demers. Consolation: Mme Kennedy et M. Miron.

Tirage de dindes: gagnants: S. Exc. Mgr A. Béliveau (No 2879), Mlle J. Kenny (3565), A. Boiteau (281), Paul Morier (1640), C. Rondeau (3530), Mme D. Boiteau (4145), Mlle C. Gareau (503), B. Shewchuk (1238), Mme N. Hébert (2607), et Mme G. Mager (1413).

Autres tirages: gagnants: M. C. Champagne et Mme Croteau.

Les élèves de notre école ont agrémenté la soirée en nous présentant un joli programme: des chants "Les verts sapins de la vallée" et "Holy Night"; une saynète intitulée "Un bouquet à la crèche"; une déclamation par M. Robert Huot, et M. R. Daignault termina le programme avec un solo d'accordéon.

Cette facilité avec laquelle les élèves manient la langue française, eux qui, pour la plupart ne parlaient que l'anglais à leur arrivée à l'école, est une preuve incontestable du dévouement que nos religieuses apportent à l'enseignement de notre belle langue, sans négliger pour cela l'enseignement de l'anglais.

M. E.-A. Poulain se fit l'interprète de l'auditoire et remercia les religieuses et les élèves du régal qu'ils nous avaient procuré.

Un goûter fut servi après la partie de cartes.

M. le Desservant se dit très satisfait des recettes de cette soirée et offrit des remerciements aux organisateurs et aux personnes qui les ont secondés en contribuant par leur obole au succès de ce tirage.

Départs

Les fidèles de la desserte regrettent le départ pour St-Boniface des familles P. Gentes et D. Boiteau. Ils les remercient de l'intérêt qu'elles ont toujours manifesté envers la chapelle.

La chorale perd en M. Boiteau un membre dévoué qui mérite les remerciements de tous pour le zèle qu'il apporta à servir toutes les bonnes causes.

S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, a bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été faite d'assister au dépouillement de l'arbre de Noël à l'école Ste-Marie, le 20 décembre dernier.

Au nom de tous les élèves, Renée Morier lui souhaita la bienvenue, et un bambin de 5 ans, Arthur Lacerte, vint dire quelques mots en anglais.

Les élèves répétèrent ensuite en son honneur la petite saynète qu'ils avaient jouée le 15 décembre dernier.

Son Excellence les félicita et les encouragea à aimer l'étude afin de faire honneur à leur école plus tard. Chaque élève reçut ensuite un cadeau de la part de M. le Desservant. Ceux-ci, à leur tour, en offrirent un à Son Excellence, à M. l'Abbé et à leurs maîtresses de classe.

Le jour de Noël

La belle fête de Noël, chère aux coeurs de tous les chrétiens, a été célébrée avec solennité à la chapelle. L'autel et la crèche resplendissaient de lumières et de fleurs. Les communions ont été nombreuses à la messe de minuit. La chorale a chanté une messe en parties très bien préparée.

Ici et là

Grâce à la générosité des paroissiens, la chapelle a pu faire peinturer la salle du sous-sol et faire l'acquisition d'un nouvel harmonium.

Le dimanche 29 décembre, un "Te Deum" d'action de grâces fut chanté après la grand'messe.

Le prix de composition française offert par la Fédération des Femmes canadiennes-françaises a été mérité en décembre par Robert Huot, élève du 5ème grade de notre école.

A tous nous disons: Bonne et Heureuse Année!

M. Gérard Cournoyer élu dans Vaudreuil

Sorel — Le comptage des votes enregistrés dans les 114 polls du comté donne les totaux suivants:

Me Gérard Cournoyer, candidat libéral, 11,988 voix; M. Roland Corbeil, candidat de l'Union des électeurs, 6,130; M. Etienne Duhamel, progressiste-conservateur, 1,876.

Manifestations contre la Russie à Rio de Janeiro

RIO DE JANEIRO — Les gardes à l'ambassade soviétique ont été doublés à la suite de manifestations anticommunistes dans les rues de la capitale. Les journaux ont demandé au gouvernement de remettre ses passeports à l'ambassadeur Jacob Suritz. Les Brésiliens protestent contre l'expulsion du secrétaire de l'ambassade brésilienne à Moscou. Les Russes ont exigé le rappel du secrétaire brésilien parce qu'il aurait créé un incident diplomatique dans un restaurant de Moscou.

ROBERT DE ROTHSCHILD EST DECEDE EN SUISSE

NEW-YORK — Le baron Robert de Rothschild est mort à l'âge de 66 ans, à Lausanne, en Suisse, d'une pneumonie.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Jean-Baptiste

Feu Mme E. Bouvier

Dans la nuit du 18 décembre décédait presque subitement une de nos bonnes paroissiennes dans la personne de Mme Euclide Bouvier, née Rose-Anna Rajotte.

Elle naquit à St-Germain de Gratham, P.Q., le 18 mars 1875, où elle vécut jusqu'à son mariage avec Euclide Bouvier, en 1898. Sept enfants sont nés de cette union; deux survivent encore. En 1909, M. et Mme Bouvier vinrent s'établir à St-Jean-Baptiste, où ils résidèrent depuis. Son mari la précéda dans la tombe le 1er mai 1930.

Lui survivent: ses deux fils, Lucien et Gérard; deux soeurs, Mmes Aimé Leclair (Eliza), de Bristol, Conn., Paul St-Martin (Amanda), de St-Germain, P.Q.; trois frères, Pierre, de St-Jean-Baptiste, Félix, de Bristol, Conn., et David, de St-Nazaire, P.Q.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Caron.

Le deuil était conduit par M. Hermas Rajotte. Les porteurs furent: MM. Arthur Rajotte, Ernest Touzin, Germain Touzin, Angus Jobin, Georges Grégoire et Léo Grégoire, tous neveux de la défunte.

Tenaient les rubans du cercueil: Mmes Arthur Rajotte, Ernest Touzin, Germain Touzin et Léo Grégoire.

La bannière des Dames de Ste-Anne fut portée par M. Edouard Bérard; Mme Georges Grégoire et Edouard Bérard tenaient les rubans. La quête fut faite par Mmes Hector Valcourt et Georges Grégoire.

Mme Noël Létourneau et M. Paul Rajotte chantèrent un cantique approprié.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Remerciements

La famille Bouvier désire remercier les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

La Broquerie

Baptême

Marie-Louise-Monique, née le 2 décembre, enfant de M. et Mme Louis Fournier (Simonne Lamoureux). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Lamoureux, grands-parents de l'enfant.

Ste-Agathe

Naissance

Le 2 décembre: Marie-Simone-Vivianne, fille de M. et Mme Paul Doucet (née Marie-Reine Ouimet). Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Caron, oncle et tante de l'enfant.

Funérailles

Le 19 décembre avaient lieu les funérailles de M. Joseph Dorge, mort accidentellement le samedi 14 décembre. Le service fut chanté par le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., assisté par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., comme diacre, et par M. le curé C. Paillé, comme sous-diacre.

Les porteurs furent: Paul Joyal, Léon Dorge, Rosaire Joyal, Albert Muller, Hermas Labossière, Joseph-C. Bohémier.

A l'autel servaient comme thuriféraire, Gérard Joyal; cérémoniaire, Télesphore Dorge; acolytes, Etienne Lemoine et Edouard Dorge, tous cousins du défunt. Tous les enfants de choeur assistaient aux funérailles de M. Dorge, qui avait longtemps été un de leurs compagnons.

MM. Jean Bourlet et Edmond Joyal ont fait la quête.

L'inhumation eut lieu à Ste-Agathe, dans le lot de famille.

Remerciements

Les familles Dorge et Charrière désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par des offrandes de messes, de bouquets spirituels ou par des offrandes de fleurs et assistance aux funérailles, à l'occasion de leur deuil récent.

St-Pierre-Jolys

Récital

Nous nous en voudrions de laisser dans l'ombre la valeur inestimable du travail de formation, tant littéraire qu'artistique, accompli chez nous par les Religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie, qui ont la direction de notre couvent. Lors de la matinée du 8 décembre et de la soirée du 15, sous la direction de la Rév. Soeur Gérard, maîtresse de chant et de musique, devant un auditoire choisi, au théâtre St-Pierre, nos élèves ont fait preuve de beaux talents dans leur récital annuel.

Le choix élaboré des pièces au programme, l'exécution savante, la tenue et l'élégance remarquable — tout fut à l'honneur de nos religieuses et des parents eux-mêmes qui savent développer chez leurs enfants le culte de la belle musique.

Il serait trop long de donner ici la liste complète des figurants et figurantes à l'un ou l'autre de ces récitals. Dans la section des jeunes artistes en herbe, ont mérité une mention honorable, chez les garçons: Albert Préfontaine, Clément Gauthier et Omer Robidoux; chez les filles: Blanche Forest, Léonne et Doris Tessier, Madeleine Préfontaine et Pauline Dandenault.

A la soirée du 15 décembre, la chorale du couvent a exécuté avec brio: "Sainte nuit", de Franz Gruber, et "En traîneau", de Larrieu. Au violon, ont été applaudis: Denis Gagné et Claire Joubert; au piano, ont fait preuve d'un réel talent musical: Claire Joubert, Laurette Gélinas, Madeleine Robidoux, Irène Tessier et autres.

Que ces artistes et leur dévouée directrice veuillent bien accepter nos sincères félicitations et nos remerciements pour un tel régal artistique.

Soirée d'amateurs?

La direction du théâtre St-Pierre projette d'organiser à St-Pierre même une soirée d'amateurs. Le concours sera ouvert aux talents locaux et des paroisses environnantes. Une audition de tous ceux et celles qui veulent prendre part à ce concours aura lieu auparavant. On annoncera dans le journal **La Liberté et le Patriote** et à Radio St-Boniface, les dates de cette audition et du concours lui-même. Qu'on se tienne prêt!

Clinique d'hygiène locale

Le 12 décembre dernier, sur l'invitation de Mlle Laurette Régnier, garde-malade diplômée, un groupe imposant de dames et de jeunes filles ont assisté à l'assemblée mensuelle de la Clinique d'hygiène locale. Au vote unanime on a décidé de baptiser tout le groupe: Le comité des Aides bénévoles de St-Pierre.

Mme Gydé, épouse du Dr Maurice Gydé, a su intéresser son auditoire par ses fines remarques sur la plaie du rachitisme. Le nouveau comité a fixé le prochain rendez-vous au 9 janvier, alors que les dames et demoiselles, thermomètre médical en main, étudieront l'art de diagnostiquer telle ou telle maladie, et les premiers soins à donner pour enrayer les progrès de cette maladie.

Salle de quilles

Le lundi soir 16 décembre, les amateurs de quilles ont montré beaucoup d'entrain: c'était l'inauguration des nouvelles ligues de quilles. A St-Pierre, on compte pas moins d'une douzaine d'équipes. Ainsi le Jerry's Electric a défait le St-Pierre Electric, l'équipe "La Fourche" l'a emporté d'emblée sur la "L'Heureux Transport".

A leur tour, les Apiculteurs se mesureront avec les Laitiers, etc., etc. Dans un prochain courrier, nous donnerons de plus amples détails sur le savoir-faire de nos dames et jeunes filles.

Dunrea

M. André Boulet, de Donnelly, Alberta, nous a quittés récemment après avoir passé six mois à la maison de son frère, M. Joseph Boulet, décédé en juillet dernier. Pendant son séjour à Dunrea, il a construit une bonne et grande maison pour sa belle-soeur qui demeure avec quatorze enfants.

Nous espérons avoir le plaisir de le revoir ici où il compte de nombreux parents et amis.

Richer

La famille André Nault remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son fils, M. Guillaume Nault.

Saint-Lazare

Naissance

M. et Mme Rosaire Prescott (née Corinne Descelles) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née à l'hôpital de Birtle, le 5 décembre, et baptisée sous les noms de Marie-Anne-Réjeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Placide Prescott, grands-parents de l'enfant.

Letellier

L'esprit de Noël était apparent dans notre village: nos magasins décorés spécialement avec des sapins illuminés dans les vitrines; un haut-parleur à l'extérieur du garage Fraser et Empson faisait retentir nos cantiques de Noël et nos chants français aux oreilles de tous les passants.

L'assistance à la messe de minuit était très nombreuse.

Le R. P. F. Cousineau, C.S.V., d'Otterburne, chanta la messe et prononça le sermon, pendant que M. le curé était allé à Emerson. La chorale, sous la direction de M Zotique Granger, exécuta la Messe de la Ste Vierge en grégorien et les vieux Noëls pendant la messe de l'aurore et la troisième messe. Mlle Juliette Granger touchait l'orgue.

Le vendredi 20 décembre eut lieu à la salle municipale un concert donné par les élèves des Religieuses Notre-Dame des Missions.

Pour la troisième année, grâce à la générosité de donateurs, des médailles furent décernées aux élèves qui se distinguèrent lors du dernier concours français.

Sous la présidence du président local de l'Association d'Education le programme suivant fut exécuté:

Solo de piano, Mlle Florianne Saurette.

Chant de l'Association.

Jésus chez les Pauvres, saynète par les petits.

Rédactions sur l'Association d'Education: M. Léo Plamondon et Mlle Virginie Larocque.

L'Etoile du soir — choeur — les grands.

Ma montre: monologue par Raymond Arcand.

Duo de piano: Mlles Juliette Granger et Juanita Castillo.

Les petits fumeurs: dialogue par les grades V et VI.

Ceux que j'aime: monologue par Mlle Lise Dansereau.

Les cloches du Hameau: choeur.

Adresses et distribution des médailles.

Voici la liste des lauréates:

Grade XI — Françoise Bruyère.
Grade X — Gisèle Bouchard.
Grade IX — Marie-Paule Comeault.
Grade VIII — Carmelle Bouchard.
Grade VII — Marie Damphousse.
Grade VI — Claudette Dansereau.
Grade V — Simone Damphousse.
Grade IV — Carmelle Granger.

M. le Curé et M. René Jutras, député de Provencher, étaient présents et adressèrent la parole.

Le jeudi 19, les Commissaires d'école du village se rendirent à l'école pour y faire la distribution de fruits et de bonbons aux élèves à l'occasion des vacances de Noël. M. Albert Breton se fit l'interprète des membres de la commission scolaire pour offrir ses souhaits aux religieuses et aux élèves.

Décès

M. Jean Boiteau, âgé de 90 ans, pionnier de cette paroisse, est décédé à la résidence de son fils, Euclide, à bonne heure le vendredi matin 27 décembre. Ses funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale le lundi matin 31 décembre à 10 h.

Natif de St-Aimé, P.Q., M. Boiteau, après une dizaine d'années passées à Woonsocket, R.-I., vint en 1876, faisant le voyage par bateau par le lac Supérieur, pour s'établir au Manitoba. Il était le dernier survivant de cette génération des anciens. Il fut mêlé à la vie municipale comme préfet de la Municipalité Montcalm en 1914.

Son épouse le précéda dans la tombe en 1899.

Il laisse ses filles: Soeur Isidore de Séville, des Religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Windsor, Ont.; Mme Théophile Marcil, de la Californie; son fils, Euclide, de Letellier.

Nos sympathies à la famille Boiteau.

M. et Mme Alphonse Loiselle, de Transcona, ont fait une courte visite à Letellier.

M. Mathias Bourgeois, de Winnipeg, a passé ses vacances à Letellier.

Les Témoins de Jéhovah à Québec en 1947

QUEBEC — La secte des Témoins de Jéhovah projette de tenir son prochain congrès international à Québec, a-t-on appris ici.

Peter Headwarth, chef des Témoins à Québec, a révélé qu'il s'attend que leur congrès ait lieu en cette ville historique l'an prochain et qu'au moins 25,000 membres de la secte viennent de toutes les parties du continent.

Noces d'or sacerdotales du R. P. Marie-Victor

Le jeudi 19 décembre furent célébrées bien simplement, mais de façon toute religieuse, les noces d'or de prêtrise du R. P. Marie-Victor, chez les Trappistes de Notre-Dame des Prairies, de St-Norbert.

S. Exc. Mgr G. Cabana, les RR. PP. G. Nogue et A. Josse, O.M.I., du Grand Séminaire diocésain, et MM. les abbés L. Primeau, L.-A. Fortin et A.-L. Bédard ont honoré de leur présence le vénéré jubilaire.

Une grand'messe solennelle d'action de grâces, chantée par le Père Victor lui-même, et suivie du "Te Deum" constitua la partie liturgique de cette célébration monastique. Les Pères Ephrem et Amédée servaient comme diacre et sous-diacre.

A la fin du dîner de la Communauté — le repas fut servi en silence pour tous, religieux et convives étrangers, la lecture étant faite à la tribune — un compatriote du jubilaire lut une allocution toute pleine de souvenirs intéressants de la mise en oeuvre des talents et des activités du Père Marie-Victor, depuis sa venue au Manitoba.

A cette époque, en effet, M. l'abbé Victor Chanteau, né le 15 mai 1874, dans la ville même d'Angers, en France, avait exercé le ministère pastoral dans son diocèse d'origine, depuis la date de son ordination sacerdotale, le 19 décembre 1896.

"C'était vers 1909, dit l'orateur; j'arrivais un matin à notre église. Un prêtre de belle prestance, l'air martial, mais aux gestes convaincus, célébrait la messe à N.-D. de Pitié. Dès le lendemain, il était au choeur et, quelques jours encore, en coule blanche. N.-D. des Prairies comptait un moine de plus: le F. M. Victor, et l'on me priait de rester au noviciat pour lui tenir compagnie, "être son ange gardien."

On signale ici comment les constitutions ne transigeaient pas. Pour le nouvel arrivé, comme pour tout jeune postulant, il fallut deux ans de noviciat à balayer, à bûcher, à fendre du bois; toutes choses humiliantes et pénibles auxquelles on soumet le novice pour voir s'il cherche vraiment Dieu, nous dit saint Benoit. En ce domaine du moins vos coups d'essai furent des coups de maître. Vous pensiez comme saint Bernard, qui disait à ses novices: "Si vous commencez, commencez bien, et votre esprit sacerdotal vous faisait mieux comprendre que dans la vie spirituelle, sans ces vertus fondamentales de mortification, d'humilité et d'obéissance, on ne fait rien qui vaille".

On nous indique qu'aussitôt "revêtu de la coule", le Père Victor est nommé Père Maître des Frères et des novices, fonction qu'il remplira durant de nombreuses années, au contentement de tout le monde.

Et l'on rappelle aimablement: "Fallait-il arracher les saules pour faire disparaître ces îles qui gênaient tant la culture . . . arracher la moutarde . . . charger les 'racks', mettre en quintaux, lancer les bottines . . . mon Père était toujours de la partie et des premiers rendus . . ."

Puis l'on note que "sans être des années héroïques de la fondation du Monastère, de rudes épreuves vinrent encore aussitôt fondre sur la Communauté." A ce propos, on fait observer que "si l'émoi ne fut pas plus grand, si les volontés ne fléchirent pas, ce fut sans doute, après Dieu, grâce aux exhortations des Supérieurs, et il faut bien le dire à celles aussi pleines de force et de surnaturelle confiance que le Père Maître, le Père Victor, donnait aux bons Frères et aux autres religieux".

Ceci explique le rôle important et l'influence si salutaire que le vénéré jubilaire exerça parmi les Trappistes de St-Norbert, durant toute sa vie d'édification et de prières à Notre-Dame des Prairies.

"Donc, bien cher Père, dit en terminant le porte-parole des Religieux, que le Bon Dieu vous donne encore de nombreuses et heureuses années avec et par l'immense bienfait de la célébration de la sainte messe, tous les jours jusqu'à votre dernier soupir". Ad multos annos!

Léonide PRIMEAU, ptre.

N.-D. de Lourdes

L'Arbre de Noel

Le vendredi 20 décembre, eut lieu la fête de "l'Arbre de Noël". Une nombreuse assistance regardait et écoutait avec intérêt un joli programme exécuté par les élèves des écoles de la paroisse. Le programme était constitué de chants de Noël, de morceaux de piano et de violon, de pièces, comédies, déclamations et danses. Et ensuite? Le Père Noël faisait son apparition. Oui, il était réellement sur le théâtre. C'est le Père Noël lui-même, qui parlait aux petits et distribuait les cadeaux et les bonbons! La petite Cécile n'eut-elle pas raison d'être effrayée en entendant cette grosse voix et en se voyant prise par un si gros monsieur? On tira aussi, au courant de la veillée, le gâteau de Noël. M. Maurice Muller en fut l'heureux gagnant.

Décès

Mme Séraphim Turpaud, née Célestine Tourdain, est décédée à St-Claude, à l'âge de 85 ans et fut enterrée à Notre-Dame de Lourdes la veille de Noël.

M. et Mme Turpaud vinrent d'Antigny, Vendée, France, et s'établirent à Notre-Dame de Lourdes le 24 avril 1903. M. Turpaud mourut à Notre-Dame de Lourdes en 1927.

La défunte laisse dans le deuil ses quatre enfants: Henriette (Mme F. Espenel), de St-Lupicin, Marguerite (Mme Reverseau), de St-Claude, Léontine (Mme Jean Fouasse), également de St-Claude et Sidonie (Mme Gustave Kolly), de Maple Creek, Sask.

Tableau d'honneur

Grade XII — Germaine Pilloud, 87.4; Denise Delaquis, 84.1; Thérèse Augert, 83.8.

Grade XI — Lorraine Préjet, 84.5; Marie-Aimée Jamault, 82.2; Denise Jubinville, 81; Yvette Lesage, 77.

Grade X — Ange Fouasse, 95.2; Evelyne Bazin, 93.9; Estelle Boulic, 93.6.

Grade XI — Dolorès Lavoie, 98.6; Alice Lafrenière, 96; Jeanne Lamoureux, 95.6.

Grade VIII — Clémence Durand, 93; Reine Lafrance, 91; Lorraine Gaboriau, 91.

Grade VII — Carmen Lavoie, 93; Monique Préjet, 92; Annette Jamault, 90.

Grade VI — Laurette Chabbert, 92; Marguerite Deschênes, 90; Léa Jamault, 81.

Grade V — Olive Durand, 89; Marthe Deschênes, 82; René Bosc, 81.

Grade IV — Odile Bazin, Alban Préjet, Simone Monchamp.

Grade III — Dolorès Fouasse; Cécile Bazin, Meinrad Pelé et Marie-Ange Girouard.

Grade II — Sr. — Norbert Durand, Georges Delaquis, Suzanne Franq.

Grade II — Jr. — Bertrand Delaquis, Louisa Durand, Rodolphe Robitaille.

Grade I — Sr. — Odette Jamault, Léo Delaquis, René Pantel.

Grade I — Jr. — Cécile Chabbert, Alice Pelé, Germaine Durand, Annette Bazin.

Haywood

Tableau d'honneur à l'école Dandurand

Grade IX: Marie Picton, 93%, Henri Robidoux, 90%, Lucille Tellier, 89%.

Grade VIII: Guy Rey, 85%, René Dedieu, 84%.

Grade VII: John Howson, Marguerite Blanchard.

Grade VI: Simone Bernard, 95%, Shirley-Anne Lapointe, 82%.

Grade V: Clara Howson, 92%, Rita Tellier, 84%.

Grade IV: Fernand Rey, Yves Gautron.

Centre atomique projeté non loin de Paris

PARIS — Il a été confirmé dans l'entourage de Frédéric Joliot-Curie, chef du comité national des recherches nucléaires, qu'on a choisi l'emplacement d'un éventuel centre français de recherches atomiques.

Cet établissement, qui groupera tous les expérimentateurs français dans le domaine atomique, sera situé près de la petite commune de Saclay, dans la vallée de Chevreuse, à 10 milles de Paris.

Les assistants de M. Joliot-Curie disent que ce centre d'études ne sera en aucune façon une version française d'Oak Ridge. "Ce centre servira entièrement à des recherches dans le domaine de la science pure; il n'y sera pas question de trouver des armes atomiques".

Le Calendrier de "La Liberté"

Depuis nombre d'années, la "Canadian Publishers Limitée" publiait et distribuait dans les centres français du Manitoba un calendrier connu sous le nom de calendrier de "La Liberté". Le coût d'impression et de distribution de ce calendrier était payé la moitié par les annonceurs et l'autre moitie par les éditeurs. Cette annee, à cause de l'augmentation dans le prix du papier-journal (qui, de $50.50 la tonne qu'il était au début de l'année, est maintenant de $84.50 la tonne, et dû à une augmentation considérable dans le coût de production, l'administration ne se trouvait plus en mesure de publier ce calendrier à moins d'augmenter le prix des annonces et le prix de l'abonnement. (Soit dit en passant, un bon nombre de journaux ont déja cette année augmenté le prix de leur abonnement de $2.00 a $2.50 ou $3.00). Devant ce dilemme et pour ne pas venir en concurrence avec les institutions, les marchands ou les maisons d'affaires qui vendent ou donnent à leurs bienfaiteurs ou clients des calendriers français, nous avons cru préferable d'abandonner la publication de notre calendrier et de maintenir aussi longtemps que possible à $2.00 par année le prix de l'abonnement à notre journal français.

Nous remercions sincèrement les annonceurs qui, par les années passées, nous ont permis de publier et de distribuer un calendrier dans les centres français du Manitoba. Nous regrettons que les circonstances nous aient contraints à en cesser la publication, mais nous avons l'espoir que les franco-manitobains, abonnés, lecteurs ou amis du journal, comprendront les raisons sérieuses qui ont motivé notre décision.

L'Administration.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Elections municipales

Aux élections municipales, M. J.-M. Cuelenaere a été élu par acclamation maire de la ville de Prince-Albert pour un second terme. Voici maintenant les noms des candidats élus à l'échevinage: MM. Amos, Dent, Martin, Carment et Jordan. Les candidats présentés par la "United Labor Union" ont tous été défaits. Trente-sept pour-cent des électeurs ont voté, soit 3,176 sur un total de 8,150. La taxe de $5.00 par électeur que demandait l'Association des amusements de la ville a été refusée par le referendum.

Ici et là

M. Orval Brunelle, de Prince-Albert, employé au **Star Phoenix**, de Saskatoon, a remporté le premier prix au concours de la "Canadian Daily Newspapers Association" pour le mois de novembre.

M. l'abbé Charles Charron, procureur du diocèse, est parti pour l'Est, le 11 décembre, pour chanter les funérailles de son frère, M. Denis Charron, décédé accidentellement à Montréal. Nous prions M. l'Abbé d'accepter l'expression de nos sincères condoléances

Le R. P. J. N. Bennett, C.S.S.R., a prêché la retraite annuelle au pénitencier. Durant son séjour à Prince-Albert, il a adressé la parole aux Chevaliers de Colomb, aux gardes-malades de l'hôpital de la Ste-Famille et à l'Association de la Jeunesse catholique de la paroisse du Sacré-Coeur.

Vonda

Le dimanche 28 novembre, les dames de la paroisse donnaient un souper de fèves au lard à la salle paroissiale, qui fut suivi d'un bingo, etc. Des billets avaient été vendus sur plusieurs différents articles, et qui furent raflés pendant la veillée. Cette soirée rapporta la somme de $280.00 pour l'église.

Le 10 décembre un concert de Noël donné par les élèves de l'école séparée eut lieu au soubassement de l'église. Un grand nombre de personnes y étaient présentes. Nous remercions tout spécialement les religieuses qui se dévouèrent pour préparer ce beau concert, qui fut un grand succès.

Va-et-vient

MM. Yves, Jean et Paul de Margerie, MM. Jean-Marie et Charles-Philippe Liscelleur.

M. Georges Goddard, M. Alyre Sirois ainsi que Mlle Claire Sirois, de Saskatoon; M. et Mme Léon Detillieux, ainsi que leur fille, de Domrémy; Mlle Anita Willett, d'Allan.

M. et Mme Antoine Willett, de Rosetown, MM. Lou. Goddard et Hervé Willett, du collège de Régina.

M. et Mme Albert Hamoline ainsi que leur enfant sont de retour après avoir passé quelque temps à Vancouver.

Léoville

L'élection des conseillers du village a suscité beaucoup d'entrain. Les candidats étaient: Edgar Belhumeur, Paul Lair, Joseph Fournier, Paul Michaud et Gérard Poulin. MM. Edgar Belhumeur et Paul Lair furent élus. Nos félicitations.

Notre hôpital

Notre hôpital a ouvert ses portes le 27 novembre dernier. Il est grand et tout peinturé à neuf.

Plusieurs se sont rendus à cérémonie de l'ouverture et en sont revenus enchantés.

Il y a toujours eu quelques malades sous les soins des gardes-malades, depuis le jour d'ouverture. Nous aimerions avoir un médecin canadien-français.

Ici et là

Notre église et le presbytère se sont relevés des ruines de l'incendie du mois de juillet. Grâce au bon travail volontaire de tous les paroissiens, le presbytère était prêt le 22 août, et l'église, le 8 décembre. L'Eglise est grande et confortable.

Etaient de passage dernièrement: M. et Mme Alphonse Vallée, M. et Mme Emile Vallée, de Domremy, Sask.; M. et Mme C. Gervais et Raymond, de Fairholm; M. et Mme Maurice Bussière, de St-Front, Sask.: M. et Mme Emile Laitre, de Debden, Sask.; M. Pellerin, de Albertville; et M. Marcel Duralte, de Victoire.

M. Eugène Casavant et sa famille nous ont quittés pour Joussard, Alta.

M. Louis Huot est parti à Victoria, C.-B.

Concert

Le 8 décembre avait lieu le concert organisé par les Religieuses et donné par les élèves de l'école de Léoville, au profit de l'église. Il fut un succès, car notre grande salle pouvait à peine contenir les auditeurs. Nos félicitations.

Dollard

Mme Delphis Grégoire est partie pour Régina où elle doit recevoir des soins médicaux.

M. Mandy Hill, de Scathmore, Alta., est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme E. Hill.

Naissance

Née à M. et Mme E. Goulet, une fille, le 8 décembre.

Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont envoyé des nouvelles pour cette colonne, et je souhaite une Bonne et Heureuse Année à tous les lecteurs.

Adanac

Soldat de retour

M. Joseph-Gabriel Hénault (autrefois de St-Gabriel,P.Q.) eut la grande joie de revoir son fils, vétéran de guerre, M. Geo. Hénault.

Mme Georges Hénault, épouse de France, rejoindra son époux sous peu. Après quelques jours de congé, le jeune vétéran reprendra son travail comme télégraphiste de chemin de fer, dans la province de l'Alberta.

Ferland

Naissance

A M. et Mme Raymond Chabot un fils, né le 12 décembre à l'hôpital de Ponteix, baptisé sous les noms de Joseph-Paul-René. Parrain et marraine, M. et Mme René Privé, grands-parents maternels.

Ici et là

M. et Mme Joseph Couture et leur fillette sont partis passer l'hiver chez leurs parents, dans la province de Québec.

Nos élèves des pensionnats, ainsi que nos institutrices, sont venus passer les fêtes chez leurs parents.

M. Wilfrid et Mlle Berthe Lacasse, ainsi que Mme Jos. Chabot, sont allés à Moose Jaw, pour affaires.

Nos Soeurs enseignantes, de Ponteix, ainsi que Mlle Dubois, de Coderre, et Mlle Bourgeois, de Gravelbourg, ont passé les fêtes de Noël chez leurs parents.

Saint-Front

A tous les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** le chroniqueur de St-Front offre ses meilleurs souhaits de Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Baptêmes durant 1946

10 février — Joseph-Marcel-Alain, fils d'Adélard Rousson et d'Antoinette Plamondon. Parrain et marraine, Joseph Daignault et son épouse, Emérence Plamondon.

17 février — Marie-Eléonore, fille de Xavier Bouchard et d'Yvonne Langlais. Parrain, J.-Baptiste Bouchard et marraine, Eléonore Tourand.

10 mars — Paulette-Rose, fille de Paul Dubreuil et de Germaine Hurion. Parrain et marraine, Fernand Hurion et Marguerite Basset.

1er avril — Joseph-Raymond, fils de M. et Mme J.-Baptiste Bouchard. Parrain et marraine, Raymond Tourand et son épouse, Marie Harrison.

14 avril — Joseph-Roy-Roger, fils d'André Régié et de Juliette Moisan. Parrain et marraine, Maurice Plamondon et son épouse, Hermine Moisan.

12 mai — Ernest-Roland-Georges-Louis, fils de E.-Aimé Prévost et de Marie Thévenot. Parrain et marraine, Georges et Thérèse Prévost.

26 mai — Elisabeth-Roberta-Bernadette, fille de Robert Welte et de Madeleine Dubreuil. Parrain et marraine, Aimé Thiévin et son épouse, Bernadette Dubreuil.

4 juillet — Albert-Joseph, fils d'Henri Boire et de Gladys Jubinville. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Coehing.

4 août — Joseph-Laurent-Stacey, fils de M. et Mme Laurent Richard. Parrain et marraine, Lucien et Hélène Richard.

15 septembre — Lorraine-Marguerite-Marie, fille de Laurent Plamondon et d'Yvonne Kaye. Parrain et marraine, Désirée Kaye et Berthe Kaye (Mme D. Quessy).

24 septembre — Bébé Tourand, fils de Laurent Tourand et de Stella Harisson.

1er novembre — Edna -Eileen-Mary Stremel, née le 9 juin 1926, fille de M. et Mme Edward Stremel. Marraine, Emma Lilley.

13 novembre — Marie-Geneviève-Adrienne, fille d'Emile Fortin et d'Alida Bouchard. Parrain et marraine, Adrien Bouchard et Lorraine Fortin.

30 novembre — Phyllis-Elisabeth, fille de M. et Mme Edmund Beingessner. Parrain et marraine, Orance Plamondon et Marie Picton.

30 novembre — Joseph-Adrien-Donald-Léon, fils d'Henri Moyen et de Lucille Plamondon. Parrain et marraine, Maurice Loiselle et son épouse, Germaine Plamondon.

Mariages durant 1946

18 juin — Maurice Moisan, fils de M. et Mme Borromée Moisan, avec Cécile Bourque, fille de M. et Mme Henri Bourque.

20 juillet — Florian Montes, fils de L. A. Montes et de Clémentine Bandet, avec René Bertoncini, fille de Ferdinand Bertoncini et Franceline Aguettaz.

8 octobre — Albert Auréat, fils de François Auréat et de Victoire Montes, avec Simone Fortin, fille de M. et Mme Arthur Fortin.

9 octobre — Anton Zimmer, de Rose Valley, avec Marguerite Prévost, fille de Georges Prévost et Madeleine Bézy.

28 octobre — Narcisse Buzit, de St-Brieux, avec Yvonne Bourque, fille de M. et Mme Henri Bourque.

12 novembre — Alwyn Pruden, fils de William Pruden, avec Edna Stremel, fille d'Edward Stremel.

Décès

2 août — Mme N. Bouchard, née Martine Savard, à l'âge de 66 ans.

23 septembre — Bébé Tourand, fils de Laurent Tourand, à l'âge d'un jour.

2 décembre — Florian Montes, à l'âge de 90 ans.

Le lundi 2 décembre, la population émue de St-Front se réunissait dans l'église pour rendre un dernier témoignage d'estime envers le doyen et pionnier de la paroisse, M. Florian Montes.

Né à St-Front, Haute Loire, France, le 28 octobre 1856, il expirait chez sa fille, Rose (Mme François Dubreuil) le vendredi 29 novembre, âgé de 90 ans et un mois.

Il vint avec sa jeune famille s'établir à St-Claude, Man., en 1893, au début de cette colonie. Après un autre séjour de quelques années à Haywood, Man., il venait ouvrir une nouvelle colonie au milieu des bois et des marais, en 1911 à laquelle il donna le nom de son village natal, St-Front.

Sa famille de six enfants laisse une nombreuse lignée de descendants. Sa première épouse l'a précédé dans la tombe depuis janvier 1920, et sa seconde depuis novembre 1945.

Lui survivent trois filles: Marie (Mme F. Bernard), de Haywood, Man., Rose (Mme veuve F. Dubreuil) et Victoire (Mme F. Auréat) et un fils, Antoine, de Seattle, Washington, E.-U. 44 petits-enfants et 53 arrière-petits-enfants.

Grand patriote et fervent chrétien, il a laissé partout où il a passé un souvenir ineffaçable et sa nombreuse postérité est un témoignage vivant à l'honneur de ce pionnier courageux, vrai fils de la vieille France.

A toute la famille éplorée nous offrons nos sincères sympathies.

Durant le mois d'août, le R. P. C. Lesage, P.S.M., revenait prendre charge de sa paroisse, tandis que les Pères J. Brien et R. Fortin, P.S.M., qui l'avaient remplacé, prenaient le chemin de Montréal, emportant avec eux un peu de notre affection.

Le 14 octobre nous avions notre bazar, et le résultat, quoique inférieur à celui de l'an passé, nous invite à recommencer l'automne prochain.

Un grand nombre de nos jeunes gens sont allés travailler, les uns dans la Colombie Britannique, d'autres à Carrot River, Flin Flon et dans l'Ontario.

M. Fernand Roufosse et sa soeur, Cécile, ont vendu leur restaurant à M. Jérémie Dufault.

Journée de l'A.C.F.C.

JACKFISH

(91% de l'objectif)

Conférencier-délégué: M. l'abbé J.-A. Coursol, curé.

Percepteurs: Mlles Jeannine Baillargeon, Mariette Blanchette, Colette L'Heureux, Corinne L'Heureux, Yvette L'Heureux; MM. Victor Blanchette, Armand Cadrain.

$5.00: M. l'abbé J.-A. Coursol, un anonyme.

1.00: Mme Aurèle Arcand, Damase Arcand, Emile Arcand, Alphonse Baillargeon, Eugène Baillargeon, Hervé Belland, Aimé Blanchette, Armand Blanchette, Arthur Blanchette, Eugène Blanchette, Jean Blanchette, Louis Blanchette, Louis Brenier, Clément Bru, Henri Bru, Joseph Bru, Paul Bru, René Bru, Eudore Cadrain, Eugène Cadrain, Léonard Cadrain, Elphège Carignan, Jos.-Nap. Carrière, Roland Carrière, Louis Corbeil, Mlle Béatrice Coursol, Frank Cyr, David Dion, D'Assise Duhaime, Régis Duhaime, Alphonse Dupuis, Mlle Jeannine Dupuis, Elie Esquirol, Henri Esquirol, Mlle Maria Esquirol, Thomas Ferron, Edmond Gagné, Omer Gagné Mme Jos. Girard, aîné, Jos. Girard (jeune), George Gervais, Henri Lavigne, Mlle Florence Lépine, Emile L'Heureux, Joseph L'Heureux, Médéric L'Heureux, Pierre L'Heureux, Robert L'Heureux, Herménégilde de Malenfant, Ernest Nolin, Mme Jos. St-Amant, Louis-P. St-Amant, Mme Steve Sulatsky, Paul Baillargeon.

0.55: Gérard St-Amant.

0.50: Arthur Bergeron, Georges Bru, Edouard Carrière, Eugène Dion, Alfred Lavigne, Mme Amédée Lavigne, Honoré Lavigne, Fernand L'Heureux, Henri L'Heureux, Wilfrid L'Heureux, Arthur Nolin, Isidore Nolin, William Nolin.

0.40: Georges Carrière.

0.25: Mme Jos.-Nap. Carrière, Mme Jos. Dion, Joseph Dion, Mme Joséphine L'Heureux.

Total **$72.45**

CANTAL

(40% de l'objectif)

Contribution globale **$30.00**

VONDA

(143% de l'objectif)

Percepteurs: Mlle Désiré Hamoline; MM. Raymond Beaulieu, Zénon Lepage, Adrien Loiselle, Félix Loiselle, Philippe Rivard, Paul-Emile Sirois.

$3.00: Les révérendes Soeurs, Edouard Lepage, Mme Charles Le Scelleur, Antonio de Margerie.

2.00: Mgr L.-A. Pierre P.D., Dominique Beaulieu, Jérôme Hamoline, Joseph Hamoline (père), Albert Lepage, Zénon Lepage, Jean-M. Le Scelleur, Mme Agnès de Margerie, Steve Willett.

1.50: André Bussière.

1.00: Mlle J. Bacciochi, Léon Bussière, Philippe Bussière, Jean Dansereau, Victor Detilleux, Mlle Agnès Dufault, Jérôme Florizone, Mlle Jeannette Grimard, Mlle D. Hamoline, Emile Hamoline, Jacques Hamoline, Jean Hamoline, Delphis Lepage, Adrien Loiselle, Félix Loiselle, Mme Florida Loiselle, Mme F.-X. Loiselle, F.-X. Loiselle, Léon Loiselle, Raynal-Marchand, Alon. Martineau, père), Alon. Martineau, (fils), Eddy Nobert, Wilfrid Nobert, Joseph Puits, Anastase Rivard, Philippe Rivard, Laurent Sirois, Paul-E. Sirois, René Sirois (aîné), Roger Sirois.

0.75: Albert Hamoline.

0.50: Raymond Beaulieu, Emile Bussière, Mlle Albertine Lepage, Gérard Lepage, Guy Lepage, Benoit de Margerie, Bernard de Margerie, Mlle Monique de Margerie, Ernest Parent, Paul Parent.

0.25: Mlle Huguette de Margerie.

0.20: Denis Lepage.

0.10: Louis Lepage.

Total **$71.80**

ST-DENIS

Voici les résultats de la Journée de l'A.C.F.C. pour l'année 1945-1946, c'est-à-dire pour l'an dernier.

(155% de l'objectif)

Percepteurs: Mlle S. Denis, MM. Clotaire Denis, Joseph Labrecque et Liguori Leblanc.

$2.00: MM. et Mmes Clotaire Denis, Alphonse Gauthier, Adjutor Lepage, Yvon Lepage et Evariste Pelletier.

1.00: Albert Bénard, Arthur Bénard, Julien Bénard, Alcide Bussière, Désidé Bussière, Roger Bussière, J. Caillé, E. Chauvet, Mme F. Dellezay, J. Dellezay, C. Denis, fils, Clodomir Denis, Fernand Denis, Gustave Denis, Jean Denis, Léon Denis, Lucien Denis, Paul Denis, Mlle S. Denis, Ed. Detillieux, Arthur Dinelle, Ernest Grisé, G. Haudegand, Geo. Haudegand, Joseph Hounget, Pierre Hounget, René Hounget, J. Hubert, Léo Joannis, Jos. Labrecque, Louis Labrecque, Liguori Leblanc, J.-M. Le Naour, Roger Le Naour, Adjutor Lepage, fils, Alex. Lepage, fils, J.-L. Marquis, A Mignault, Mlle B. Paradis, J. Pelletier, A. Phaneuf, Albini Pion, Ed Pion, Laurent Pion, Joseph Raymond, Mlle M.-R. Raymond.

.50: P. Dandeneau, A. Desjardins, Phil Dinelle, M. Haudegand, H. Hounget, Mme P. Hounget, W. Labrecque, E. Leblanc, Mlle Lepage, Z. Pelletier.

.25: R. Denis, Al. Lepage, G. Baudry, Mlle G. Haudegand.

Total: $62.00



L'hon. **John Hart**, premier ministre de la Colombie Britannique que vient de signer un accord au nom de sa province avec le fédéral relativement à la distribution des revenus financiers.

Innovation en Saskatchewan

REGINA — Pour la première fois en Amérique du Nord, un gouvernement, celui de la Saskatchewan, s'apprête à mettre en vigueur un plan de service hospitalier, malgré une vive opposition à ce projet. On prévoit en même temps un afflux de patients dans les hôpitaux de cette province, en date du 1er janvier, alors que le plan fera force de loi.

Le gouvernement C.C.F. de la Saskatchewan a imposé, pour défrayer le coût du projet, une taxe annuelle obligatoire de $5.00 par citoyen, avec un maximum de $30. par famille.

Les adversaires du plan soutiennent que les hôpitaux déjà encombrés ne pourront suffire à la besogne et que le projet est trop onéreux, mais les administrateurs du service hospitalier sont confiants que l'afflux des patients se régularisera rapidement, que l'impôt général compensera les frais supplémentaires et que le plan pourra facilement s'adapter à tout projet d'envergure fédérale.

Amendes aux réfractaires

Lundi dernier, le gouvernement avait déjà perçu $1,800,000 grâce à la nouvelle taxe, et croyait compléter dans les deux dernières semaines de l'année la perception d'un total prévu de $3,500,000 à $4,000,000. Les citoyens qui ne paieront pas le nouvel impôt avant le 1er janvier ne seront pas éligibles aux bénéfices du plan avant que ne s'écoule un mois, une fois qu'ils auront payé, et ils seront en outre passibles d'une amende.

Ceux qui paieront seront hospitalisés gratuitement dans les salles publiques, recevront gratuitement les médicaments nécessaires et auront droit sans bourse délier a des interventions chirurgicales, aux services du laboratoire, aux soins des infirmières, y compris dans les cas de maternité.

Les services médicaux

Le plan ne prévoit cependant pas le paiement des services des médecins, qui feront l'objet d'une quatrième phase du projet. Le gouvernement a, en effet, déjà pourvu au traitement gratuit de la tuberculose, du cancer, des maladies mentales et vénériennes, tandis que les services dentaires viendront aussi plus tard.

Une partie des 545 médecins de la province sont favorables à ce plan d'hospitalisation, soulignant que la Norvège a réussi à maintenir le sien depuis 1911. Les autres craignent surtout que les hôpitaux ne pourront suffire à la tâche, avec leurs 1,500 gardes-malades actuellement en service, mais 969 aspirantes suivent des cours, ce qui portera le total à un chiffre jamais atteint jusqu'ici.

Services remis à la poste allemande

BERLIN — Les services essentiels du télégraphe et du téléphone ont été remis à la poste allemande, annonce le gouvernement militaire américain. Ces services, qui étaient aux mains des groupes de communication de l'armée américaine, resteront cependant sous le contrôle général de ceux-ci.

La prochaine réunion de l'ONU aura lieu à New-York

NEW YORK — L'Assemblée générale des Nations Unies a terminé sa session dimanche, à 12 h. 44, après huit semaines de délibérations. Sa prochaine réunion doit avoir lieu le 1d septembre 1947, à New-York; l'ONU a en effet décidé officiellement que ses quartiers permanents seront installés dans la métropole des Etats-Unis, sur le site donné par M. John-D. Rockefeller. Néanmoins, l'Ukraine a demandé que la réunion de l'an prochain ait lieu en Europe, de préférence à Genève; mais le dernier vote a, par 35 voix contre 14, rejeté cette proposition.

→ Les dissentions qui existaient autrefois se sont accrues . . .

(Suite de la première page)

mentée la technique moderne et qu'elle augmente encore au point d'en faire aux yeux de l'humanité horrifiée comme des spectres de l'enfer a mis au centre des débats internationaux sous des aspects absolument nouveaux, avec une force qu'on n'avait jamais sentie auparavant, le problème du désarmement. Il a paru aussi l'espoir que ce qu'on avait vainement cherché dans le passé pût enfin se réaliser".

Allusion très claire

Le pape ne désigne pas nommément la bombe atomique, mais c'est évidemment à elle qu'il fait allusion.

Devant ce danger, le pape prie les hommes politiques de travailler sans cesse à la paix dans la justice, "à une paix qui ne soit pas statique mais qui laisse toujours la voie ouverte aux changements et aux rajustements de l'avenir".

Le Saint-Père insiste sur "la rééducation de l'humanité dans un esprit de solidarité fraternelle. Votre zèle ne doit pas faiblir. Votre aide doit toujours être prompte et généreuse, votre oeil ne doit regarder que la souffrance, surtout le drame des millions d'enfants et de jeunes gens dont la famine tue un si grand nombre. C'est ainsi que vous donnerez et recevrez en même temps le don ineffable de Noël: la paix sur terre aux hommes de bonne volonté".

Le pape répète que la paix de l'univers est "incertaine et fragile", que les quatre libertés de la Charte de l'Atlantique sont "devenues une ombre, une contrefaçon".

Nouveau blâme à l'anticléricalisme

De nouveau, le pape réprouve l'anticléricalisme qui s'est répandu en Italie. "Aucun chrétien n'a le droit de se montrer las de la lutte cotre la vague antireligieuse de l'heure actuelle. Aucun n'est excusable de rester les bras croisés, tête basse, genoux tremblants, devant cette vague.

Le Souverain Pontife a demandé aux chefs internationaux de réaliser le désarmement. Le pape a dit que le monde souffre d'une nouvelle "maladie de l'humanité" qui n'est déjà que trop évidente dans la lente élaboration de la paix.

Abime entre hier et aujourd'hui

"L'humanité qui vient de sortir d'une horrible guerre envisage l'abîme qui sépare ses espoirs d'hier des réalités d'aujourd'hui", a-t-il dit au collège des cardinaux dans un discours adressé au monde entier.

Le Saint-Père a évoqué "l'immense montée d'espoir qui a surgi dans le monde" quand la charte de l'Atlantique a été rédigée en 1942 par feu le président Roosevelt et Winston Churchill, qui était alors premier ministre de Grande-Bretagne.

"Qu'en reste-t-il? a demandé le pape. Il ne subsiste qu'une ombre, une contrefaçon du document original."

Danger de guerre

Il a fait entendre l'avertissement que la condition présentement troublée du monde pourrait même conduire à la guerre.

"Au lieu de s'avancer sur la route d'un apaisement véritable dans les vastes teritoires du globe; dans de grandes régions et surtout en Europe, les peuples se trouvent dans un état d'agitation continuelle qui pourrait, dans un avenir plus ou moins rapproché, céder la place aux flammes d'une conquête nouvelle, a-t-il prononcé.

"Nous reconnaissons très volontiers que de grands hommes d'Etat s'efforcent inlassablement de réaliser la paix désirée par le monde.

"Cependant, les contrastes des opinions, le manque de confiance, la suspicion réciproque, la valeur discutable en fait et en droit de nombre de décisions prises ou à prendre, ont rendu les efforts de paix incertains et précaires.

"La désillusion et le chagrin règnent au fond de bien des coeurs par suite des compromis et des solutions basées sur la force ou le prestige du pouvoir politique", a dit finalement le Souverain Pontife.

M. Farley veut du sang nouveau

NEW-YORK — M. James A. Farley, ancien président national de l'organisation démocrate, a déclaré que son parti serait en mesure de livrer une rude bataille durant la campagne électorale de 1948, si du sang nouveau était injecté dans l'organisation et si des hommes agressifs et compétents étaient placés à la direction.

"Les personnes qui occupent encore des fonctions importantes mais qui ont perdu la confiance publique doivent être congédiées, dit-il."

M. Jolliffe reste chef de la CCF en Ontario

HAMILTON — M. E. B. Joliffe, leader du parti C.C.F. en Ontario depuis sa fondation en 1942, a été réélu à la tête de son parti, au congrès provincial annuel.

Il l'emporta par une majorité écrasante sur M. Lewis Duncan, de Toronto, M. William Grummett, leader parlementaire et député à l'Assemblée législative, fut mis en nomination, mais il refusa de briguer les suffrages.

Oeuvre de secours à la France

Quelques colis sont parvenus au bureau de l'Oeuvre dernièrement parmi lesquels un des donateurs a voulu garder l'anonymat. Nous avons reçu un paquet de chaussettes et un tricot d'enfant, de Mlle L. Wagatha, un chèque de $15.00, des Filles de la Croix de St-Claude, et un don de $10.00, de M. Alphonse Rogg, de Wauchope, Sask. Les autres colis, envoyés par Mme Pantel, de Treherne, Man., Mme A. Anfossy, de Winnipeg, Mme A. Vermette, de La Salle, Man., contenaient tous de bons vêtements propres et prêts à être expédiés en France. A toutes ces personnes généreuses, merci!

En cette fin d'année 1946, le comité de l'Oeuvre de Secours à la France tient à exprimer ses meilleurs voeux de Bonne Année, ainsi que sa plus vive reconnaissance à tous ses amis, et parmi eux, à la direction de **La Liberté et le Patriote**, qui a toujours si bien accueilli dans ses colonnes les articles et nouvelles concernant l'oeuvre. Au-dessus du matérialisme insensé du siècle et des petitesses d'ici-bas, il y a des coeurs nobles et forts qui battent à l'unisson et qui, dans une pensée chrétienne, se penchent sur les misères de nos semblables.

Adressez vos dons de vêtements à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322, rue Main, Winnipeg.

Et voici une lettre datée de France qui dit bien la joie qu'apportent dans les foyers français les dons du Canada:

4, Impasse des Pipots,
Boulogne-sur-Mer,
Le 9 décembre 1946.

Société St-Vincent de Paul,
Conseil Particulier.

Chère madame,

Les sept premières caisses sont parfaitement bien arrivées. Le Conseil Particulier des Conférences de Boulogne vous témoigne sa gratitude et ses plus chaleureux remerciements.

Cette semaine, la distribution des vêtements commencera, et les bénéficiaires qui trouveront une adresse dans leur attribution remercieront les généreux donateurs.

Je reste en liaison avec l'Entr'Aide française pour la livraison des autres caisses. Dès qu'elles seront signalées, je vous l'écrirai.

Il y a à Boulogne 6 conférences qui se partagent les familles pauvres de la ville sinistrée. Beaucoup de ces familles logent dans des pièces humides. En ce moment la tempête balaye la côte depuis plus de 15 jours, et la pluie pénètre partout. Dans chaque maison, des récipients recueillent l'eau qui, passant à travers des toits abîmés, perce les plafonds. Les vêtements chauds que vous nous avez envoyés seront pour ces pauvres gens d'une grande utilité.

Veuillez agréer, chère Madame, avec toute notre reconnaissance, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

(signé) M. BOUGNEREL.

Montmartre

Mme Arthur Corriveau, épouse de M. Corriveau, marchand général, est encore à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, à la suite d'un grave accident survenu le 13 décembre, lorsqu'elle tomba dans le soubassement de sa maison. Elle fut transportée immédiatement à Régina, où son état, quoique grave, s'améliore lentement.

M. Hector Perras est revenu de l'hôpital où il a été traité pour sa vue.

Les célébrations qui ont marqué la fête de Noël ont commencé par un concert au couvent du Sacré-Coeur, dans l'après-midi du 20, et le soir, l'école publique recevait le Père Noël au soubassement de l'église. Il y eut aussi la distribution des prix de français par M. Jos. Joubert. M. le vicaire Léon Savoie adressa la parole. L'assistance était considérable. Il y eut de plus des distributions de cadeaux dans les écoles Upper, Wakefield et Joffre.

Messe de minuit

La messe de minuit a revêtu un caractère solennel. Elle fut célébrée par Mgr J.-A. Thériault, P.D., assisté de M. l'abbé Léon Savoie, comme diacre, et du R.P. Bédard, O.M.I., de Lebret, comme sous-diacre. Le programme spécial de chant et de musique fut un vrai succès. La direction était confiée à MM. P.-E. Beauchemin et Adolphe Breton. Mme J.-A. Toupin était à l'orgue.

Les communions furent très nombreuses. Les Scouts dirigeaient la circulation dans l'église.

Ici et là

M. Urgel Lafontaine a vendu sa terre à son voisin, M. Max. Coupal, et a acheté la section de M. Philippe Perron, au sud du village.

M. Joseph Perry, un des anciens de Montmartre, a vendu sa demi-section à M. Léo Coupal, et se retire de la ferme.

M. Adélard Rioux a échangé l'ancienne terre Beaulieu pour le "Como Park", dans la vallée de Qu'Appelle, avec M. Wilfrid Beaudin.

Parmi les visiteurs récents on remarquait: M. et Mme Roméo Audette, de Transcona; M. et Mme Lucien Ayotte, de Gravelbourg; Mme Rosaire Bilodeau et ses quatre enfants, de Favorable Lake, Ont.; M. et Mme Hon. Ferraton, de Fort San, Sask.; M. M. Coupal et sa nouvelle épouse d'Europe; M. et Mme Dumont, de Sorel, chez M. Max. Coupal; M. et Mme Edwin Lavoie et Hector et son épouse, chez M. W. Lavoie; M. et Mme Ed. Cayer, de Kelvington, chez M. H. Archambault; et M. Pierre Fontaine, chez M. Jos. Joubert.

Un nouveau collège sera érigé en Alberta

FALHER — Le développement considérable de la région de la Rivière-la-Paix, à quelque trois cents milles au nord d'Edmonton, dans la province d'Alberta, autorise LL.EE.NN.SS. Ubald Langlois et Henri Routhier, respectivement vicaire apostolique et coadjuteur de Grouard, à construire un collège français dans leur vicariat, vraisemblablement à McLennan, à l'ombre de leur vicariat.

Leurs Excellences ont confié au Père Alfred Bouchard, O.M.I., curé de Falher, le soin de recueillir des fonds dans la province de Québec, auprès des compatriotes des 6,000 Canadiens français établis dans la région de la Rivière-la-Paix. Le père Bouchard vient d'arriver dans le Québec et fera une tournée des principaux centres.

Au cours d'un entretien, ce religieux actif nous a confié qu'il a imaginé une "Compagnie des 5,000 associés" à qui il demandera la souscription minimum de $10.

Le Père Bouchard a fait observer que, depuis la fermeture du collège des Jésuites, à Edmonton, en 1943, les 40,000 Canadiens français de l'Alberta n'ont, pour la formation classique de leurs fils, que l'étroit juniorat des Oblats, dans la capitale de l'Alberta. Et la Rivière-la-Paix est à 300 milles d'Edmonton. En vue de former une élite canadienne-française professionnelle ou missionnaire, NN. SS. Langlois et Routhier ont décidé la fondation d'un modeste collège de garçons susceptible d'abriter, au début, environ 75 adolescents.

Le curé de Falher avait entretenu les délégués au congrès d'Edmonton de l'Association canadienne-française de l'Alberta, l'été dernier, de ce projet de collège. Il vient à l'époque des cadeaux demander à ses compatriotes du Québec d'aider à la construction de cette institution et les faire membres de sa "Compagnie des 5,000 associés".

Un ancien chômeur donne $705,000 à ses employés

SCIO, Ohio — M. L.-P. **Reese**, qui dépendait pour vivre, il y a 14 ans, des secours directs, a distribué en boni de Noël $705,000 aux 827 employés de sa poterie établie dans ce village de 1,400 habitants.

M. Reese, qui est âgé de 53 ans, a également annoncé une augmentation de salaire de 20 cents l'heure et la fixation d'un salaire minimum d'un dollar l'heure aux employés non spécialisés.

Comme il a servi dans un groupe de mitrailleurs pendant la première Grande guerre, M. Reese a offert au groupement local de la Légion américaine un nouvel immeuble pour lequel on avait lancé une souscription.

Les bonis accordés à l'occasion d'une fête organisée en prévision de Noël représentent une somme moyenne de $8[illegible] à chaque ouvrier. Les nouveaux employés ont reçu $10 mais les 88 hommes et femmes qui sont à l'emploi de M. Reese depuis 10 ans ou plus ont obtenu $3,500.

Il y a 14 ans, M. Reese ne disposait pas d'une simple assiette pour contenir un repas convenable s'il avait pu se le procurer. Il est aujourd'hui propriétaire d'une poterie des plus prospères et a récemment refusé de vendre son entreprise pour $3,000,000. Le succès de Reese découle d'un effort concerté sans égal des habitants de la place et de son souci de payer à ses employés potiers les salaires les plus élevés au monde dans cette industrie.

Le chiffre d'affaire de la poterie de Reese qui avait été la première année d'opérations de $178,000 s'établit cette année à plus de $3,500,000.

L'une de nos belles familles canadiennes-françaises



Sur cette photo on voit la famille de M. et Mme Avila-F. Chabot, de Ferland, Sask. M. Chabot est un des pionniers de la paroisse de Ferland.

Première rangée, de gauche à droite: Mme Avila Chabot, M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Masefield, Sask., Edmond, M. Avila Chabot.

Deuxième rangée: Rosaire, Thérèse, Yolande, Simone (Mme Emile Tourigny), de Wolseley, Sask., et Raymond. Tous, sauf M. l'abbé Chabot et Mme Tourigny, sont de Ferland, Sask.

Huit sur quinze étaient Français

La semaine religieuse de Valence-sur-Rhône publie une liste des saints canonisés morts au XIXe siècle.

Il s'agit des seuls canonisés car la cause de beaucoup d'autres est encore pendante en Cour de Rome, notamment celle du Père de Foucauld pour ne citer que le plus fameux d'entre eux.

Sur ces quinze saints canonisés, huit sont français:

Voici la liste dans l'ordre chronologique de la mort de ces quinze saints: (les noms des français sont en noir)

Saint-Clément-Marie Hofbauer, Rédemptoriste viennois 1751-1820.

Sainte **Jeanne-Antide Thouret**, fondatrice des Soeurs de la Charité de Besançon et Naples.

Saint **André-Hubert Fournet**, co-fondateur des Soeurs de la Croix à La Puye (Vienne), diocèse de Poitiers 1752-1834.

Saint Joseph-Benoit Cottolengo, fondateur de la "Piccola Casa" de Turin.

Sainte **Marie-Madeleine Postel**, fondatrice des Soeurs des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde, 1756-1846.

Saint **Jean-Marie Vianney**, curé d'Ars, 1786-1859.

Saint Gabriel de l'Addolorata, religieux Passionniste, 1838-1859.

Sainte **Madeleine Sophie Barat**, fondatrice des Dames du Sacré-Coeur, 1779-1865.

Sainte Micheline du Saint-Sacrement, Espagnole fondatrice des Servantes Adoratrices du Saint-Sacrement, 1809-1865.

Sainte **Marie-Euphrasie Pelletier**, fondatrice du Bon Pasteur d'Angers, 1756-1868.

Saint Jean Bosco, fondateur des Salésiens, 1815-1888.

Sainte **Bernadette Soubirous**, la voyante de Lourdes, 1844-1879.

Saint Conrad de Parzhan, Frère portier Capucin, bavarois, 1818-1894.

Sainte **Thérèse de l'Enfant-Jésus**, 1875-1897.

Sainte Françoise-Xavière Cabrini, née en Italie, morte à Chicago, fondatrice des Missionnaires du Sacré-Coeur 1810-1917.

Officiers nazis pour la Russie

BERLIN — Le journal **Telegraf**, dont la publication a été autorisée par les autorités britanniques, disait que les autorités soviétiques envoient en Russie "des centaines, et peut-être des milliers" d'officiers de l'armée allemande qui avaient été libérés des camps d'emprisonnement britanniques et américains.

On a aussi appris de source militaire américaine officielle que ce rapport est "substantiellement vrai". Le personnage en question a exprimé l'idée que cet agissement des Russes provient de ce qu'ils sont inquiets au sujet d'une agitation possible dans leur zone de la part de la classe des anciens officiers et aussi de ce qu'ils ont besoin d'"hommes" en Russie.

Marcel Leblanc



Elève du couvent de Jésus-Marie, de Gravelbourg, lauréat aux derniers examens de français en juin 1946, au grade 12, avec une moyenne de 96%, et les prix provinciaux de dictée, de grammaire et de composition, détenteur du **Trophée Leger**, pour la présente année scolaire. Ce jeune garçon avait été lauréat du grade 8, en 1942, avec une moyenne de 95%, et obtint le prix provincial de dictée; puis du grade 9, avec une moyenne de 92%, et obtint le prix provincial de littérature.

Boîte aux Questions

Q.—Une jeune fille pèche-t-elle gravement en commençant à fréquenter un parti non-catholique avec l'espoir de contracter mariage avec ce même parti?

R.—La question telle que posée est incomplète si l'on n'ajoute pas "à moins qu'elle a ou qu'elle aura avant le mariage une raison justifiant cette union". La loi de l'Eglise enseigne qu'attenter un mariage mixte sans raison juste et grave constitue un péché mortel. La défense de l'Eglise porte aussi sur les fréquentations: quand il est gravement défendu de se marier à une personne non-catholique, il est aussi gravement défendu de la fréquenter en vue du mariage.

Il en est de même dans le cas où le parti protestant promet et entend suivre les promesses de liberté religieuse à son épouse, du baptême et de l'éducation chrétienne des enfants alors que le parti catholique n'a pas d'autre raison justifiant ce mariage. A plus forte raison faut-il condamner ces fréquentions s'il y a doute sur l'accomplissement des promesses sus-mentionnées.

L'opinion fausse, malheureusement trop courante, de croire que le parti catholique est libre de contracter union avec un parti non-catholique du seul fait de signer les promesses, est à déplorer. L'Eglise enseigne que la première condition pour accorder la dispense en faveur d'un mariage mixte est la présence de causes justes et graves. De telles causes seraient, par exemple, l'espoir fondé que le parti non-catholique joigne l'Eglise, ou qu'une veuve s'assurerait par une telle union le seul moyen de faire élever ses enfants, etc., etc. Les raisons de l'âge avancé ou du petit nombre d'amants dans une localité ne sont pas des causes graves. Aussi l'attachement mutuel auquel on est arrivé par des fréquentations qui n'auraient jamais dû être commencées, n'est pas une cause grave et juste. La menace de se marier devant le ministre protestant n'est pas, non plus, une cause juste.

•

Q.—Tous les prêtres peuvent célébrer trois messes le jour de Noël, alors quelle est la signification de ces trois messes?

R.—Les trois messes du jour de Noël dans leur texte honorent les trois naissances du Verbe: la première messe honore sa naissance à Bethléem de la très sainte Vierge: la deuxième, sa naissance dans les coeurs des fidèles par la grâce, à commencer par les bergers de la Judée; la troisième, sa naissance éternelle dans le sein de son Père céleste.

•

Q.—Un de mes amis m'a déclaré qu'ici, au Canada, un homme qui veut se marier avec la femme de son frère, après la mort de celui-ci, n'a pas besoin d'une dispense. Moi, je prétends qu'une dispense des autorités ecclésiastiques est de rigueur. Naturellement, il s'agit de catholiques. Veuillez bien m'informer s.v.p. lequel de nous a raison.

R.—Nous sommes ici en présence d'un empêchement dirimant, qui s'oppose à la validité du mariage et qui le rend nul: on le nomme empêchement **d'affinité**.

L'affinité est une sorte de parenté qui résulte d'un mariage légitime entre chrétiens, et existe entre le mari et les consanguins de la femme, comme entre la femme et les consanguins du mari. Dans votre question, il s'agit d'affinité en ligne collatérale: elle rend le mariage nul jusqu'au 2ème degré inclusivement. Un veuf ne peut donc pas épouser la soeur, la tante, la nièce ou la cousine germaine de sa première femme, ni une veuve (c'est le cas tel que présenté) ne peut épouser le frère, l'oncle, le neveu ou le cousin germain de son premier mari, sans avoir obtenu une dispense. C'est un empêchement de droit ecclésiastique, en vigueur dans toute l'Eglise qui, seule, a autorité pour en accorder la dispense.

•

Q.—Que signifie le Lavabo, lorsque après l'Offertoire le prêtre se lave les mains?

R.—Le prêtre se lave les mains, c'est-à-dire les deux pouces et les deux index aux messes basses, les mains même à la grand'messe à cause des encensements. Entretemps il récite le Psaume "Lavabo", "Le Psaume d'innocence" En manipulant les oblations, en maniant l'encensoir, le prêtre s'est maculé les mains, il convient qu'il les purifie. Saint Thomas nous indique admirablement bien la raison et le sens de ce rite: "L'ablution des mains pendant la célébration de la messe se fait par respect pour les saints mystères. Et cela pour deux raisons. D'abord c'est la coutume de ne pas toucher les objets précieux sans se purifier les mains. Et quoi de plus précieux que le Très Saint-Sacrement? En second lieu, cette cérémonie a une signification mystérieuse: l'absolution des extrémités d'après saint Denys signifie la purification des fautes légères, comme il est marqué en saint Jean (c. 13) "Celui qui est pur n'a besoin que de se laver les pieds". Et c'est une purification de ce genre qui est requise du célébrant. (se purifier davantage à mesure que le grand moment de la consécration approche). C'est la même signification qu'il faut attribuer à la Confession qui se fait au commencement de la messe."

Un message du pape aux enfants réfugiés

Vatican — A l'occasion de Noël, des colis ont été distribués, au nom du pape, aux enfants étrangers réfugiés qui se trouvent actuellement dans des centres d'hébergement en Italie.

Ces colis étaient accompagnés d'un message qui a été lu par les aumôniers des camps et qui est ainsi conçu: "A tous nos enfants bien-aimés qui, arrachés par le tourbillon de la guerre aux occupations pacifiques de leur foyer familial, réfugiés de toutes les terres qui rêvent, en vain, encore une fois, aux fêtes de Noël qu'ils passaient dans leur douce patrie, nous souhaitons que Dieu leur accorde le pays qu'il est seul à pouvoir leur donner et que notre paternelle bénédiction les soutienne dans les durs derniers jours de leur long exil".

Agnès Dubois



Elève du couvent de Jésus-Marie, de Gravelbourg, **lauréate** aux derniers examens de français, au grade 9, avec une moyenne de 89%, et qui obtint le prix provincial de grammaire.

Monique Gravel



Elève du couvent de Jésus-Marie, de Gravelbourg, **lauréate** aux derniers examens de français, au grade 6, avec une moyenne de 91% et qui obtint les prix provinciaux de dictée et de composition. Cette fillette fut lauréate du grade de 5, en 1945, et obtint les prix provinciaux de dictée, et grammaire et de composition.

Une grave crise gouvernementale

(Suite de la première page)

s'il consentait à poser, en janvier prochain, sa candidature à la présidence de la République.

Mais les élus radicaux, moins sensibles que leur chef aux promesses élyséennes, ne se laissèrent pas tenter et refusèrent d'entrer dans la combinaison. De ce fait M. Thorez ne recueillit que 259 voix socialistes et communistes et ne fut pas élu.

Le lendemain, le Mouvement Républicain populaire proposa le nom de M. Georges Bidault, chef du gouvernement démissionnaire. Cette fois encore, le groupe radical émit un vote négatif, et le second candidat à la présidence du gouvernement ne put réunir, avec les 240 voix M.R.P. et modérées, la fatidique majorité constitutionnelle.

Arbitre de la situation, le parti de M. Herriot entendait le demeurer et, tout en reconnaissant les qualités et les mérites de M. Georges Bidault, il ne voulait à aucun prix entrer dans un bloc anti-communiste, comme il avait refusé la veille de s'intégrer au bloc marxiste. C'était donc l'impasse, une impasse particulièrement tragique, à l'heure où la nécessité d'un gouvernement se faisait impérieusement sentir.

M. Vincent Auriol, président socialiste de l'Assemblée nationale tenta vainement, pendant plusieurs jours, de louables efforts de conciliation. Peine perdue. Il se heurta à l'intransigeance des communistes lançant l'exclusive contre le M.R.P. tandis que ce dernier, renforcé et replacé en première position après les élections au Conseil de la République, s'efforçait d'éloigner M. Thorez du pouvoir.

Ce petit jeu d'exclusives entre les deux groupes les plus puissants de l'assemblée aurait pu durer longtemps, au détriment des intérêts de la France. La confusion était à son comble et la situation apparaissait sans issue. Croyant venu le moment de forcer la décision et comptant sur la lassitude générale pour aboutir à leurs fins, les communistes proposèrent au parti socialiste le choix commun d'un candidat socialiste à la présidence du gouvernement "pour faire échec à la réaction".

Simultanément, le groupe radical, fidèle à la thèse de l'unanimité nationale, mettait en avant la candidature du ministre M.R.P. des Finances, M. Robert Schuman sur le nom duquel cette unanimité avait quelques chances de se réaliser.

Le parti socialiste se trouvait ainsi placé en présence de deux offres précises, mais de nature diamétralement opposée. Entre la formule de combat proposée par les communistes et l'union nationale suggérée par les radicaux, qu'allait-il choisir? Eh bien! il faut reconnaître que la solution finalement adoptée par la S.F.I.O. fût d'une suprême habileté politique. En décidant M. Léon Blum à poser sa candidature, les socialistes ont réalisé une judicieuse synthèse des aspirations de leurs solliciteurs. L'idéal démocratique de l'ancien président du Conseil ne pouvait être récemment suspecté par les communistes, qui pourtant ne prisent pas beaucoup la personnalité du vieux chef socialiste, trop intelligent et trop indépendant à leur gré. D'autre part, le nom de M. Blum était susceptible de réaliser le rassemblement des bonnes volontés souhaité par les radicaux et le M.R.P.

M. Blum fut donc élu chef du gouvernement à la quasi unanimité des suffrages de l'Assemblée. Mais le plus difficile restait à faire: délimiter les bases de la majorité gouvernementale, dresser un programme d'action et répartir les portefeuilles ministériels.

Joués et déçus, les communistes demeuraient farouchement hostiles à une formule d'unanimité nationale présidée par un homme devant la candidature duquel ils n'avaient pu se dérober, et de qui ils redoutent par dessus tout l'intelligence, le sens politique et la liberté d'esprit. Aussi, dès l'abord, M. Blum se heurta-t-il de ce côté à des exigences exorbitantes concernant la majorité et le programme du futur cabinet. Deux jours de patients efforts lui furent nécessaires pour faire accepter le principe d'une majorité "quadripartite" élargie, englobant les socialistes, les communistes, le M.R.P., les radicaux et quelques indépendants modérés. Seule la droite classique, qui du reste s'était abstenue de voter pour le chef du gouvernement, était maintenue dans l'opposition.

On entrevoyait déjà la constitution ainsi conçue, lorsqu'un écueil insurmontable surgissait soudain et ruinait les espérances de M. Blum. Les communistes revendiquaient en effet, d'une façon impérieuse, plusieurs postes ministériels importants, dont celui de la Guerre. Le M.R.P. et les radicaux s'élevèrent vivement contre cette prétention des hommes inféodés à Moscou de diriger et de contrôler la Défense nationale de la France. M. Blum tenta de tourner la difficulté en proposant le rétablissement des départements ministériels de la Guerre, de l'Air et de la Marine, qui auraient été attribués à un M.R.P., un radical et un indépendant, et "coiffés" par un ministre communiste de la Défense nationale. Cette suggestion n'ayant été retenue ni par le M.R.P., ni par les radicaux, M. Blum entreprit vainement de fléchir l'intransigeance communiste.

C'était l'échec. Mais le chef élu du gouvernement n'entendait pas qu'il soit définitif car, disait-il, "si j'échoue, il ne restera plus que de Gaulle". Aussi, M. Blum envisagea-t-il aussitôt la possibilité de constituer un ministère socialiste homogène.

On pensait tout d'abord qu'il s'agissait là d'une mesure de chantage destinée à amener les communistes à résipiscence. MM. Thorez, Tillon, Marcel Paul, Billoux et cie, ministres communistes dans le précédent gouvernement, allaient-ils se résoudre à abandonner, ne fut-ce que provisoirement, avec les fortresses ministérielles économiques, les leviers de commande si utile pour la propagande du parti, grâce auxquels ils ont pu, pendant deux années, pratiquer la "politique du pneu entre les dents" en distribuant largement aux militants et aux amis les autos, l'essence, les pneus, les matières premières, les vêtements et les produits fabriqués, toutes choses encore trop rares sur le marché français?

Mais on était trop engagé de part et d'autre pour revenir en arrière. M. Blum mit donc sur pied un ministère uniquement composé de personnalités socialistes et le présenta incontinent devant l'assemblée qui lui accorda sa confiance par une majorité presque unanime de 540 voix.

Cependant, le nouveau président du Conseil entend bien que son gouvernement, ainsi limité dans l'espace parlementaire, le soit aussi dans le temps et dans son objet. A la tête d'un gouvernement de transition, dont l'existence ne doit pas dépasser cinq ou six semaines, en attendant la mise en place des institutions définitives, mais appelé néanmoins à assurer la continuité de la démocratie française, M. Blum s'est immédiatement attelé à la rude tâche du redressement des finances publiques. Compression vigoureuse des dépenses civiles et militaires et accroissement sensible des recettes budgétaires, tel est son objectif no 1.

L'unanimité qui s'est affirmée au cours de la première prise de contact entre le nouveau gouvernement et la jeune assemblée possède le même caractère factice et équivoque que celle qui a conduit M. Blum à la direction des affaires publiques. Les paroles vindicatives prononcées par les orateurs communistes ont fourni la preuve du dépit ressenti par les hommes de Moscou à la suite de leur éviction du pouvoir, et leurs sous-entendus pleins de menaces ne laissent pas d'être inquiétants pour l'avenir immédiat. Les communistes qui, grâce à leur emprise sur les syndicats peuvent à volonté créer des troubles sociaux s'apprêtent à mener la vie dure à M. Blum.

Les jours qui viennent s'annoncent difficiles. Difficiles pour les Français qui vont avoir à subir tout le poids des mesures de redressement financier, mais difficile aussi pour le gouvernement minoritaire qui aura à faire face à une immense vague d'impopularité avec le soutien fragile d'une illusoire unanimité parlementaire.

En dépit des apparences, la crise gouvernementale n'est pas terminée. Elle entre en sommeil pour un temps, mais les difficultés surgiront à nouveau dans quelques semaines, après l'élection du Président de la République. D'ici là, M. Blum aura gagné ou perdu la partie. Et, s'il la perd, l'ombre du général de Gaulle, qui n'a cessé de s'apesantir le Parlement impuissant pendant toute la durée de la crise, pourrait fort bien reprendre corps...

Ce départ raté de la IVe République chagrine à juste titre les vrais démocrates. Que l'Assemblée nationale souveraine ait eu besoin, pour arbitrer ses querelles, de choisir, hors de son sein un septuagénaire retiré de la vie publique depuis de longues années — lors de son retour d'Allemagne, où il avait été déporté, M. Blum avait refusé le renouvellement de son mandat de député, — et que cet homme ait été contraint par les circonstances de constituer un gouvernement appuyé sur un seul parti, qui groupe à peine 100 députés sur 619, sont des faits surprenants et paradoxaux. Certes, la présence d'un puissant parti communiste fausse le jeu normal des institutions parlementaires. Mais cela ne saurait tout expliquer.

Maurice HERR.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR — **JANVIER** — CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
•	•	•	1	2 COUPON DE BEURRE B37 COUPON DE VIANDE M66 Valides	3	4
5	6	7	8	9 COUPON DE VIANDE M67 Valide	10	11
12	13	14	15	16 SUCRE-CONSERVES S39, S40 COUPON DE BEURRE B38 COUPON DE VIANDE M68 Valides	17	18
19	20	21	22	23 COUPON DE BEURRE B39 COUPON DE VIANDE M69 Valides	24	25
26	27	28	29	30 COUPON DE BEURRE B40 COUPON DE VIANDE M70 Valides	31	•

ON PEUT DÉTRUIRE LE CARNET No 5. TOUS LES COUPONS QU'IL CONTIENT ONT EXPIRÉ.

Aux prêtres de Saint-Boniface

"Afin qu'ils soient un"

L'Union Missionnaire du Clergé veut lancer cette année une vigoureuse campagne en faveur de l'Octave de l'Unité, 18-25 janvier. Unité de foi, unité de gouvernement: voilà la note que nous voyons briller dans l'Eglise catholique: voilà aussi ce qui manque lamentablement aux autres Eglises. Les catholiques ne doivent pas se désintéresser des malheureux qui sont encore en dehors de la véritable Eglise, mais ils doivent s'efforcer de ramener au Christ-Roi les égarés, les rebelles et ceux qui ne l'ont jamais connu.

La chose est d'autant plus nécessaire que, profitant du malaise universel créé par la guerre, les ennemis du Christ veulent par des promesses fallacieuses enrégimenter les masses populaires et les soustraire ainsi à la bienfaisante royauté du Christ. Notre chère province de Québec ellemême, boulevard de l'Eglise catholique en notre pays, est l'objet de furieuses attaques de la part de haineux sectaires qui ont l'impudeur de se proclamer les Témoins de Jéhovah. C'est un épisode de l'éternelle lutte de la Cité du mal contre la Cité du bien. Qui l'emportera dans cette mêlée gigantesque? Les forces du bien ou les forces du mal? Rome ou Moscou? Pie XII ou Staline? Aux catholiques de décider de l'issue de la lutte en entrant résolument dans la grande croisade de prières organisée en faveur de l'unité.

Nous voulons tous les prêtres du diocèse de Québec et même des autres diocèses du Canada français, les religieux de toute couleur et de toute robe, les frères de toute Congrégation, les religieuses enseignantes, hospitalières et contemplatives, les élèves des grands Séminaires et les scolastiques, les étudiants de nos Universités, Séminaires et Collèges, les enfants de nos écoles, les malades de nos hôpitaux et nos foyers, en un mot, tous les fidèles sans exception. Le Baptême nous a faits membres du Corps mystique du Christ: nous devons travailler pour que ce Corps mystique atteigne la plénitude de son être. La Confirmation nous a etablis soldats du Christ-Roi: il nous faut combattre pour que les frontières de son royaume s'étendent d'un pôle à l'autre.

Ne mettons aucune limite à notre confiance et demandons hardiment les lumières de la foi pour les infidèles, les Musulmans les Juifs, le retour des hérétiques et des schismatiques, la conversion des mauvais catholiques. Rappelons-nous les meveilleux effets de la prière d'Abraham, de Moïse, d'Aaron, de Samuel, de Daniel, et de Jérémie. N'oublions pas que la prière des premiers chrétiens délivra le premier Pape de ses chaines et le fit sortir de sa prison, qu'au seizième siècle le Rosaire anéantit l'immense flotte des Turcs au golfe de Lépante.

Ayons donc une confiance inébranlable à la puissance de la prière. Visons à la tête et demandons la conversion des chefs et de ceux qui peuvent le devenir. Quelle gloire pour le Christ-Roi, quelle joie pour l'Eglise si les Anglicans assoiffés d'union se tournaient vers le centre de la véritable unité, si les évêques schismatiques de l'Orient rentraient au bercail avec leurs ouailles, si l'Eglise faisait de nouvelles conquêtes en pays infidèles et dilatait ainsi le royaume du Christ.

Il y a une prière pour l'unité approuvée par Sa Sainteté Benoit XV le 25 février 1916. Répandons à profusion cette prière, récitons-la tous les jours de l'octave. Faisons en sorte qu'elle soit récitée collectivement dans les écoles, les séminaires et les collèges et, si possible, dans les paroisses. La prière collective jouit d'une efficacité spéciale, basée sur la promesse de Notre-Seigneur: "Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les cieux (Matt. XVIII, 19)."

La Ligue Missionnaire des Etudiants, établie chez les Jésuites à Montréal (1961, rue Rachel Est) a bien voulu mettre ses services à la disposition de tous ceux qui désirent prendre part à cette campagne. Elle prépare la documentation et la publicité nécessaires. C'est là qu'il faudra s'adresser pour avoir les feuillets, affiches et autres moyens de propagande.

Nous osons espérer que tous les amis du Christ-Roi uniront leurs efforts pour assurer le plein succès de l'Octave de l'Unité de 1947.

Mgr Elias ROY."

(Reproduit à la demande de M. l'abbé S. Caron, de St-Jean-Baptiste, Man.)

M. Drew dénonce l'apaisement de la Russie

HAMILTON — "Les communistes du Canada ne sont que des rats qui rongent nos énergies", a déclaré le premier ministre de l'Ontario M. Drew, à la réunion du Traffic Club de Hamilton, la semaine dernière.

"Il ne faut pas se laisser leurrer par la trêve que nous accorde la Russie en ce moment, dit-il, il faut cesser de critiquer et de penser mollement. Croyons fermement en la liberté et si nous désirons l'amitié de la Russie, ne songeons pas à la suivre dans son apaisement, pas plus que nous ne songeons à le faire après que l'Allemagne eut attaqué la Pologne.

"Cessons de dire que la Pologne n'est pas encore libérée, ni la Roumanie, ni aucun pays à l'Ouest de la Russie. Y a-t-il plusieurs sortes de trêves à l'usage de la Russie? Ce sera la guerre si nous laissons les étapes se succéder comme après Munich".

NOUVEAU POSTE



Le **T.R.P. Mathias Faust O.F.M.**, de New-York, vient d'être nommé procureur général de l'Ordre des Frères Mineurs. Il occupe donc ainsi le second rang dans l'Ordre des Frères Mineurs.

Réflexions sur la dernière assemblée

(Suite de la première page)

fléchiront à l'avenir pour n'employer ce droit qu'à bon escient. Enfin, le Canada avait fait réfléchir tout le monde sur l'abus du droit de parole, priant les orateurs d'en venir au point rapidement et d'éviter ainsi des pertes de temps. Les protestations de forme de l'Agence Tass n'affectent aucunement le bien-formé du point de vue canadien.

Trois autres décisions méritent d'être signalées. Il y aurait d'abord la constitution du Comité de Tutelle pour les territoires à mandat: ce Comité se compose provisoirement de dix membres qui ont à se prononcer sur l'administration de huit mandats des anciennes colonies allemandes: car il n'est pas encore question des colonies italiennes. De plus, il faut mentionner la constitution de l'Organisation Internationale des Réfugiés (O.I.R.) qui s'occupera de trouver un asile pour un grand nombre de personnes déplacées par les malheurs de la guerre. Enfin, il faut se rappeler de la conférence sur la Liberté d'Information qui est projetée pour l'an prochain.

A côté de ces questions positives, on ne saurait manquer de mentionner un problème complètement inutile qui a été agité à New York: celui des relations des Nations Unies avec le régime espagnol du général Franco. On en avait parlé comme s'il était une menace pour la paix, alors qu'on a laissé de côté des événements comme la guerre civile en Chine, le malaise balkanique, l'inquiétude en Palestine, et d'autres problèmes qui sont en train de se développer avec l'emploi des armes. Comment expliquer ces insistances et ces omissions?

C'est qu'au cours des terribles expériences de la guerre, les nations en détresse avaient pensé améliorer la vie internationale en subordonnant les intérêts particuliers de chaque peuple au bien commun général. C'est pour réaliser cette idée que l'Organisation des Nations Unies a été conçue et mise en marche. On ne saurait attendre qu'elle assagisse en peu de temps la vie des nations, qui est soumise elle aussi aux passions inévitables qui agitent les hommes. Aussi assistons-nous en ce moment à la réalisation d'une politique internationale soumise à ce double appel, souvent incompatible en fait, des intérêts particuliers des nations et des exigences du bien commun. L'alternance des consonances et des dissonances dans ce double appel explique le malaise plus ou moins intense qui afflige le monde.

Si les détails précis du bien commun sont difficiles à percevoir par les responsables de la politique d'un peuple, les intérêts particuliers semblent plus proches à réaliser. L'erreur courante et décevante qui est faite ici presque toujours, c'est de considérer ces intérêts comme étant leur propre fondement et de les projeter sur le plan international sans les restrictions ou les déterminations exigées par le vrai bien commun. C'est pourquoi les grandes puissances, comme les autres d'ailleurs, étayent leur diplomatie sur ces intérêts particuliers, croyant vainement que leur bonne volonté ou que leur simple souci du bien général suffirait à les exonérer de tout blâme et même à leur faire obtenir des résultats acceptables par tous.

Mais ces résultats seront bien précaires tant que la notion du bien commun restera extérieure à la conscience des peuples.

Thomas GREENWOOD

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

A une assemblee spéciale de tous les contribuables du district scolaire, tenue le 25 janvier 1918, on arrive, après discussion, à une décision unanime pour l'emplacement de la nouvelle école. Il s'agit d'acquérir le coin nord-ouest de la propriété des religieuses de Notre-Dame des Missions; c'est-à-dire, 198 pieds de largeur, direction nord-sud, sur une profondeur à déterminer pour former, **au minimum,** un terrain de trois acres de superficie. Il est décidé également, par 14 voix contre 2 de construire une école d'au moins six classes.

Le 2 février 1918, on tient une assemblée régulière des commissaires d'école. Présents: MM. Louis Fouchard, président; François Guyot et Henri Gosselin, commissaires; Siméon Delveaux, secrétaire-trésorier. Un plan d'école comprenant six classes, entièrement en brique, avec soubassement en beton, est adopté. Les documents nécessaires à l'émission d'une débenture au montant de 25,000 dollars, sont préparés et dûment signés.

Le bureau d'éducation de la province approuva l'emprunt et les débentures furent contresignées par le trésorier provincial, comme le demandait la loi. Quinze mille dollars, s'amortissant en 20 ans par paiements annuels de 750 dollars et dix mille dollars remboursables en un seul paiement le premier janvier 1940; le tout portant l'intérêt de 7%.

Le 5 juillet 1918, les commissaires d'école, en séance régulière, prirent connaissance des deux soumissions; l'une de $22,500.00 présentée par la "Progress Construction Company", et l'autre de $22,911.00 présentée par la "Great West Construction Company" Cette dernière fut acceptée.

Le 6 janvier 1919, jour des Rois, M. M. Beauregard bénit la nouvelle école et l'ouverture des classes a lieu le lendemain.

Traitant de construction d'école, mentionnons avant de clore ce chapitre, la formation du dernier arrondissement scolaire de la paroisse. Je veux parler de l'école Lamennais.

En 1915, la partie nord-est de la paroisse possédait le nombre requis d'enfants pour justifier un nouvel arrondissement scolaire. Jusqu'à date, on avait voituré les enfants à l'école St-Patrice. A une assemblée des contribuables, donc, l'arrondissement scolaire de Lamennais est formé et les premiers commissaires d'écoles élus: MM. Jean Gadal, Albert Robert, Auguste Knockart. M. Jean Pirio fut choisi secrétaire-trésorier. La tâche de construire l'école fut confiée à M. Valérien Thérien pour la somme de 1,500 dollars.

Voici les noms des maîtres et maîtresses qui s'y succédèrent:

M. Charles Jacob
Mlles Gabrielle Trottier
Hélène Varlay
Emélie Jacob
Winnifred Fitzmaurice
M. François Carrière
Mlles Annette Lauzé
Eva Tucker
Agnès McCarthy
Cécile Gosselin
M. Hector Grenon
Mlle May Sansregret
Mme Cécile Flanagan

Après le départ de M. Jacques Bertrand, en septembre 1916, la paroisse était restée sans vicaire rendant ainsi plus lourde la charge de la cure. M. Beauregard fait pression auprès de son archevêque jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause. Le 21 avril 1918, M Rodolphe Dumoulin venait prêter main-forte à M. le Curé. Il devait cependant cumuler deux emplois, au cours de son séjour à Ste-Rose-du-Lac: aumônier des religieuses et vicaire dominical de la paroisse.

Né à Péruwely, Belgique, le 7 janvier 1859, de Vincent Dumoulin, instituteur, et de Pauline Empain, il fit ses études en Belgique, à Rome et en Angleterre. Mgr Langevin l'ordonna prêtre à St-Boniface le 27 octobre 1903. Il fut vicaire à Pinewood (1904) et à St-Jean-Baptiste (1905), curé de Keewatin (1906), de Fort Alexandre (1907) et de Oak Lake. Retiré chez les Soeurs de la Providence à Toronto, il mourut le 25 avril 1931.

L'air sévère et la figure ornée d'une barbe assez peu fournie, M. Dumoulin ne passait pas pour jouir d'un caractère bien commode. Les petites soeurs de l'époque pourraient en raconter de bonnes sur leur aumônier en 1918, si elles n'étaient retenues par leur voeu de charité. Pourtant notre bon M. Dumoulin dut, un certain jour de Noël, baisser pavillon devant un innocent petit moulin à vent placé sur l'étable de la crèche par la soeur sacristine. Malheur au retardataire s'il avait la hardiesse d'entrer à l'église pendant que le bon abbé prêchait! Se faufilant en vitesse vers son banc, il était certain d'entendre cette apostrophe aigre-douce, tombant du haut de la chaire sacrée: "Encore un qui a manqué le train de 10 heures". Il ne ratait jamais sa victime. Ah! Ce n'était pas de santé, comme disent les Belges, d'être en retard pour la grand'messe si M. Dumoulin était dans les environs.

Le 22 avril 1920, M. R. Dumoulin quittait Ste-Rose-du-Lac pour le chapelinat de l'Orphelinat St-Joseph de Winnipeg, et n'était pas remplacé.

* * *

Un mot maintenant de la chambre de commerce et de la municipalité du village de Ste-Rose-du-Lac.

Les hommes d'affaires et les professionnels de la localité songeaient depuis longtemps à fonder une filiale de la chambre de commerce dans leur village. M. A.-H. de Tremaudan se dévoua sans compter à l'exécution de ce projet. Il fut réalisé au mois de janvier 1920.

La chambre de commerce de Ste-Rose-du-Lac débuta avec vingt membres, payant chacun une cotisation annuelle de cinq dollars.

Les officiers élus furent:

Président	— A.-H. de Tremaudan	
Vice-président	— Basil T. Tucker	
Secrétaire-trésorier	— Joseph Valcourt	
Conseillers	— Arthur Hurst	Jean-Marie Bernuy
	Joseph Molgat	A.-H. Johnson
	Louis Fouchard	Cyril Tucker
	Joseph Hamelin	François Guyot

Furent présidents par la suite:
Jean-Baptiste Lalonde,
l'abbé A.-E. Théoret,
Louis Fouchard,
Joseph Maillard.

Au mois de juillet de la même année, le village fut incorporé en municipalité et le premier maire élu fut M. Joseph Valcourt; premiers échevins:

MM. Léon Maillard,
Louis Fouchard,
Emile Lussier,
Henri Gosselin,
Zotique Rhéaume, secrétaire-trésorier.

Maires subséquents:

MM.	Henri Michaud,	1922-1930
	Louis Fouchard,	1931-1933
Dr	R.-L. Gendreau,	1943-

(A suivre)

La Journée de l'Association d'Education

McCREARY

Contribution globale $24.25

St-François-Xavier

$5.00: RR. SS. de la Charité.
2.00: M. l'abbé Halde, curé, O. McCaughan, M. Régnier, B. Régnier.
1.50: Léo-P. Régnier.
1.00: Eug. Robidoux, F. Lavallée, Mlle R.-A. Perras, E. McCaughan, C.-A. Allard, P. Allard, J. Allard, D. Perras, Mme M.-E. Perras, B. Caron, L. Caron, Mlle M.-L. Halde, A. Houle, J. Mousseau, H. Préfontaine, Mme C.-A. Préfontaine, O. Richard, Mme A. Daignault, G. Régnier, A. McCaughan, Jean Zastre, W. St-Germain.
.50: V. Lamothe, D. Lamothe, Mme T. Morin, Mlle G. Allard, G. Richard, P. Bruneau, N. Barron, Mme Marie Lecoux, Louis Zastre, Mlle T. Allard.
.40: Joseph Ledoux.
.25: Emile Robidoux, Alf. Laflèche, Edm. Robidoux, Wm. Todd, Paul Robidoux, Mike St-Germain, Dick Stevenson, Ls. Deslauriers, Gasp. Deslauriers, Rod. Précourt, Alex. Todd, Délia Vibiers, E. Perras, A. Zaste, Armelle Lacroix, Emile St-Denis.

Total: $46.90

STE-ELISABETH

$5.00: M. l'abbé Décosse, curé.
2.00: Art. Desaulniers, Rosario Dupuis.
1.00: Noël Alarie, R. Sicotte, Antonin Lussier, Ferdinand Bertrand, Exavéri Désaulniers, Lionel Lussier, Aurèle Désaulniers, J.-E. Lussier, M. Duprey, Stan. Alarie, Armand Ayotte, Edmond Lussier, Roméo Marion, Rosaire Dupuis, Wilfrid Dupuis, André Marion, René Clément, Albert Bérard, Donat Gratton, Max. Collette, Paul Marion.
.60: Fabien Catellier.
.50: Alf. Rivard, Gaspard Bérard, J.-B. Rivard, H. Bertrand, Benoit Dupuis, Ovila Collette, Ed. Bérard, Rosario Bérard, Napoléon St-Godard.
.25: Emilien Lussier.

Total $35.35

OTTERBURNE

$10.00: M. Jos. Laroche, Maison St-Joseph.
5.00: Lucien Rougeau.
3.00: Hil. Robidoux, Ed. Robidoux, R.P. Lalonde, curé.
2.00: C.-H. Carrière, Paul Laroche, J.-T. Carrière, Ad. Proulx, Paul Robidoux, Alf. Genest, Jul. Saltel, J.-H. Turenne, Jean Saive.
1.00: Léo Carrière, Ovila Carrière, Alph. Roy, Nap. Roy, Em. Roy, Art. Rioux, Ach. Rioux, L. Gagnon, Jos. Nicolas, Alph. Cinq-Mars, Art. Audet, Omer Poirier, Math. Bérard, Eug. Genest, Touss. Carrière, Géd. Brisson, Ch. Vermette, Donat Ribodoux, Ed. Gobeil, C.-B. Carrière, Z. Audet, A. Roy, Eud. Lacasse, Nap. Lacasse, Jos. Gobeil, J.-H. Desrosiers, Oct. Dumont, Cam. Landry.
.75: A. Côté.
.60: Jean Saltel.
.50: Arm. Poirier, Frs. Proulx, Art. Gobeil, Cam. Varrière, Alph. Gagné, Jos. Gladu, J.-E. Morin, Gabr. Cinq-Mars, Em. Tytgat, A. Saltel, Honoré Vermette, Mme H. Vermette.
.40: G. Gobeil.
.25: Jos. Dumont.

Total: $90.00

"Notre politique étrangère ne se fera pas dans le secret"

OTTAWA — Le très honorable Louis St-Laurent a tenu lundi sa première conférence de presse depuis le remaniement du cabinet qui a fait de lui le ministre permanent des affaires extérieures du Canada. Sans hésiter, il a déclaré catégoriquement que notre politique étrangère se fera en pleine lumière et que toutes les informations possibles seront données tant aux journalistes qu'au peuple canadien. "Notre politique étrangère, a-t-il dit, ne se fera pas dans le secret parce qu'en définitive c'est le peuple qui doit décider, selon notre mode démocratique de procéder". "Cependant, dans les cas où la sécurité imposera le silence, vous comprendrez vous-mêmes, dit-il, aux courriéristes parlementaires, qu'il importe de retarder la divulgation de certaines choses, divulgation prématurée qui entrainerait la nécessité de fournir d'innombrables précisions et mises au point".

DECES DU DOYEN DES JESUITES AMERICAINS

CINCINNATI — Le R. P. Ferdinand A. Moeller, que l'on donnait comme le plus vieux Jésuite vivant aux Etats-Unis, est mort à Milford, Ohio, à l'âge de 94 ans.

COURS À DOMICILE

L'organisation de la Coopérative (Suite)

par Jacques Towner, agronome

5ème LEÇON

Le rôle du second comité, celui du Recrutement et du Financement, est plus complexe.

Recrutement

Durant plusieurs semaines, il doit se tenir des assemblées fréquentes afin d'avoir des membres et du capital. Ce qui est préférable, c'est la visite ferme par ferme ou maison par maison par deux personnes pour recruter les membres; ceci permet d'éclaircir les points obscurs et rassurer les prudents.

Financement

Pour qu'une coopérative marche il faut des membres et aussi de l'argent. On se procure les fonds dans une coopérative par le capital que les membres y souscrivent. Il ne faut pas avoir peur d'y mettre de l'argent si l'on veut une coopérative prospère. Le commerce ne se fait pas avec des sourires, il lui faut de l'argent pour se financer, comme il faut du bois pour chauffer le four. La loi permet à une coopérative de se ramasser du capital sous la forme: a) d'actions; b) d'unités de prêt.

L'action est un document qui établit que vous êtes propriétaire de l'entreprise pour la valeur de votre action; **l'unité de prêt** n'est qu'un document qui prouve que vous avez prêté une certaine somme d'argent à la coopérative sans être pour cela le propriétaire. Une action n'est pas remboursable par l'entreprise, mais seulement transférable; une unité de prêt est remboursable par l'entreprise. Un membre indésirable peut être mis à la porte facilement s'il possède une unité de prêt; il suffit de le lui rembourser; on ne peut agir de même avec une action.

La majorité des coopératives agricoles sont organisées avec le système des unités de prêt au montant de $100 dont $25 payés comptant et un billet de garantie est signé pour le reste de la somme.

Si le capital des membres n'est pas suffisant, il faudra alors emprunter, soit des cultivateurs ou soit de la caisse populaire. Il est toujours avantageux que l'argent vienne de la paroisse où s'organise la coopérative.

Cependant, il faut que le capital souscrit par les membres atteigne un minimum (on doit viser plus haut que le minimum). Dans les beurreries et les fromageries, le capital souscrit doit être le suivant:

Fabrique de 50,000 livres, 75% de la valeur de l'établissement.

Fabrique de 100,000 à 150,000 livres, 60% de la valeur de l'établissement.

Fabrique de 150,000 livres ou plus, 50% de la valeur de l'établissement.

Dans les coopératives d'achat, le capital souscrit devrait couvrir la valeur des immeubles plus un certain montant pour le capital de roulement. Il en est de même pour les coopératives de grains de semences et de consommation. Le capital de roulement est nécessaire pour acheter et mettre en entrepôt afin de prévoir une demande intense pour un produit durant un certain temps; il est aussi utile pour payer comptant les achats.

Les coopératives spécialisées comme celles du lin, du sucre d'érable, du miel, des conserves demandent des parts d'au moins $100 chacune et de préférence, un montant plus élevé.

Comprenons bien qu'une coopérative, en tant qu'entreprise économique, exige des membres et du capital pour progresser. Plus ces deux conditions seront remplies plus il aura du succès. Cependant, il est à noter que les coopératives, en milieux français, ne dépassent rarement les limites de la paroisse même si la géographie y est défavorable. Cette situation s'explique car la religion crée des liens paroissiaux intenses qui assurent la collaboration de tous à l'entreprise commune. Gens d'une mentalité identique, ils sont portés à s'accorder une mutuelle confiance. Si la paroisse compte peu de membres, il faut être assez sage pour bâtir une coopérative proportionnée aux moyens possédés. On peut souvent la remplacer par un club coopératif d'achat qui demande peu de capital; on doit alors vendre aux prix courants et ramasser les ristournes afin d'organiser un jour une coopérative solide.

La mise en marche

C'est ici que commence le travail du Comité de l'Administration. Son premier travail sera de chercher une place pour commencer les affaires. Il est toujours recommandé de louer plutôt que de bâtir ou d'acheter afin d'avoir plus de capital libre pour le financement. Puis, après quelques années, l'état de l'entreprise permet de prendre une décision plus adéquate quant à cette question et on ne risque pas de se jeter dans les dettes par-dessus la tête.

Le deuxième point à régler sera le choix du gérant. La première remarque à retenir, c'est d'éviter autant que possible que le futur gérant soit un parent d'un des directeurs provisoires de l'entreprise. Il ne faut pas faire un choix à l'aveuglette, mais s'assurer que le candidat connaisse le genre des affaires en marche; qu'il soit honnête et d'un bon naturel; qu'il soit apte à rencontrer le public et à diriger les employés; qu'il soit un partisan du mouvement coopératif et enfin, qu'il possède la compétence voulue. Ceci veut aussi dire qu'on ne doit pas craindre de payer au gérant un salaire élevé et semblable à celui qu'il recevrait pour une compagnie privée. Les personnes qui ne veulent pas donner un salaire satisfaisant à leur gérant, pour la raison que les ristournes seront diminuées d'autant, sont de pauvres hommes d'affaires qui passent leur temps à gémir et à se plaindre. La compétence mérite son salaire et quand on donne des petits salaires, les employés sont des incompétents et leur incapacité coûte à l'entreprise plus que la différence entre un salaire normal et un salaire de famine.

Le troisième point sera d'adopter un système de comptabilité. On n'insistera jamais trop sur une parfaite tenue des livres; les surprises désagréables attendent les coopératives où la comptabilité est médiocre. D'autant plus que la vérification des livres coûte alors le double et ainsi diminue les ristournes. Il est recommandé d'adopter le système de comptabilité conseillé par la centrale.

Durant ce temps, les directeurs provisoires auront admis les membres, auront reçu leur argent et leur auront fait signer un contrat ou un certificat d'admission. Le contrat est nécessaire en coopération afin d'assurer à la coopérative des données sur quoi se baser et un chiffre d'affaires suffisant. Une compagnie privée accumule des grosses réserves et la coopérative, elle, ne le fait pas. Advienne une crise ou une concurrence déloyale ou intense, la compagnie privée aura un chiffre d'affaires diminué, mais puisera dans ses réserves pour survivre; la coopérative n'a pas de réserves et elle faillira à moins que ses membres soient liés par un contrat et qu'elle conserve ainsi sa clientèle. Il ne faut pas se le cacher, souvent les coopérateurs abandonnent la coopérative pour sauver un sou; ils ne savent pas que cette baisse des prix est dirigée contre l'entreprise qu'ils possèdent. Le contrat vient les protéger contre leurs propres faiblesses.

Une fois la Charte de la coopérative reçue, les directeurs, avant six mois, appellent une assemblée de tous les membres. Voici le programme d'une telle assemblée:

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
2. Ouverture de l'assemblée et lecture de l'avis de convocation;
3. Adoption des règlements de la coopérative;
4. Election des directeurs (au moins 5);
5. Ajournement de l'assemblée pour permettre aux directeurs élus de choisir leur président et leur vice-président;
6. Reprise de l'assemblée;
7. Choix d'un vérificateur par l'assemblée;
8. Nomination d'un ou de plusieurs délégués pour l'assemblée générale de la centrale;
9. Affaires générales de la coopérative;
10. Clôture de l'assemblée.

Causes de succès

1. Membres nombreux;
2. Capital abondant;
3. Administration adéquate;
4. Membres loyaux;
5. Excellente tenue des livres;
6. Principes coopératifs suivis;
7. Bon gérant;
8. Bureau de direction avisé.

Causes d'échec

1. Abandon des principes;
2. Membres déloyaux;
3. Manque de capital, de roulement;
4. Bureau de direction indifférent;
5. Mauvaise administration;
6. Refus de s'unir à la centrale;
7. Gérant dictateur;
8. Tenue des livres imparfaite;
9. Négliger l'éducation;
10. Couper les prix.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

NUMERO XVII

— Oui, tu ne peux imaginer une âme comme la sienne, toi! . . . toi qui n'as plus rien de bon, rien de sain dans le coeur. Tu ignores ce que c'est qu'un homme plus fort que ses passions, plus fort que la vie qui bouillonne en lui, plus fort que tout, lorsque le devoir est là. Mais, instinctivement, tu détestes cet homme-là, comme un perpétuel reproche à tes faiblesses méprisables, et tu cherches à le rabaisser. Tu n'y réussiras pas, je t'en préviens.

Daubrey laissa échapper un rire sardonique.

— Eh bien! ce que tu l'aimes, celui-là! Il n'aura qu'un mot à dire pour que tu tombes dans ses bras! Le devoir? Ah! ah! tu m'amuses! Il ne comptera pas plus pour lui que pour d'autres, en ce cas . . .

Elle l'interrompit en lui saisissant brusquement le bras.

— Tais-toi! Un être de ta sorte ne peut croire, en effet, à la beauté morale, à la délicatesse d'une âme telle que celle-là. Mais j'ai pour cette âme une telle admiration, j'estime à un si haut point Raymond Evennes que, même si je l'aimais et s'il m'aimait, je reculerais toujours devant l'idée d'être cause d'une défaillance chez cet homme qui en souffrirait tant et qui en serait diminué à mes yeux.

Voyant l'ébahissement dont témoignait la physionomie de son frère, Ariane eut un petit sourire méprisant.

— Cela te dépasse? Tu te dis que j'oublie les faciles principes dans lesquels on m'a élevée, comme toi? Que veux-tu, j'ai besoin, pour vivre, d'un peu d'air pur. Maintenant, va-t'en, Ferdinand. Je n'aurais pas, ce soir, la patience d'écouter ce que tu viens me dire . . . C'est à propos de l'affaire d'Arcier?

Il fit un signe affirmatif. Sous les paupières molles, ses yeux surpris et curieux examinaient Ariane.

— Eh bien! reviens demain matin, à l'heure que tu voudras. Je n'ai pas à sortir.

— Soit. J'espère que vos nerfs seront calmés, belle capricieuse. Et je ne me risquerai plus à prononcer le nom de l'intangible Evennes; tu le défends avec trop de chaleur.

Elle riposta froidement:

— Je t'engage, en effet, à ne pas renouveler des propos de ce genre.

Il lui prit la main et demandant:

— Tu m'en veux?

— Je t'en voudrai toujours de ne pouvoir t'estimer.

Elle se dégagea, tandis que Daubrey laissait échapper un ricanement léger.

— Décidément, le farouche honneur d'Evennes déteint sur toi! Je crois, d'ailleurs, que tu fréquentes aussi sa mère? Prends garde de trop bien imiter cette austère dame!

— Mme Evennes n'est pas austère et elle est la femme que j'estime le plus au monde. Au revoir. A demain.

Il sortit et Ariane revint au bureau. Elle s'assit lentement. Un rêve brûlant et triste emplissait les yeux qui s'attachaient sur le fauteuil où s'asseyait tout à l'heure Raymond.

Ses épaules frissonnèrent. Elle étendit les mains, en les joignant, et jeta d'une voix assourdie, comme un cri d'appel désolé:

"Evennes! . . . Evennes!"

Le jeune visage palpitait sous l'afflux de la douleur. Les yeux se couvraient d'un voile humide. Ariane, qui avait dit un jour à Raymond qu'elle ne pleurait jamais parce qu'il y avait trop d'occasions de le faire dans la vie, — Ariane pleurait.

CHAPITRE V

Mme Murillon, penchée sur le bureau de Raymond, exposait avec son animation coutumière l'objet de sa visite. Il s'agissait d'une de ses nombreuses protégées qui n'osait venir consulter Me Evennes.

— Je lui ai cependant répété sur tous les tons combien vous étiez bon. Mais le malheur a rendu méfiante et sauvage la pauvre créature. Et—voyez un peu cela! — elle ne veut pas entendre parler de Mlle Daubrey! Elle prétend qu'une femme ne peut pas s'occuper de ces choses-là.

Raymond eut un sourire forcé.

— Voilà une bonne dame fortement antiféministe! Mais je crois que deux ou trois entrevues avec Mlle Daubrey l'auraient convertie.

— Je le crois aussi, car elle me paraît bien posséder son affaire, cette charmante Ariane. Et si simple, avec cela, tellement naturelle! Toutes les clientes que je lui adresse sont enthousiastes. En outre, j'ai découvert chez elle une façon délicieusement discrète de venir en aide aux plus infortunées. Certainement, je ne suis pas très férue de cette carrière pour les femmes, mais je reconnais qu'une intelligence et un coeur tels que ceux-là peuvent y accomplir beaucoup de bien. Il est seulement regrettable que le principe directeur manque à Mlle Daubrey. Elle-même le reconnaît.

"Il y a des moments, me dit-elle, où je ne sais comment déterminer ce qui est bien ou mal, ce qui doit être conseillé à ces malheureuses qui viennent me conter leur détresse.

— Il ne lui manque, en effet, que cela . . . et c'est tout, cependant.

Raymond parlait avec une tranquille froideur, sans que rien laissât deviner son émotion. En évitant toute affectation, il ramena l'entretien sur la voie primitive. Quand Mme Murillon eut pris congé, il alla ouvrir la porte du salon d'attente. D'un fauteuil profond où elle était étendue en une attitude lasse, une femme se leva. Raymond eut une exclamation:

— Paule!

— Oui, c'est moi. Je voudrais te parler . . .

Sa voix était un peu lasse et tremblante. Il y avait comme une prière anxieuse au fond de ces yeux gris dont il avait aimé la teinte délicate.

— Je suis à ta disposition.

Il vint à elle, prit la main qu'elle lui tendait et la baisa.

— Comment va ta mère? J'ai su qu'elle était souffrante . . .

— Elle n'est pas bien encore . . . Les soucis . . . l'inquiétude . . .

Dans le cabinet, où Raymond la suivit, elle s'assit près du bureau, en entr'ouvrant d'un geste machinal son manteau de fourrure. Quand Raymond eut pris place en face d'elle, la jeune femme dit avec un visible effort:

— Je viens consulter l'avocat . . . et le cousin qui fut si bon pour moi, jadis.

Deux fenêtres éclairaient la pièce et à travers le tulle fin des rideaux, le soleil entrait librement, éveillait des reflets sur la glace épaisse du bureau, arrivait jusqu'au fauteuil de Paule. Raymond, qui rencontrait si rarement sa cousine depuis des mois, constatait aujourd'hui, dans ce plein jour, combien elle était changée, ainsi que le lui avait dit Ariane. Le teint fragile, le joli teint si finement rosé n'existait plus. Il avait disparu sous le maquillage dont Paule avait pris l'habitude dès le début de son mariage, parce que Ferdinand l'y engageait. Mais autre chose encore avait vieilli cette physionomie, changé l'expression du regard — cette chose qui s'appelait le malheur.

D'une voix hésitante, Paule poursuivit:

— Je ne devrais peut-être pas m'adresser à toi. Beaucoup diraient même que tu es le dernier à qui je devrais m'adresser. Mais il m'est impossible d'agir autrement, car tu es le seul en qui j'aie une confiance absolue.

Raymond eut un léger tressaillement. Une autre femme, quelque temps auparavant, lui avait dit les mêmes paroles. Ariane . . . Ariane et Paule. L'amour d'aujourd'hui, l'amour d'hier. Toutes deux se rencontraient pour lui rendre ce témoignage.

Paule continuait:

Ce que j'ai à te dire est pénible, est affreux! Et ce sera en même temps l'aveu de mes torts à ton égard.

Il étendit la main en un geste de protestation.

—Pas cela, Paule! N'en parlons jamais! Je t'ai pardonnée. Maintenant, c'est le passé, c'est l'oubli.

Elle murmura:

— C'est l'oubli!

Les lèvres peintes tremblèrent. D'un geste machinal, Paule tordit un gant qu'elle avait enlevé. Elle reprit, d'une voix qui s'assourdissait:

— Soit, n'en parlons plus. Mais les faits parleront, eux. Si jamais tu avais été capable de désirer une vengeance, Raymond, tu serais satisfait. Car j'ai toujours souffert avec Ferdinand, et maintenant c'est trop . . .c'est trop! Je n'en peux plus!

Dans les yeux que la jeune femme attachait sur son cousin, toute la tragédie de sa vie conjugale apparaissait, dégagée du voile d'indifférence habituel.

— Si tu savais comme je le déteste! Si tu savais! Depuis des mois, je n'ai plus qu'un désir: le quitter, briser ces liens odieux. Lui ne le veut pas — tu comprends, je suis riche! — et il me menace. Mais peu importe, je ne puis plus! Il faut que tu me dises ce que je dois faire pour obtenir ma délivrance.

Une émotion poignante s'emparait de Raymond devant cette détresse d'une femme autrefois tant aimée qu'il avait rêvé de faire si heureuse. Aucun sentiment de triomphe ne s'y mêlait. Il n'existait chez lui qu'une compassion profonde pour l'âme humiliée, torturée, qui venait à lui — comme autrefois la petite Paule venait à son grand cousin Raymond.

— Ma pauvre Paule! Certes, je ne te croyais pas heureuse, mais je ne pensais pas que ce fût à ce point.

Il se levait, venait s'asseoir près de Paule, serrait les mains glacées. Avec une douceur apitoyée, il considérait ce visage que la souffrance bouleversait.

— Oui, on ne sait pas tout . . . Je vais te raconter . . . Aussi bien faut-il que tu sois au courant, pour me conseiller.

Raymond en avait déjà entendu souvent, de ces douloureuses confidences de femmes. Il avait été initié à plusieurs de ces drames secrets qui ont un foyer pour théâtre. Mais quelque émotion qu'il en éprouvât, comment la comparer à celle d'entendre Paule — celle qu'il avait appelée "ma Paule" — lui confier ses affreuses désillusions d'épouse, de la voir là, devant lui, tout humiliée, toute frissonnante, de sentir ses mains trembler dans les siennes?

— Voilà. Tu sais tout maintenant . . . et tu comprendras que je veuille me séparer à jamais de cet homme.

— A jamais? A quoi penses-tu en disant cela?

Elle baissa un peu les yeux, hésita pendant quelques secondes et dit enfin:

— Au divorce, naturellement.

— Toi? . . . toi, Paule?

— Oui, je sais bien que ce ne sont pas tes idées. Mais je n'ai plus les mêmes scrupules qu'autrefois. La séparation ne me suffirait pas, car je veux perdre jusqu'à son nom.

— Cette raison est bien faible pour l'opposer à la défense de l'Eglise! Est-ce toi que j'entends parler ainsi? Qu'as-tu fait de tes croyances, ma pauvre amie?

Elle dit avec amertume:

— Je n'ai plus la foi. Ferdinand m'a tant raillée, au début . . .

— Quel petit fantôme de foi était-ce donc, pour avoir cédé si vite? Voyons, Paule, il n'est pas possible que tu oublies ainsi tout ce qui te fut enseigné?

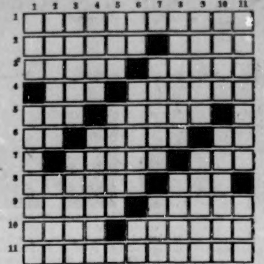
Elle murmura, avec une sourde véhémence:

— Je le hais! Je le hais pour tout ce qu'il m'a enlevé, pour le bonheur dont il m'a séparée. Je ne l'ai jamais aimé. J'ai cru, mais ce n'était pas . . . Oh! non, l'amour, ce n'est pas cela!

Les mains de Raymond s'écartèrent, quittèrent celles de Paule. Son regard se détourna de ces yeux où se répandait un désespoir pathétique. D'une voix calme, un peu assourdie par l'émotion, il parla à la jeune femme de son devoir, de ses croyances passées qui ne pouvaient être complètement mortes. Son éloquence subjuguait les auditoires des salles d'audience; mais, entre les murs de son cabinet, il n'était pas moins persuasif. Plus d'une fois, des âmes lasses ou révoltées étaient sorties de chez lui réconfortées, apaisées, remises sur la voie droite. Sa profession lui apparaissait comme un apostolat et les dons reçus du ciel comme un moyen d'accomplir sa tâche religieuse et sociale. Cette fois, celle qu'il s'agissait d'écarter de la fausse route était un être autrefois très cher et qui éveillait encore en lui le souvenir d'une pure tendresse. Sa voix prenait des intonations plus chaudes, il trouvait des mots plus pressants pour lutter contre Paule qui répétait:

(A suivre)

Nos Mots Croisés



VERTICALEMENT

1—Qui prêche actuellement ou habituellement.
2—Instruments de travail — Rude au goût, au toucher.
3—Mitre à trois couronnes que porte le pape — Personnage de la Tempête de Shakespeare.
4—Dit qu'une chose n'existe pas — Saisi.
5—Fils de Noé — Cacher.
6—Métal précieux — Guet, surveillance — 1ère conj.
7—Grande quantité — Saison.
8—Faire tomber les cheveux — Roi d'Israël.
9—Faire cuire à sec, à la broche ou sur le gril — Double point.
10—Riv. de France qui se jette dans la Seine — Ouvrier qui fabrique la serge.
11—Relatif au transit.

VERTICALEMENT

1—Vase de terre ou de métal — Partie de l'armure qui protégeait le pied.
2—Démolir, abattre — Préposition: au profit de.
3—La partie la plus fine de la laine cardée — Donna un titre.
4—Exprimer au moyen de la parole — Anatomiste grec (131-vers 210).
5—Espace de terre entouré d'eau — Donner des tapes à.
6—Symbole du caesium — Gâter, avarier — Tellement.
7—Sec, stérile — Tesson, crâne.
8—Instrument servant à vanner le blé — Alla çà et là à l'aventure.
9—Aubépine — Diminué l'épaisseur d'une pièce de bois.
10—Bisons d'Europe — Mettre le tain d'une glace.
11—Art de relier un livre — Mesure agraire.

Solution du problème précédent



M	O	D	E	L	E	R	■	D	O	U
U	S	U	R	E	■	E	M	E	U	S
S	A	P	E	■	E	M	I	G	R	E
A	G	E	■	A	M	E	N	E	S	■
R	E	■	C	H	A	T	E	L	E	T
D	■	C	H	A	N	T	R	E	■	R
S	E	R	I	N	E	R	A	■	S	E
■	C	I	T	E	R	A	■	T	A	S
B	R	A	I	R	A	■	I	R	I	S
L	A	I	N	A	■	E	R	I	N	E
E	N	S	E	I	G	N	A	N	T	S

Aux Editions Fides

Mgr Georges Gauthier

par le chanoine Raoul DROUIN

M. le chanoine Raoul Drouin a voulu, en des pages qui sont un hommage de reconnaissance, d'affection et d'admiration, faire revivre sous nos yeux cet "évêque qui a illustré, autant que nul autre, le siège métropolitain de Montréal et l'épiscopat entier."

"Nous ne céderons pas, dit l'auteur, à la tentation de chercher un point central pour y grouper tout autour ses activités nombreuses et variées. A le suivre (Mgr Gauthier) pas à pas, dans sa carrière, à énumérer les oeuvres qu'il a mises sur pied, encouragées et soutenues, à souligner en cours de route l'insistance qui a marqué les formes diverses de son action épiscopale, nous apparaîtront, comme de soi, la tournure de son esprit et la pente de son âme."

Le souvenir de l'ancien archevêque de Montréal est encore vivace chez nous, et cette biographie accompagnée de nombreux hors-textes contribuera à perpétuer dans tous les esprits la mémoire de Mgr Gauthier. L'ouvrage du chanoine Drouin a ce mérite particulier d'être fort concis. Les points essentiels de la vie de Mgr Gauthier sont touchés, mais tout inutile délayage en est impitoyablement banni.

Un volume de 106 pages publié par **Fides.**

Prix, par la poste: $1.10.

Les passions de l'enfance

Sous son apparente simplicité, l'enfance cadre un monde extrêmement complexe qui pose de sérieux problèmes.

Dans le but de venir en aide aux parents et aux éducateurs, un groupes de pedagogues a rédigé ce petit livre qui leur sera d'un grand secours.

Après une étude théorique de l'objet de l'éducation et des diverses méthodes ou systèmes, **Les passions de l'Enfance** expose les périodes de l'évolution psychologique de l'enfant et développe successivement chaque aspect de l'éducation: sensibilité, intelligence, caractère, conscience, éducation religieuse.

Un volume de 134 pages, édité chez **Fides.**

Prix, par la poste: $0.85.

Les passions de l'Adolescence

L'adolescence est une période de transformation et de crise qui souvent inquiète et déroute l'éducateur. Ce volume, rédigé par des pédagogues ayant soigneusement étudié la question, est un exposé clair et précis des questions souvent délicates qu'il faut aborder dans l'éducation de l'adolescence. On y trouve des directives sur l'éducation de la pureté, l'initiation sexuelle, la préparation au mariage, l'orientation professionnelle, etc.

Un volume de 96 pages, édité chez **Fides.**

Prix, par la poste: $0.70.

Nos lecteurs peuvent se procurer les volumes mentionnés sur cette page en remplissant le bulletin ci-joint et en l'adressant avec leur remise à notre service de librairie.

SERVICE DE LIBRAIRIE,
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Veuillez me faire expédier un exemplaire du livre suivant ....

pour lequel je vous envoie sous ce pli la somme de $..................

Nom ....

Adresse ....

La vie de l'esprit

par Guy SYLVESTRE

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

ASPECTS DES LETTRES AMÉRICAINES

L'américanisme a toujours été considéré au Canada français comme un danger national et il est certain que nous aurions tort de nous détourner des valeurs françaises pour nous mettre de plus en plus à la remorque de nos voisins du sud. Toutefois, si nous voulons être justes, il nous faut bien reconnaître que tout ce qui vient des Etats-Unis n'est pas mauvais et il serait sage de notre part d'assimiler ce que cette grande République voisine nous offre de bon en rejetant ce qui nous est contraire ou néfaste. Sans doute, avons-nous été jusqu'ici envahis par les journaux, les revues, les films, les programmes de radio, les automobiles, machines à laver, et autres appareils matériels qui multiplient le confort de l'homme. Mais il se fait aussi autre chose au-dessous du 45e degré et nous aurions bien tort de tourner la tête devant les efforts continus qui s'y font pour constituer une culture autonome, un humanisme nouveau. Dans certains domaines, nous n'avons pas à envier ces voisins gigantesques, mais il est indéniable que notre vie littéraire, musicale, philosophique et scientifique est inférieure à la leur, quoi que puissent en dire certains chauvins. Nous n'avons certes pas de poètes comme Whitman, Poe ou Eliot, de romanciers comme Melville, Hawthorne, Hemingway, Dos Passos, ni de musiciens comme MacDowell, Harris, Copland, Gershwin ou Piston. Qui au Canada a édifié une oeuvre philosophique comparable à celle d'un James, d'un Santayana ou d'un Dewey? Quant aux hommes de science, on sait qu'ils sont aux Etats-Unis aussi nombreux qu'actifs et qu'ils ont à leur disposition les meilleurs laboratoires du monde. Nous aurions bien tort de faire fi de tout cela et il nous faut, en toute franchise et humilité, reconnaître que nous avons beaucoup à apprendre d'un peuple aussi jeune et aussi agissant.

Ces quelques réflexions sont inspirées par la lecture de deux ouvrages récents: les *Etudes américaines* d'André Maurois et les *Ecrivains américains de l'entre-deux-guerres* de Pierre Brodin. Ces deux ouvrages ont pour auteur des Français, et non des Canadiens. Bien que nous vivions depuis trois siècles auprès des Américains, nous n'avons guère produit d'ouvrages dignes d'attention sur cette grande nation voisine. Eux, au contraire, envoient volontiers des écrivains, professeurs ou journalistes au Canada pour préparer des études sur notre pays. Il serait temps que nous leur rendions la politesse. Les Français l'ont d'ailleurs fait depuis longtemps, bien qu'ils soient séparés des Américains par l'océan et par la langue. Baudelaire et Mallarmé ont traduit Poë; Balzagette a rendu le même service à Whitman; depuis dix ans, presque tous les ouvrages américains importants ont été traduits et publiés en France, grâce surtout à Maurice-Edgar Coindrau, à qui Maurois, parlant de Caldwell, rend hommage: "Erskine Caldwell, Ernest Hemingway, John Steinbeck, William Faulkner, John dos Passos forment une génération américaine dont l'importance, dans la littérature mondiale, grandit; nul n'aura contribué plus que Coindreau à la faire connaître en France." Plusieurs autres écrivains américains ont eu pour parrain en France des écrivains de premier ordre, un Gide, un Malraux, un Arland, un Marcel, un Giono, un Larbaud et d'autres. Jean-Paul Sartres, dont tout le monde parle aujourd'hui, s'est d'abord fait connaître par de brefs essais sur Dos Passos et Faulkner. Enfin, plusieurs revues littéraires importantes ont consacré des numéros spéciaux à la littérature américaine. Pendant ce temps, nous ignorions à peu près totalement cette littérature qui croissait tout près de nous. Il est temps que nous jetions un regard du côté d'une littérature qui a attiré l'attention de peuples riches d'une vieille civilisation.

Les *Etudes américaines* de Maurois traitent, en fait, autant d'ouvrages anglais, autrichiens ou français que d'ouvrages américains. Le livre du professeur Coindreau est, par contre, entièrement consacré à onze écrivains américains de l'entre-deux-guerres et ses études nous donnent une idée à peu près complète du roman américain contemporain, nous en révélant plusieurs tendances, depuis la puritaine jusqu'à la païenne. On sait qu'il y a aux Etats-Unis une tradition puritaine toujours puissante, comme en font foi, entre autres, un Santayana ou un Marquand. D'autre part, il y a eu depuis vingt ans surtout une forte réaction contre ce rigorisme moral, et beaucoup d'écrivains, par opposition, ont cherché à démolir les valeurs bourgeoises sur lesquelles le puritanisme repose en fait. Il y a dans le roman américain toute une tradition de cynisme, mais il y a aussi des oeuvres de première valeur qui cherchent à établir un humanisme indigène. Il y a notamment toute une pléiade de romanciers qui ont tenté de rapprocher blancs et noirs, millionnaires et déshérités, et certaines oeuvres révèlent un sens profond de la charité chrétienne, ou, du moins, d'un humanisme authentique. Il y a aussi chez beaucoup une tentative de dépasser le matérialisme dans lequel l'enlise une trop grande partie de la nation et certains ne cessent de rappeler que l'homme ne vit pas seulement de pain. Phénomène remarquable, la plupart des romanciers célèbres de notre temps appartiennent à la classe pauvre, ont pratiqué toutes sortes de métiers manuels avant de se consacrer aux lettres. La littérature américaine est donc, en général, fortement réaliste, en contact étroit avec la réalité quotidienne. Elle n'est pas littéraire comme les littératures européennes; par là, elle manque souvent de cet achèvement de la forme qui marque les époques classiques, mais elle est singulièrement vivante et d'une richesse lyrique souvent remarquable.

La littérature américaine est une littérature de pionniers et, à ce titre, elle devrait nous intéresser profondément. Nous avons comme nos voisins à découvrir un monde nouveau, à humaniser un continent, à créer une société nouvelle. Au moment où notre littérature sort de l'enfance, nous avons tout intérêt à prendre connaissance des efforts et des réalisations de nos voisins du sud qui ont eu à faire face à des situations et à des problèmes qui présentent avec les nôtres de nombreuses analogies. Nous pourrons y découvrir des écueils à éviter, des obstacles à franchir, mais aussi des exemples à imiter, des directions à suivre, des domaines à explorer et des valeurs à conquérir, ce qui n'est déjà pas si mal.



Roger Brien, qui vient de publier aux éditions l'Eclair, à Hull, un long poème intitulé Cythère.

Etudes américaines a paru à New-York, aux Editions de la Maison Française; *Ecrivains américains de l'entre-deux-guerres*, à Montréal, chez Bernard Valiquette. On peut consulter aussi avec avantage les articles de Maurice Coindreau dans la *Nouvelle Revue française, les Oeuvres nouvelles* et *Gants du ciel;* et l'ouvrage de Jean Prévost: *Usonie* (Gallimard, 1939), pour ne mentionner que des études en langue française.

* * *

MARIE DE L'INCARNATION

Marie de l'Incarnation, la plus pure figure peut-être de toute notre histoire, ne sera jamais assez connue de tous les Canadiens, et il faut saluer avec enthousiasme la publication de l'ouvrage que vient de lui consacrer la R. S. Marie-Emmanuel, O.S.U. Cette grande sainte, à qui Brémond a consacré des pages magnifiques, a été appelée par le grand Bossuet la Thérèse de la Nouvelle-France. La R. S. Marie-Emmanuel a dessiné un portrait émouvant de la fondatrice des Ursulines au Canada, à l'aide de sa correspondance. L'ouvrage, complété par des appendices qui présentent des documents inédits, nous fait connaître successivement la mère selon la nature, la mère selon la grâce, la philotée, l'ursuline, la femme de coeur, la femme d'action et l'épistolière. Ce bel ouvrage devrait connaître la plus large diffusion dans tous les milieux, car Marie de l'Incarnation n'est pas seulement le sommet mystique de notre nation, elle est encore une figure historique de premier plan.

* * *

Les folkloristes salueront avec joie la naissance des *Archives de folklore*, publication périodique de l'Université Laval, qui étudiera les moeurs, les chansons, les danses et les arts populaires de notre pays. Au nombre des principaux collaborateurs on remarque Marius Barbeau, Félix-Antoine Savard, Jacques Rousseau, Luc Lacourcière, Jeanine Bélanger, etc.

Aux Editions "L'Eclair"

Cythère

Poèmes de Roger BRIEN de l'Académie canadienne-française

Cythère est une vaste fresque, en trente chants. L'auteur y exalte le spirituel, le rêve. Jamais Roger Brien n'a atteint à cette hauteur de conception, avec cette maîtrise et cette simplicité. **Cythère,** c'est l'île du rêve créée par les artistes de tout temps, une échappée de la triste réalité vers un monde de lumière, de joie, de paix. Le poète entreprend donc ce voyage vers Cythère. Quelle sera la portée exacte de ce message? Roger Brien déploie d'abord les munificences de la mythologie, avec une féerie d'images. A mesure que l'oeuvre progresse, la Poésie veut arracher le siècle au matérialisme. Puis, dans une finale grandiose, avec son souffle habituel, l'auteur donne son plein épanouissement à l'oeuvre: le triomphe du christianisme, la victoire du Christ et de la Vierge.

A ce grand poème, Roger Brien ajoute une série de poèmes, mosaïques de clarté. Le poète y chante des états d'âme, y décrit de lumineux paysages. Ces poèmes complètent excellemment l'ouvrage. Cythère est bien l'oeuvre que nous attendions depuis longtemps de ce jeune écrivain, boursier en littérature du Gouvernement de Québec, poète-lauréat de l'Institut scientifique franco-canadien.

Un volume de 260 pages, publié aux **Editions "L'Eclair".**

Prix, par la poste: $1.60.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE—Dans un hôpital catholique situé en dehors de Winnipeg, un ingénieur possédant un diplôme de deuxième classe, adroit et pouvant faire un peu de tout; de préférence catholique, sobre, parlant l'anglais et le français. Requis vers le 1er mars. Les applications devront être faites d'ici le 25 janvier; y joindre les conditions d'engagement. **S'adresser à boîte 6 La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.**

A VENDRE—Maison ultra moderne, 6 chambres, dans excellente localité, près de l'église et de l'école. Complètement meublée, $14,000.00. **S'adresser à la Northwestern Insurance Agencies Ltd., 605, édifice McIntyre. Téléphone 98 031.** 5-37C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Un bon médecin canadien-français pour l'hôpital de Léoville, Sask. Pour renseignements, **s'adresser à M. le Curé, Léoville, Sask.** 4-38P

A VENDRE—Reproducteurs Yorkshire pur sang, de très bonnes lignées. Ages différents: du sevrage à neuf mois. **S'adresser à la Maison St-Joseph, Otterburne, Man.** 1011-37P

ON DEMANDE—Sténographe expérimentée. Bonnes conditions de travail. Vacances annuelles payées. Faire demande par écrit, à: **Freed & Freed Co., 290, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 2-37C

A VENDRE—Un complet assortiment pour élever les abeilles. Ruches, couteau, etc. **S'adresser à M. Geo. Lefebvre, Carruthers, Sask.** 3-37P

A VENDRE—Deux machines à écrire. Grandeur standard pour bureaux, portatives, avec mallettes, en excellent état. **S'adresser à 222, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.** 1-37C.

A VENDRE—Glacière (à glace), en métal blanc, presque neuve. Prix, $45.00. **S'adresser à M. Gus. Champagne, St-Norbert, Man.** 1011

LE VILLAGE DE MONTMARTRE, Sask., vendra pour $75.00 moulin à vent moderne, avec tour en fer. Le tout en bon état. **S'adresser à M. L.-P. Côté, Montmartre, Sask.** 1002-38P

LES BATISSES de l'ancienne fabrique de vin de Trossi sont à vendre, ainsi que la maison et le magasin. **S'adresser à Schioler & Company, 607, édifice Lindsay, Winnipeg, Man. Téléphone 93 709.** 562—TF

A VENDRE—Fournaise (floor furnace) avec grille tournante et cendrier, en bon état. $12.00 **S'adresser à M. L.-A. Gauthier, 58, rue Lydia, Winnipeg, Man.** 988-TF

AGENTS DEMANDES — Agents-vendeurs pour occupation secondaire (side line) à domicile, produits pharmaceutiques en grande demande, gros profits. Pour détails complets **écrire à Casier Postal 1764, Winnipeg, Man.** 989-TF

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

Au Sacré-Coeur

Arbre de Noël

Le dimanche 22 décembre, Mlle Béatrice Lévesque, présidente des Enfants de Marie, et ses compagnes avaient préparé un arbre de Noël pour les élèves de première année de notre école du Sacré-Coeur. Elles avaient organisé des jeux pour les petits, dans la salle du Club, ainsi qu'une petite séance de vues animées dans la grande salle paroissiale. Vers 4 heures, un succulent goûter leur fut servi par les Enfants de Marie. Les cadeaux furent ensuite distribués aux petits qui jubilaient et qui manifestèrent à leur gentille façon, leur vive reconnaissance aux généreuses donatrices.

Nous remercions les Enfants de Marie et nous les félicitons d'avoir pensé ainsi aux cadets de notre école du Sacré-Coeur. Les petits tiennent à renouveler dans ces colonnes leur vive gratitude.

Messe de minuit

Comme tous les ans, il y eut foule à la messe de minuit. Les cérémonies liturgiques se déployèrent avec l'apparat coutumier de cette grande fête.

La messe fut chantée par le R. P. R. Carrière, vicaire, assisté des RR. PP. O. Guy et J. Desautels, comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. Curé souhaita la bienvenue à tous les paroissiens et surtout à ceux qui ne peuvent pas fréquenter habituellement leur église paroissiale, à cause de la distance qui les éloigne de notre église, et il leur rappela qu'ils sont chez eux au Sacré-Coeur et que nous sommes heureux de les voir de temps à autre. Le Révérend Père présenta ensuite à tous les voeux d'un joyeux Noël.

Le R.P. Ovide Guy, O.M.I.

Le sermon fut ensuite donné par le R.P. O. Guy, du Juniorat de St-Boniface, qui traita du mystère de la Crèche, soulignant les contrastes qui existent dans la vie du Rédempteur du monde. Nous remercions le R.P. Guy d'être venu prêter main-forte aux Pères de la paroisse à Noël.

La sainte communion fut distribuée durant la deuxième messe aux nombreux paroissiens qui s'approchèrent de la sainte table.

La chorale

Cette année encore, M. Brunelle Léveillé, notre dévoué directeur, avait préparé avec tous les membres de la chorale une messe très pieuse. Voici le programme de chant de la messe de minuit:

"Minuit, Chrétiens" d'A. Adam: soliste, M. Roland Thomas.

Messe en fa de saint François, d'A. Cary: soliste, Mlle Renée Gravel.

Offertoire: "Adeste Fideles," en 4 parties, de V. Novello: Mlle Germaine Marquis, soliste; Mme R. Thomas, MM. J. Escaravage et D. Bourbonnais.

Propre de la messe, de T. Labouré, O.M.I.: soliste, M. Oscar Bourbonnais.

Organiste: Mme G.-M. LaFlèche; directeur: M. B. Léveillé.

Messe de l'aurore

Nazareth .... Ch. Gounod
Noël Ancien .... L. Raffy
Airs de Noël, arr. de Mme Louise Thibault
Solistes ..... MM. Millier et Gloux.

Baptême

Le 29 décembre: Marie-Paule, née le 18 décembre, fille de Hervé Sala et de Régina Toupin. Parrain et marraine, M. et Mme V. Gervais, oncle et tante de l'enfant.

Naissance

M. et Mme Josaphat Gauthier (née Norah Conway), d'East Kildonan, sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils, le 28 décembre, à l'hôpital de St-Boniface, et baptisé sous les noms de Paul-Joseph.

Décès

Mme Paul Salé

Mme Marie-Louise Salé, de 177, avenue William, Winnipeg, est décédée à l'hôpital de St-Boniface le jeudi 19 décembre. Elle était âgée de 84 ans.

Née à Sorel, P.Q., Mme Salé vint au Manitoba en 1876. Elle demeura à St-Boniface durant plusieurs années avant de venir s'établir à Winnipeg.

Elle laisse dans le deuil, deux fils: Zotique, de New-York, et Alonzo, de Winnipeg; une fille, Mme D. Losven, de Winnipeg; un frère, M. A.-G. Pétrin, de St-Vital, et 9 petits-fils.

Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur à 9 h., le 23 décembre. Le R. P. Desautels chanta la messe de requiem. L'inhumation se fit au cimetière de St-Charles.

Les porteurs étaient: MM. Albert-H. Pétrin, Daniel-M. Pétrin, Clifford Gowing, Roland Gariepy, David Lowen et M. Gariepy.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Hôtel Roblin	19	17
Can. Publishers	19	14
Bourbonnais	18	15
Provencher	17	16
Western Paint	16	17
Matelots	15	18
Banque Can. Nat'le	13	20

Il ne reste plus qu'une rencontre pour terminer la première série. Quels seront les finalistes? A l'heure présente, deux équipes seulement se trouvent éliminées, les deux dernières! Comme les trois premières équipes se disputeront le championnat, il se pourrait fort bien que cinq équipes prennent part aux joutes éliminatoires . . . Qui vivra verra!

"Tir de dindes"

Voici les résultats de notre "tir de dindes":

1er groupe: Jean Bourbonnais, 600 points; Jean-Emile Villeneuve, 570; Louis Bourbonnais, 548.

2ème groupe: Jean Talbot, 593; R. Bouchard, 558; P. Comeau, 552.

3ème groupe: Louis Sala, 542; Jacques Gagnon, 498; R. Latourelle, 490.

4ème groupe: J. Beauvais, 465; L. Poirier, 462; J.-H.-N. Léveillé, 431.

Nouveaux postes


E.-A. Poulain


M. M. Prud'homme

La nomination de MM. E.-A. Poulain et M. Prud'homme aux postes de trésorier et de greffier de la ville de St-Boniface, fut annoncée à une réunion du Conseil de ville tenue récemment.

M. Poulain qui était greffier de la ville depuis 1933 assumera les fonctions de trésorier et de contrôleur. Il fut aussi secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Vital 18 ans durant, inspecteur d'écoles pendant plusieurs années et le premier maître laïque de l'école Provencher où il enseigna en 1907-1908.

M. Prud'homme était assistant greffier depuis 11 ans. Il naquit à Winnipeg en 1909 et fit ses études à l'école du Sacré-Coeur et au collège de St-Boniface.

M. Prud'homme est un musicien bien connu et l'organiste de la cathédrale de St-Boniface depuis 3 ans.

Contributions pour la construction du Collège St-Paul

Brandon	$ 2,590.00
Camp Morton	100.00
Dauphin	50.00
Deloraine et missions	331.00
Dunrea	176.00
Elie	52.00
Elphinstone et missions	94.00
Fisher Branch	725.00
Grande Clairière et missions	284.00
Holy Rosary, Winnipeg	514.00
Immaculée-Conception, Winnipeg	3,886.40
Langruth	4.75
Little Britain	560.00
Margaret	50.00
Minnedosa et missions	227.00
Ontario	2,473.50
Portage-la-Prairie — St. John's	2,759.00
Portage-la-Prairie — St. Hyacinth's	678.53
Russell	6.75
Sacré-Coeur, Winnipeg,	3,160.00
Ste-Amélie	745.00
St. Ann's, Winnipeg	2,358.75
St. Anthony's, Winnipeg	726.63
St-Boniface, Norwood, St-Vital	1,682.00
St. Edward's, Winnipeg	6,830.66
St-Eustache et missions	106.00
St. Ignatius, Winnipeg	43,404.69
St. John Cantius, Winnipeg	455.65
St. Joseph's, Winnipeg	1,091.00
St. Mary's, Winnipeg	33,653.52
St. Nicolas, Winnipeg	25.00
St. Patrick's, Winnipeg,	136.25
Ste-Rose-du-Lac	2,508.50
St-Vital, Winnipeg	706.00
San Clara et missions	242.70
Selkirk	1,845.00
Souris et missions	475.00
Dons spéciaux, Winnipeg	24,205.00
Sperling	400.00
Stony Mountain	980.00
Etats-Unis	975.00
Virden	50.90
Localité non donnée	219.05
TOTAL	$142,543.33

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Mme John Gordon, de 619, rue du Collège, St-Boniface, recevait l'Exécutif de la Fédération à sa résidence le mercredi 4 décembre dernier.

Le vendredi 13 dernier, l'assemblée mensuelle eut lieu au café Waldorf, à 7 h. 45.

Après l'ajournement, les membres furent gratifiés d'un régal littéraire par Mme Yvonne Potvin, qui déclama avec beaucoup d'emphase et d'aptitude les morceaux suivants: "Les berceaux", "Le coeur des mamans de France", "Madeleine", "Sea Fever" et "L'écho".

Mlle Anna Baril se fit l'interprète de l'assemblée pour féliciter Mme Potvin et l'assurer de l'appréciation de toutes.

Le déjeuner annuel, suivi de l'assemblée annuelle et des élections, aura lieu le mardi 21 janvier, au Restaurant Moore's, avenue du Portage. Veuillez, s'il vous plaît, vous souvenir de cette date, le mardi 21 janvier, à 1 h. p.m. Les membres recevront d'ailleurs leur avis de convocation.

Mme E.-T. Etsell, présidente, désire offrir à son Exécutif ainsi qu'aux membres et amies de la Fédération, ses souhaits les plus sincères de Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Maria COSSETTE, sec.

La conscription sera de nouveau proposée

WASHINGTON — Un porte-parole du secrétariat de la guerre a annoncé que les autorités militaires américaines demanderaient à nouveau au congrès américain de se déclarer en faveur du système du service militaire obligatoire. Cette personnalité ajouta que le secrétariat de la guerre continuerait jusqu'à nouvel ordre les enrôlements volontaires.

Appel catholique pour une amnistie

LONDRES — Le numéro de Noël du **Catholic Herald** renferme une requête d'amnistie pour les prisonniers de guerre et les prisonniers politiques de tous les pays. Cet appel a obtenu l'approbation des dramaturges George-Bernard Shaw et T.-S. Elliot, des évêques anglicans d'Oxford et de Chichester, et de d'autres personnages.

M. Shaw écrit: "C'est la seule proposition vraiment catholique. Si elle n'est adoptée, l'humanité sera exterminée comme vermine. Jusqu'à ce qu'il y ait une sincère amnistie, nous continuerons à piller, à massacrer, à proclamer la paix, alors qu'il n'y a pas de paix".

Félicitations à M. Duplessis pour son attitude courageuse

MONTREAL — Le comité diocésain d'Action catholique de Montréal vient d'adresser au premier ministre Maurice Duplessis la lettre suivante dans laquelle il félicite chaleureusement le procureur général de la campagne entreprise contre les Témoins de Jéhovah et les communistes.

M. le Premier Ministre,

Le Comité diocésain d'Action catholique veut vous féliciter de tout coeur pour votre attitude courageuse envers les Témoins de Jéhovah et les communistes. Il sait bien que ces deux organisations n'ont pour but que de saper les bases de la société. Au nom d'une liberté mal comprise, un chef du gouvernement n'a pas le droit de laisser grandir et se développer des groupements dont les principes tendent à détruire toutes les libertés.

Vous agissez en l'occurrence en véritable chef d'Etat, soucieux du bien religieux et civil de sa province, et nous applaudissons à vos énergiques déclarations.

Comptez sur tout l'appui du Comité diocésain des mouvements d'Action catholique et des soixante-deux associations diverses dont il est appelé à coordonner les activités.

Veuillez nous croire, M. le Premier Ministre, vos bien dévoués.

Pour le Comité diocésain d'Action catholique, (signé)

Mgr Albert Valois, directeur; M. Eugène Sicard, président; Mme Willie Major, présidente.

Manifeste du parti paysan polonais

VARSOVIE — Le parti paysan, dirigé par M. Stanislas Mikolajczyk, vient d'émettre un manifeste en onze points. Il recommande la restauration des libertés civiles et la soumission de la police aux représentants du peuple.

Pour ce qui a trait à l'économie future et aux relations extérieures du pays, ce programme s'accorde avec une déclaration prononcée par le bloc social-communiste récemment, sauf qu'il exige le respect de la liberté personnelle, hors de quoi "il n'existe pas de démocratie possible". Il recommande l'abolition de certains ministères, dont celui de la sécurité, sans doute.

Quant à la cordialité envers la Russie, le parti paysan a déclassé le bloc social-communiste. Il en a fait son premier point. L'autre l'a placée après l'inviolabilité des nouvelles frontières occidentales, établies sur les rivières Oder et Neisse. La stabilisation de nos nouvelles limites territoriales nous est "une garantie d'existence et de sécurité nationales".

Opposé à la violence

Contrairement aux allégations communistes, le manifeste condamne toute violence politique et prône "une action politique sous contrôle social". Il repousse toute réaction clandestine, comme le lui reprochent ses adversaires.

Le parti paysan a décidé de se présenter devant l'électorat comme indépendant "malgré toutes les difficultés que ce geste lui a occasionnées". Il a refusé de se joindre au bloc, parce qu'une seule liste de candidats "ne permettrait pas à la nation d'exprimer librement en matière de politique gouvernementale".

Accusation communiste

Le journal communiste **Glos Ludu** a accusé en éditorial le manifeste de soulever du désaccord et de la violence. Le texte a paru dans la presse du parti paysan, **Gazeta Ludowa**. Cette publication cause une surprise, puisque la censure communiste ne lui permettrait pas de s'adresser au peuple en ce sens. Il est plus surprenant encore la permission d'exposer ses vues à la radio d'Etat.

La prochaine session s'ouvrira le 30 janvier

OTTAWA — Le très hon. Mackenzie King a annoncé que la prochaine session du Parlement s'ouvrira le 30 janvier. M. King a annoncé cette nouvelle à l'issue d'une séance du cabinet. Ce sera la troisième session du 20ème Parlement. La deuxième a débuté le 14 mars dernier et fut prorogée le 30 août.

1,300,000 nouveaux automobiles aux Etats-Unis

DETROIT — Les enregistrements des nouvelles voitures de promenade, au cours des dix premiers mois de l'année aux Etats-Unis, s'élèveront à plus de 1,300,000 lorsque la compilation sera terminée, d'après le statisticien de l'industrie de l'automobile.

Un nouveau poste au T. R. P. Faust

WASHINGTON — Un porte-parole officiel du monastère franciscain ici a rapporté, selon une information reçue de Rome, que le T. R. P. Mathias Faust, O.F.M., de New-York, a été nommé procureur général de l'Ordre des Frères Mineurs.

Le T. R. P. Faust occupe donc ainsi le second rang dans l'Ordre des Frères Mineurs. Il est présentement délégué général de l'Ordre, pour le continent nord-américain et les îles adjacentes. Son successeur à ce poste n'a pas encore été nommé.

Le supérieur général de l'Ordre, le T. R. P. Valentin Schaaf, est décédé le 1er décembre dernier.